

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE

06

INFRASTRUCTURE

05

EDUCATION

13

SOCIAL

02

TRANSPORT

03

ADMINISTRATION

13

ECONOMIE

05

RURAL

10

GOVERNANCE PUBLIQUE

02

N° 2300

4 Mai 2021

4 May 2021

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS
1	Reference N°001/AONR /C. MBYO/ CIPM /2021 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/ AONR /C. MBYO/ CIPM /2021 DU 03/05/2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE « ECOLE DE MES REVES » A MBOCKULU DANS LA VILLE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : FEICOM. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBALMAYO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL POUR L'EXÉCUTION DES PRESTATIONS SUS-INDIQUÉES. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 28-05-2021
2	Reference 04/AONO/C.EDZ/CIPM/2021 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/AONO/C.EDZ/CIPM/2021 DU 04 MAI 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DE LA LOCALITE DE : NDZANA DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2021 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 28-05-2021
3	Reference 11/AONO/C-EV/CIPM/2021 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 11/ AONO/C-EV/CIPM/2021 DU 04 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ARTERES DU CENTRE URBAIN D'EVODOULA (SOUS-PREFECTURE-ENTREE MAIRIE ; ENTREE EP –MOSQUEE ;ENTREE EP-ENTREE MARCHÉ ;ENTREE MARCHÉ-STADE MUNICIPAL ;CARREFOUR MISSION CATHOLIQUE –HOPITAL EVODOULA ;STADE MUNICIPAL –SORTIE POBO VERS LYCEE BILINGUE Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 28-05-2021
4	Reference N°003/ASMI/FEICOM/DG/2021 Lire Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°003/ASMI/FEICOM/DG/2021 DU 04 MAI 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT A L'ELABORATION DES OUTILS DE LA GESTION PREVISIONNELLE DES EFFECTIFS, DES COMPETENCES ET D'UNE POLITIQUE DE GESTION DU CAPITAL HUMAIN AU FEICOM Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 25-05-2021
5	Reference 001/C/ C-DJO/2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 001/G/ C-DJO/2021 DU 31/03 /2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION MUNICIPALE N° 014/DM/DM/CDJO/2021 DU 25/03/2021 OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CIPM/C-DJ/2021 DU 08/02/ 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLE DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUALOTI; EP GROUPE I DJOHONGL0T2: EM NABEMOL0T3: EP DAMISSA Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	N°003/CA/M/CAY2/SG/SMP/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/CA/M/CAY2/SG/SMP/2021 DU 04 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAY2/CIPM/SMP/2021 DU 30 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

7

Reference	N°009/D/FEICOM/DG Lire
Titre/objet	DECISION N°009/D/FEICOM/DG DU 04 MAI 2021 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL RÉSEAU ET TÉLÉPHONIQUE INFORMATIQUE AU FEICOM
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

8

Reference	PUBLICATION 002/DCO/GIC ZOBEA/ CIPM/2021 Lire
Titre/objet	PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE N° 002/DCO/GIC ZOBEA/ CIPM/2021 DU 10/03/2021 POUR FOURNITURE ET LIVRAISON DU MATERIEL D, ELEVAGE DE POULETS DE CHAIR AU GIC ZOBEA NOM DU PROJET PROJET POUR FOURNITURE ET LIVRAISON DU MATERIEL DELEVAGE DE POULETS DE CHAIR AU GIC ZOBEA PAYS : CAMEROUN NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE L'ANNONCE : N°002/DCO/GIC ZOBEA/ CIPM/2021 DU 10/03/2021 DESCRIPTION DU MARCHÉ : FOURNITURE ET LIVRAISON DU MATERIEL DELEVAGE DE POULETS DE CHAIR AU GIC ZOBEA PÉRIODE D'EXÉCUTION : QUARANTE-CINQ JOURS (45) JOURS
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

9

Reference	007/AONO/C.FBAN/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE ROUTE COMMUNALENJI NTANEMEH-ENTREE MENDOZA-MOSQUEE NKOUDOUBAIN DANS LA COMMUNE DE FOUMBANFINANCEMENT:BIP MINTP
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	14-05-2021

10

Reference	092/AOIO/CIPM-AS/PAD/2021 du 28/04/2021 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 092/AOIO/CIPM-AS/PAD/2021 DU 28/04/2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES ÉQUIPEMENTS DE SONDAGE HYDROGRAPHIQUE AU PORT AUTONOME DE DOUALA
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	14-06-2021

11

Reference	004/C/ C-DJO/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 004/C/ C-DJO/2021 DU 31 /03 /2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION MUNICIPALE N° 002/DM/CDJO/2021 DU 25/03/2021 OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CIPM/MBERE/C-DJ/2021 DU 08/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE YARBANG DE LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [N°04/D.A/J.04/COKI/SG/2021.](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°04/D.A/J.04/COKI/SG/2021. PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE DU MARCHE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE INTER R0103 (BAFIA-MESSANSANG)-BIABETOM-YAKAN-REBANG ET LA BOUCLE CARREFOUR ALADJI MEKAN-MOUKEN-BIABETOM DANS LA COMMUNE DE KIKI, LE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

13

Reference [N°009/C/FEICOM/DG](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°009/C/FEICOM/DG DU 04 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL RESEAU ET TELEPHONIQUE INFORMATIQUE AU FEICOM

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

14

Reference [PUBLICATION 001/DCO/GIC ZOBEA/ CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°001/DCO/GIC ZOBEA/CIPM/2021 DU 11/03/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BATIMENTS DONT UN DE 300 (30X10) M2 ET UN SECOND DE 400 (40X10) M2, UN MAGASIN – BUREAU DE 30 M2, DEUX SUPPORT A CUBITAINER EQUIPES DE CUBITAINERS DE 1000 LITRES ET IMPLANTATION D'UNE PLAQUE D'IDENTIFICATION DU PROJET. PAYS : CAMEROUN NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE L'ANNONCE : N°001/DCO/GIC ZOBEA/CIPM/ 2021 DU 11/03/2021 DESCRIPTION DU MARCHÉ : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BÂTIMENTS DE 300 M2 ET UN SECOND DE 400 M2, UN MAGASIN-BUREAU DE 30 M2, DEUX SUPPORTS À CUBITAINER ÉQUIPÉS DE CUBITAINERS DE 1000 LITRES ET IMPLANTATION D'UNE PLAQUE D'IDENTIFICATION DU PROJET.. PÉRIODE D'EXÉCUTION : QUATRE VINGT DIX (90) JOURS

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

15

Reference [N°009/C/FEICOM/DG](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°009/C/FEICOM/DG DU 04 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL RESEAU ET TELEPHONIQUE INFORMATIQUE AU FEICOM

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

16

Reference [005/C/C-DJO/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 005/C/C-DJO/2021 DU /04 /2021 PORTANT PUBLICATION DES DECISIONS MUNICIPALES N° 008/009/010/DM/CDJO/2021 DU 25/03/2021 OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CIPM/MBERE/C-DJ/2021 DU 08/02/ 2021 POUR LES TRAVAUX DE TRANSFORMATION D'UN FORAGE PMH EN UN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE A DJOHONG QUARTIER KAIGAMA, CSI DJOHONG ET CSI DE GANDINANG DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

17

Reference [089/AONO/CIPM-AS/PAD/2021 DU 28/04/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 089/AONO/CIPM-AS/PAD/2021 DU 28/04/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BUREAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 21-05-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference	N°09/D.A/J.04/COKI/SG/2021. Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°09/D.A/J.04/COKI/SG/2021. PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDEPOUR LES TRAVAUXDE REHABILITATION DE DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MOUKO I, COMMUNE DE KIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

19

Reference	0001/AR/CMBA/CIGSMP/2021 Lire
Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°001/AR/CMBA/CIGSMP/2021 RELATIF A L' AVIS DE CONSULTATION N°003/AC/MINEDUB/C/MBA/CIGSM/CIPM/2021 DU 12/04/2021 POUR LA LIVRAISON DES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DA LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

20

Reference	001/AR/CMBA/CIGSMP/2021 Lire
Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°001/AR/CMBA/CIGSMP/2021 RELATIF A L' AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 002/AC/MINDDEVEL/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 DU 12/04/2021
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

21

Reference	016/C/HGD/DG/SMP/2021 DU 04 MAI 2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°016/C/HGD/DG/SMP/2021 DU 04 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°014/AONO/HGD/CIPM/2021 DU 29 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DE DÉSINFECTANTS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

22

Reference	001/DAONO/PU/ L12/CDPM/2021 Lire
Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/DAONO/PU/ L12/CDPM/2021 DU 22AVRIL 2021POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE MA'AN
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	13-05-2021

23

Reference	090/AONO/CIPM-AS/PAD/2021 DU 28/04/2021 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 090/AONO/CIPM-AS/PAD/2021 DU 28/04/2021 RELATIF A LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE 165 KVA POUR L'IMMEUBLE SIÈGE DE LA SUBDIVISION PORTUAIRE DE LIMBÉ.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	03-06-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

24

Reference	016/D/HGD/DG/SMP/2021 DU 04 MAI 2021 Lire
Titre/objet	DECISION N°016/D/HGD/DG/SMP/2021 DU 04 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°014/AONO/HGD/CIPM/2021 DU 29 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DE DÉSINFECTANTS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

25

Reference	091/AONO/CIPM-AS/PAD/2021 DU 28/04/2021 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 091/AONO/CIPM-AS/PAD/2021 DU 28/04/2021 RELATIF À LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE TROIS GROUPES ÉLECTROGENES DE 165 KVA AU PORT AUTONOME DE DOUALA.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	03-06-2021

26

Reference	ADDITIF Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/INS/CIPM/2021 DU 07 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU A L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) - EXERCICE 2021 ADDITIF
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

27

Reference	N°10/D.A/J.04/COKI/SG/2021. Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°10/D.A/J.04/COKI/SG/2021. PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DU VILLAGE KPWO, COMMUNE DE KIIKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

28

Reference	001/AR/CMBA/CIGSMP/2021 DU 30/04/21 Lire
Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°001/AR/CMBA/CIGSMP/2021 RELATIF A L' AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINDDEVEL/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 DU 12/04/2021 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE. POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS COMMERCIAUX DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT BIP 2021/MINDDEVEL
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

29

Reference	005/AONO/CADVI /CIPM/2021 DU 22 AVRIL 2021 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N0 005/AONO/CADVI /CIPM/2021 DU 22 AVRIL 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOTI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VI, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	17-05-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

30	Reference	PUBLICATION 003/DCO/GIC ZOBEA/ CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE N° 003/DCO/GIC ZOBEA/CIPM/2021 DU 10/03/2021 POUR FOURNITURE ET INSTALLATION DUN SYSTÈME DENERGIE SOLAIRE AVEC PANNEAU, ET DUN SYSTÈME DE PRODUCTION DE BIOGAZ ET DE BIOFERTILISANT AU GIC ZOBEA. NOM DU PROJET : PROJET POUR FOURNITURE ET INSTALLATION DUN SYSTÈME DENERGIE SOLAIRE AVEC PANNEAU, ET DUN SYSTÈME DE PRODUCTION DE BIOGAZ ET DE BIOFERTILISANT AU GIC ZOBEA. PAYS : CAMEROUN NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE L'ANNONCE : N°003/DCO/GIC ZOBEA/CIPM/2021 DU 10/03/2021 DESCRIPTION DU MARCHÉ : FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME D'ÉNERGIE SOLAIRE AVEC PANNEAU, ET D'UN SYSTÈME DE PRODUCTION DE BIOGAZ ET DE BIOFERTILISANT AU GIC ZOBEA. PÉRIODE D'EXÉCUTION : QUARANTE-CINQ (45) JOURS
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

31	Reference	N° 01/DC/C.MBYO/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 01/DC/C.MBYO/CIPM/2021 DU 03/05/2021 FOURNITURE EN MATERIEL MEDICAL DANS LES CENTRES DE SANTE INTEGRES : LOT 1 : CSI DE NGAT BENE LOT 2 : CSI DE NGALLAN DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	28-05-2021

32	Reference	N°01/DC/CAY1er/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CAY1ER/CIPM/2021 DU 30/04/2021 POUR LES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IER, EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	04-06-2021

33	Reference	003/AC/IG-OU/C.FBAN/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	POUR L'ACQUISITION DES MATERIELS DE LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	14-05-2021

34	Reference	N°002/ASMI/FEICOM/DG/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°002/ASMI/FEICOM/DG/2021 DU 04 MAI 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DU TRAITEMENT DES ARCHIVES COLLECTEES DANS LES ENTREPOTS DU FEICOM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	25-05-2021

35	Reference	N°11/D.A/J.04/COKI/SG/2021. Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°11/D.A/J.04/COKI/SG/2021. PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR L'EQUIPEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE DE MOUKO, COMMUNE DE KIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

36

Reference	0001/AR/CMBA/CIGSMP/2021 DU 30/04/21 Lire
Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°001/AR/CMBA/CIGSMP/2021 RELATIF A L' AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/MINTP CEMBA/CIGSMP/OCIPM 2021 DU 12/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR SAINT BERNARD - NDOM 2 - PONT SUR LA RIVIERE MANYADANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : BIP MINTP EXERCICE 2021FINANCEMENT BIP 2021/MINDDEVEL
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

37

Reference	N°08/D.A/J.04/COKI/SG/2021. Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°08/D.A/J.04/COKI/SG/2021. PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDEPOUR LES TRAVAUXDE REHABILITATION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE RIBANG, COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

38

Reference	00026 C/MPT /UCP-CAB /2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N ° 00026 C/MPT /UCP-CAB /2021 DU 03 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N° 000000506/DP/MPT/CSPM/2020 DU 03 NOVEMBRE 2020 RELATIF A L'AUDIT EXTERNE DES COMPTES POUR LES EXERCICES CLOS AUX 31 DECEMBRE 2019,2020 ET 2021
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

39

Reference	N°06/D.A/J.04/COKI/SG/2021. Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°06/D.A/J.04/COKI/SG/2021. PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDEDES TRAVAUXDE CONSTRUCTION D'UN BLOC LATRINE A TROIS (03) COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE KIIKI (EP DOGBANG, EP ABANDA, EP BOUGNI A MBANG, EP NDIEMI I, EP KPWO, EP MOUKO I, EP BILINGUE DE KIIKI, EP RIBANG, EP NSAN-BITANG, EP GBARAM).
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

40

Reference	ADDITIF N°001 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°001 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2021 DU 30 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION :LOT 1 : D'UNE MINI-ADDITION D'EAU POTABLE (AEP) A BIATSOTA 2 – NDJAME – EHONDO (PHASE 1) ;LOT 2 : D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A OSSOMBE, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : B.I.P MINADER ET MINDDEVEL, EXERCICE 2021 RESPECTIVEMENT
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

41	Reference	ADDITIF N°001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2021 DU 30 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC AVEC POSE DE LAMPADAIRES SUR LES ITINERAIRES NACHTIGAL – NTUI, CENTRE ADMINISTRATIF – HÔTEL DE VILLE, VOIRIE URBAINE – RUE 7 - RUE 3.1 – RUE 8, MARCHE PERIODIQUE – RUE 6 – RUE 4 – RUE 5, DANS LA VILLE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

42	Reference	ADDITIF RECTIFICATIF N°01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°01 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 /AONO/APME/DG/CIPM/2021 DU 06 AVRIL 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES FINANCEMENT : CHAPITRE 93 – DOTATION REHABILITATION (MINFI)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

43	Reference	N°05/D.A/J.04/COKI/SG/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°05/D.A/J.04/COKI/SG/2021. PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE REPARTIS EN TROIS LOTS (LOT1: VILLAGE KPWO-NKOMONDO, LOT2 : VILLAGE NDIEMI II, LOT3: VILLAGE BITANG).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

44	Reference	006/AONO/PU/C.MNG/SG/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/PU/C.MNG/SG/CIPM/2021 DU 26/04/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE D'HOSPITALISATION A CENTRE MEDICAL 'ARRONDISSEMENT DE MENGONG, DANS LA COMMUNE DE MENGONG, DEPARTEMENT DE LA Mvila, REGION DU SUD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	17-05-2021

45	Reference	003/C/C-DJO/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 003/C/C-DJO/2020 DU 31/03/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION MUNICIPALE N° 001/DM/CDJO/2020 DU 25/03/2021 OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CIPM/DJ/C-DJ/2020 DU 08/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE AU CSI D'OURO-ADE DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

46

Reference	N°07/D.A/J.04/COKI/SG/2021. Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°07/D.A/J.04/COKI/SG/2021. PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE KIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

47

Reference	N°08/C/J.04/COKI/SG/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°08/C/J.04/COKI/SG/2021 DU 29 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CIPM/COKI/2021 DU 20 MARS 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE RIBANG, COMMUNE DE KIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINDDEVEL, EXERCICE 2021.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

48

Reference	N°002/DM/CAY2/SG/SMP/2021 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°002/DM/CAY2/SG/SMP/2021 DU 04 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2021 DU 11 MARS 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU GENERAL PUBLIC BILINGUAL SCHOOL OF MADAGASCAR DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ II.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

49

Reference	N°003/DM/CAY2/SG/SMP/2021 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°003/DM/CAY2/SG/SMP/2021 DU 04 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAY2/CIPM/SMP/2021 DU 30 MARS 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ II.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

50

Reference	001bis/AONO/CAY1er /CIPM/2021 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001BIS /AONO/CAY1ER /CIPM/2021 DU 10/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCONCENTRE MAER A ETOUTI SUR UNE LONGUEUR TOTAL 2000M DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1EREN PROCEDURE D'URGENCE MINTP- (CREDITS TRANSFERES) EXERCICE 2021
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	02-06-2021

51

Reference	016/C/HGD/DG/SMP/2021 DU 04 MAI 2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°016/C/HGD/DG/SMP/2021 DU 04 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°014/AONO/HGD/CIPM/2021 DU 29 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DE DÉSINFECTANTS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

52

Reference [N°07/C/J.04/COKI/SG/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°07/C/J.04/COKI/SG/2021 DU 29 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CIPM/COKI/2021 DU 20 MARS 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE KIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINEPIA, EXERCICE 2021.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

53

Reference [N°05/C/J.04/COKI/SG/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°05/C/J.04/COKI/SG/2021 DU 29 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CIPM/COKI/2021 DU 20 MARS 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE REPARTIS EN TROIS LOTS (LOT1: VILLAGE KPWO-NKOMONDO, LOT2 : VILLAGE NDIEMI II, LOT3: VILLAGE BITANG). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINDDEVEL, EXERCICE 2021.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

54

Reference [ADDITIF RECTIFICATIF N°01](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF RECTIFICATIF N°01 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003/AONR/MINPMEESA/APME/CIPM/2021 DU 06 AVRIL 2021 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE ET ASSISTANCE EN VUE DE LA COUVERTURE DU PERSONNEL DEDIE AU PROGRAMME TRANSFAGRI DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME) EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : FONDS C2D DU PROGRAMME TRANSFAGRI, CONVENTION D'AFFECTATION N°CCM 1443 01 K, ENTRE L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT ET LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

55

Reference [N°04/C/J.04/COKI/SG/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°04/C/J.04/COKI/SG/2021 DU 29 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CIPM/COKI/2021 DU 20 MARS 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE INTER R0103 (BAFIA-MESSANSANG)-BIABETOM-YAKAN-REBANG ET LA BOUCLE CARREFOUR ALADJI MEKAN-MOUKEN-BIABETOM DANS LA COMMUNE DE KIKI, LE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET-MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICE 2021 ET 2022.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

56

Reference [N°002/CA/M/CAY2/SG/SMP/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°002/CA/M/CAY2/SG/SMP/2021 DU 04 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU GENERAL PUBLIC BILINGUAL SCHOOL OF MADAGASCAR DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

57

Reference [N°09/C/J.04/COKI/SG/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°09/C/J.04/COKI/SG/2021 DU 29 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CIPM/COKI/2021 DU 20 MARS 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MOUKO I, COMMUNE DE KIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINEDUB, EXERCICE 2021.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

58

Reference [ADDITIF N°001](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF N°001 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-NT/SG/CIPM/2021 DU 30 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE SIX (06) PONTS SEMI-DEFINITIFS SUR LES TRONCONS NGUETTE – BIVOUNA ET BETAMBA – BIATSOTA

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

59

Reference [N°06/C/J.04/COKI/SG/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°06/C/J.04/COKI/SG/2021 DU 29 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CIPM/COKI/2021 DU 20 MARS 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC LATRINE A TROIS (03) COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE KIKI (EP DOGBANG, EP ABANDA, EP BOUGNI A MBANG, EP NDIEMI I, EP KPWO, EP MOUKO I, EP BILINGUE DE KIKI, EP RIBANG, EP NSAN-BITANG, EP GBARAM). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINDDEVEL, EXERCICE 2021.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

60

Reference [N°10/C/J.04/COKI/SG/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°10/C/J.04/COKI/SG/2021 DU 29 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CIPM/COKI/2021 DU 20 MARS 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DU VILLAGE KPWO, COMMUNE DE KIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINDDEVEL, EXERCICE 2021.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

61

Reference [N°11/C/J.04/COKI/SG/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°11/C/J.04/COKI/SG/2021 DU 29 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CIPM/COKI/2021 DU 20 MARS 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EQUIPEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE DE MOUKO, COMMUNE DE KIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINTOURL, EXERCICE 2021.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

62

Reference	01/ONIT/MAYOR MUDEMBA COUCILMCITB/SWR/2021 OF 16/0 Lire
Titre/objet	TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER'S NOTICE NO 01/ONIT/MAYOR MUDEMBA COUCILMCITB/SWR/2021 OF 16/03/2021 BY EMERGENCY PROCEDURE FOR THE CONSTRUCTION OF THE BRIDGE OVER IYORO STREAM RIVER WITH OPENING ROAD IYAS HOTEL TO ESCADROM GENDARMERIE.FINANCING MINTP PUBLIC INVESTMENT BUDGET ROAD FUND OF 2021
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	13-04-2021

63

Reference	002/AC/RG-OU/C.FBAN/CIPM-AI/2021 Lire
Titre/objet	POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	14-05-2021

64

Reference	004/AONO/C-NKONDJOCK/CIPM/2021 du 04/05/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C-NKONDJOCK/CIPM/2021 DU 04/05/2021 POUR LA REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTES COMMUNALES TL : CARREFOUR KOUEDJOU-VILLAGE (1.6 KM), T2 : CARREFOUR TAM-TAM VILLAGE (L5 KM), T3 : CARREFOUR MATIN-MINEE(1.7 KM), DANS LA COMMUNE DE NKONDJOCK, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINTP EXERCICE 2021
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	31-05-2021

65

Reference	10/AONO/CAY1er /CIPM/2021 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/CAY1ER /CIPM/2021 DU 29/04/2021POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE LA POSE DES LAMPADAIRES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER --- EXERCICE 2021
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	03-06-2021

66

Reference	006/AONO/CADVI /CIPM/2021 DU 22 AVRIL 2021 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N0 006/AONO/CADVI /CIPM/2021 DU 22 AVRIL 2021 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANTS SUR LE TRONCON DE ROUTE GENDARMERIE - PONT MARINE MARCHANDE : LINEAIRE = 160 M DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VI, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	17-05-2021

67

Reference	0013/AONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2021 DU 04/05/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0013/AAONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2021 DU 04/05/2021. POUR LES TRAVAUX DE CONTROLE ET DE REGLAGE DE L'ALIGNEMENT DES POMPES A LA CAMWATER (AKOMNYDA, NKOAYOS, MEFOU, BONABERI, METCHIE 1 ET 2).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER EXERCICE 2021.LIGNE BUDGETAIRE N°3100100-1-01-003-62480000
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	08-06-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

68	Reference	07/AONO/C.MBYO/CIPM /2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C.MBYO/CIPM /2021 DU 03/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NGAT BENE DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'OLE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBALMAYO, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MBALMAYO, UN AVIS D' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS-INDIQUÉS.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	28-05-2021

69	Reference	01/DC/MEADEN/CIPM/2021 DU 26 avril 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/MEADEN/CIPM/2021 DU 26 AVRIL 2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	21-05-2021

70	Reference	N°007/AONO/C-DEMBO/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/A/C-DEMBO/2021 PORTANT CORRECTION DES ERREURS DANS LE DAG ET REPORT DE LA DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DE OFFRES
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

71	Reference	3210/21/DG/DAG/DAMP/SMP Lire
	Titre/objet	ADDITIF 1 N° 3210/21/DG/DAG/DAMP/SMP DU 26 AVRIL 2021 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 045/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 01/04/2021 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE GROUPES ELECTROGENE A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

72	Reference	3295/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AM Lire
	Titre/objet	ADDITIF 2 N° 3295/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 28 AVRIL 2021 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°037/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 15/03/2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

73	Reference	DECISION MUNICIPALE N°75/DM/CB/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°75/DM/CB/2021 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°15/LC/C-BONALEA/CIPM/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE MANGAMBA BESSOUNGKANG DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

74

Reference	007/AONO/C BIYOUHA/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/C BIYOUHA/CIPM/2021 DU 25 MARS 2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPEES DE PMH DANS LA LOCALITE DE NSONGA BROUSSE (NLEND NKOT), COMMUNE DE BIYOUHA DEPARTEMENT DU NYNG ET KELLE. REGION DU CENTRE FINANCEMENT : DOTATION GÉNÉRALE DÉCENTRALISATION EN INVESTISSEMENT (DGD) EXERCICE : 2021
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	25-05-2021

75

Reference	08/AONO/CAY1ER/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/CAY1ER/CIPM/2021 DU 20/04/2021 POUR LA CONSTRUCTION DES FORAGES A SYSTÈME DE POMPAGE SOLAIRE EQUIPE D'UN CHÂTEAU EN SUPERSTRUCTURE METALLIQUE AVEC RESERVOIR DE 5M3 AU QUARTIER EMANA -BUEA(LOT 1) AU QUARTIER MANGUIER-MBALLA 4 (LOT2) AU QUARTIER EMANA-SUPER GARAGE (LOT3) EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	27-05-2021

76

Reference	09/AONO/CAY1ER /CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/CAY1ER /CIPM/2021 DU 20/04/2021 RELATIF A LA FOURNITURE DE DEUX (02) PICK-UP POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET CAY 1ER, EXERCICE 2021
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	26-05-2021

77

Reference	007/AONO/C.DBA/CIPM/2021 DU 21/04/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C.DBA/CIPM/2021 DU 21/04/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU ELECTRIQUE DU VILLAGE POUT NJOUMA DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2021
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	14-05-2021

78

Reference	003/AONO/CIPM/COMMUNE BARE/2021 DU 19/04/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CIPM/COMMUNE BARE/2021 DU 19/04/2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE CARREFOUR MANDIBO- VILLAGE NDOUENKE DANS LA COMMUNE DE BARE, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	10-05-2021

79

Reference	004/AONO/CIPM/COMMUNE DE BARE DU 19/04/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CIPM/COMMUNE DE BARE DU 19/04/2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE INTER RN5-CHUTE D'EKOM-NKAM, DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.(EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER EXERCICES 2021-2022
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	10-05-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

80	Reference	001/AONO/DG/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/DG/CIPM/2021 DU 26/04/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE FINITION D'UN BATIMENT R+1 DE 10 BOX DE PHYSIOTHERAPIE (PHASE IV ET DERNIERE) ET LA CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE DE 98,10 METRES LINEAIRES AU CENTRE NATIONAL DE REHABILITATION DES PERSONNES HANDICAPEES CARDINAL PAUL EMILE LEGER (CNRPH) DANS LE SOUCI D'ACCROITRE LA CAPACITE DE RECEPTION ET DE PRISE EN CHARGE DES PATIENTS DU CENTRE NATIONAL DE REHABILITATION DES PERSONNES HANDICAPEES CARDINAL PAUL EMILE LEGER (CNRPH), LE DIRECTEUR GENERAL PAR AILLEURS AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN APPEL D'OFFRES POUR LE PARACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE FINITION D'UN BÂTIMENT R+1 DE 10 BOX DE PHYSIOTHERAPIE (PHASE IV ET DERNIERE) ET LA CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE DE 98,10 MÈTRES LINÉAIRES.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	24-05-2021

81	Reference	005/AONO/BARE/CIPM/2021 DU 19/04/2021 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/BARE/CIPM/2021 DU 19/04/2021 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE RN5CHUTE D'EKOM NKAM, DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER. EXERCICE 2021-2022
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	10-05-2021

82	Reference	007/AONO/PU/ C-MVANGAN/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007 BIS/AAONO/PU/ C-MVANGAN/CIPM/2021 DU 22/04/2021 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE MVANGAN PAR LAMPADAIRES SOLAIRES
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	18-05-2021

83	Reference	001/AONO/CIPM/COMMUNE DE BARE/2021 DU 19/04/2021 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CIPM/COMMUNE DE BARE/2021 DU 19/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BARE, DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - MINEDUB EXERCICE : 2021
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	10-05-2021

84	Reference	10/AONO/C-GASCHIGA/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/C-GASCHIGA/CIPM/2021 DU 10 AVRIL 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) A GASCHIGA, COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE) "A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT"
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	06-05-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

85

Reference [006/AONO/C-MVGAN/CIPM/ 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006 BIS/AONO/C-MVGAN/CIPM/ 2021 DU 22/04/2021 POUR LES TRAVAUX DE FINITION DES CASES DE SANTE DE MINTYENE II ET ABABENDOMANN ET DANS LA COMMUNE DE MVANGAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2021

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 18-05-2021

86

Reference [007/AONO/RE/DK/C-KENTZOU/SG/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/RE/DK/C-KENTZOU/SG/CIPM/2021 DU 20/04/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE CARREFOUR GBASSIA-FLEUVE KADEY, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 26-04-2021

87

Reference [004/ACNO/CAN-2/CIPM/2021 DU 26/04/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/ACNO/CAN-2/CIPM/2021 DU 26/04/2021 POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS (TRICYCLES, BACS A ORDURES...) POUR LA LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE ET LES POLLUTIONS DANS LA VILLE DE NKONGSAMBA 2ÈME, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP MINEPDED ; EXERCICE 2021

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 17-05-2021

88

Reference [002/AONO/COMMUNE DE BARE/CIPM/2021 DU 19/04/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/COMMUNE DE BARE/CIPM/2021 DU 19/04/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DE L'AEP DE PSSIM, ARRONDISSEMENT DE BARE BAKEM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 10-05-2021

89

Reference [004/AONO/CE/MAIRE/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CE/MAIRE/CIPM/2021/DU 26 AVRIL 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REAMENAGEMENT D'UN BATIMENT DEVANT SERVIR DE MORGUE ET L'EXTENSION D'UNE CHAPELLE ARDENTEAU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT D'ENDOM

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 02-06-2021

90

Reference [003/AONO/C.SAL/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03 /AONO/C.SAL/SG/ST/CIPM/SAL/2021 DU 12/04/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE CULTUREL DE SALAPOUMBE DANS LA COMMUNE DE SALAPOUMBE, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 03-05-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

91

Reference	012/D/HGD/DG/SMP/2021 Lire
Titre/objet	DECISION N° 012/D/HGD/DG/SMP/2021 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N° 018/LC/MSP/HGD/CIPM/2019 DU 15 OCTOBRE 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN (01) EQUIPEMENT D'ELECTROMYOGRAMME A L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD), SUITE À LA DÉFAILLANCE DU COCONTRACTANT (SOCIÉTÉ JHB DIFFUSION).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

92

Reference	ADDITIF N°04 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°04 DU 26 AVRIL 2021 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES N°04 /AONO/CAY1ER /CIPM/2021 DU 30/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHE DE PROXIMITE AU LIEU-DIT ESSEPTOA –PHASE I DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1EREN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

93

Reference	006/AONO/RE/DK/C-KENTZOU/SG/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/RE/DK/C-KENTZOU/SG/CIPM/2021 DU 20/04/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE NIEWA-FLEUVE KADEY, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. FINANCEMENT : FONDS ROUTIER- EXERCICE 2021
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	05-05-2021

94

Reference	005/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2021/DU 26 AVRIL 2021RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTESMELAN-ATONG-ZOULOU ET EDJOM-BIKOUM-MEYODANS LA COMMUNE D'ENDOMEN DEUX (02) LOTS FINANCEMENT : COMMUNE D'ENDOM -BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2021
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	02-06-2021

95

Reference	001/AONO/C.SAL/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C.SAL/SG/ST/CIPM/ 2021 DU 12/04/2021 EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE SALAPOUMBE DANS LE DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	03-05-2021

96

Reference	003/AONO/ CDPM-W /C19/DDEE-W/2021 du 20/04/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ CDPM-W /C19/DDEE-W/2021 DU 20/04/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE A MANOKA, ARRONDISSEMENT DE DOUALA VI, DÉPARTEMENT DU WOURI, RÉGION DU LITTORAL FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, (BIP), EXERCICE 2021
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	10-05-2021



RESUME DES CONSULTATIONS

97

Reference	005/AONO/CAN-2/CIPM /2021 DU 26/04/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/CAN-2/CIPM /2021 DU 26/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'EKANGTE-VILLAGE, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINSANTE, EXERCICE 2021
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	17-05-2021

98

Reference	ADDITIF N° 001/ Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 001/A/C.MAK/CIPM/BEC/2021 DU 22 AVRIL 2021 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C.MAK/CIPM/BEC/2021DU 23 MARS 2021POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) HANGARS A NYOKON I ET NYOKONII DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENTDU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

99

Reference	N° 001/A/C.MAK/CIPM/ROUTE/2021 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 001/A/C.MAK/CIPM/ROUTE/2021 DU 22 AVRIL 2021 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 01/AONO/C.MAK/CIPM/ROUTE/2021 DU 23 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONÇONS ROUTIERS VILLAGE NYOKON I - NYOKON - MATOUM (4 KM) ET QUARTIER MOCK SUD - 2EME ENTREE LYCEE BILINGUE - STADE MUNICIPAL (2,2 KM) AVEC POSE DE BUSES DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

100

Reference	ADDITIF N° 001 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 001/A/C.MAK/CIPM/AI/2021 DU 26 AVRIL 2021 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C.MAK/CIPM/AI/2021DU 1ER AVRIL 2021POUR LA CONSTRUCTION DE 03 (TROIS) FORAGES POSITIFS EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EN UN LOT UNIQUE.FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL - EXERCICE : 2021
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

COMMUNE DE MBALMAYO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/ AONR /C. MBYO/ CIPM /2021 DU 03/05/2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE « ECOLE DE MES REVES » A MBOCKULU DANS LA VILLE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : FEICOM. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBALMAYO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL POUR L'EXÉCUTION DES PRESTATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de construction d'une école de mes rêves a MBOCKULU dans la ville de Mbalmayo, Département du NYONG ET SO'O, Région du centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les missions ci-après :

- × **Direction de l'exécution du contrat des travaux,**
- × **Contrôle de la qualité des fournitures et travaux par rapport aux études techniques,**
- × **Contrôle de la qualité par rapport aux cahiers des prescriptions techniques, surveillance des essais techniques,**
- × **Approbation des plans d'exécution et de recollement des travaux,**
- × **Assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie**
- × **Elaboration des rapports mensuels d'activité.**

Les travaux qui seront réalisés sont définis dans le CCTP joint dans le présent Dossier d'Appel d'Offre.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **27 000 000 (Vingt-sept millions)** francs CFA TTC

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques pré-qualifiés présents dans la liste restreinte.

5. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement du FEICOM des exercices 2021 et suivants.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Mbalmayo, dès publication du présent avis.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) et l'Offre technique (Volume 2). Toutefois, une offre financière témoin scellée y sera jointe et transmise à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation conformément aux dispositions de l'article 92 alinéa 8 du Code des Marchés Publics.

NB : le non-respect de cette disposition entraîne l'irrecevabilité de l'offre du soumissionnaire.

- L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A et B), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Mbalmayo, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** payable à la recette municipale de Mbalmayo au titre des frais d'achat de dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Secrétariat Général de la **Maire de MBALMAYO**, au plus tard le **28/05/2021** à 12heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/C.MYO /2021 DU 28/05/2021
POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UNE « ECOLE DE MES REVES » A MBOCKULU DANS LA VILLE DE MBALMAYO,
DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE
FINANCEMENT : FEICOM
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Délai de Livraison

La durée des prestations est de treize (13) mois, la mobilisation étant fonction de la durée effective des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant de la caution est de Cinq cent quarante mille (540 000) francs CFA.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

11. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, des offres administrative et technique seront irrecevables.

- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au delà du délai de validité des offres.
- Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
- Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

12. Ouverture des Plis

- L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu **le 28/05/2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mbalmayo.
- Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.
- A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif aura été conforme pour l'essentiel et obtenu la note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100.

13. Critères d'évaluation**-1 : Critères éliminatoires :****1.1 : Pièces administratives :**

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- b) Dossier incomplet ou pièces non conformes au-delà de 48 heures ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée (la **CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;

1.2: Offre technique:

- a) Dossier incomplet ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;
- c) Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- d) Note technique inférieure à 70/100 ;

1.3 : Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Tableaux financiers non conformes aux modèles types

-2 Critères essentiels**-2-1 Les offres techniques**

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

- a) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur 50 points ;
- b) Moyens techniques et matériels à mettre en place sur 15 points ;
- d) Références du BET : sur 10 points ;
- e) Plan de travail et méthodologie proposée : sur 25 points.

2-2 Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée admise à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées, en fonction des critères ci-après :

$$NM = MMd \times 100 / MS$$

NM = Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd = Montant évalué de l'offre la moins-disante ;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$$N = [(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})] / 100.$$

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Chef Service Technique de la **Mairie de MBALMAYO**.

YAOUNDE le 3 Mai 2021

Le MAIRE

ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné

COMMUNE EDZENDOUAN

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/AONO/C.EDZ/CIPM/2021 DU 04 MAI 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DE LA LOCALITE DE : NDZANA DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 27 351 01 641133 2254 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le **Maire de la Commune d'Edzendouan** (Autorité Contractante), lance en **PROCEDURE D'URGENCE** pour le compte de la Commune d'Edzendouan, un Appel d'Offres National Ouvert **POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DE LA LOCALITE DE : NDZANA DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

- *L'installation du chantier (construction d'un magasin de stockage proche du site des travaux, étude détaillée d'exécution, plans d'exécution, signalisation du chantier, etc) ;*
- *La Réhabilitation du réseau MT du tronçon Minkama - Afanessélé afin de stabiliser le réseau amont ;*
- *Le remplacement des poteaux en béton sur les postes transformateur H61-25KVA existant;*
- *La construction d'une ligne BT Monophasée en câble torsadé 4*25mm²;*
- *La construction des branchements ménages 220V avec abonnements Enéo;*
- *Le raccordement de l'ensemble au réseau existant Eneo au niveau de MINKAMA ;*
- *Les prestations diverses ;*

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **Vingt-six millions (26 000 000) de Francs CFA**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un seul lot.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) de la République du Cameroun, **exercice 2021, imputation numéro 55 27 351 01 641133 2254 821**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la **Maire d'Edzendouan**, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à la **Mairie d'Edzendouan** contre présentation d'une quittance de versement de **(50 000) Cinquante mille francs CFA**, délivrée par la **Recette Municipale d'Edzendouan** représentant les frais d'achat du dossier non remboursables.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un original et **six (06)** copies marquées comme tels devront parvenir à la **Mairie d'Edzendouan** au plus tard le **28 Mai 2021 à 11 Heures** (heure locale), et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 05/AONO/C.EDZ/CIPM/2021 DU 03 MAI 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DE LA LOCALITE DE NDZANA DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **520 000 (Cinq cent vingt mille) francs CFA**. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :

- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances
- Quittance de versement dans une caisse de consignation au Trésor Public et valable pendant (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de **trois (3) mois**.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **28 Mai 2021 à 12 h 00** dans la **salle des actes de l'Hotel de ville d'Edzendouan**.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce de la Caution de Soumission;
- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- Omission d'un Sous Détail des Prix quantifié;
- Non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative **sous 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis** ;
- Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de **70%** d'éléments positifs;

2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- La présentation du dossier de Soumission ;
- Références de l'Entreprise dans la construction des réseaux électriques;
- La disponibilité du matériel, du personnel et des équipements essentiels ;
- Qualification et expérience du personnel du chantier ;
- La méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux ;
- La Capacité financière de l'entreprise.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à **la Mairie d'Edzendouan, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION du CENTRE.**

1. Signature de la lettre commande

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Interne de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par **le Maire de la Commune d'Edzendouan**, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par **l'Autorité Contractante.**

YAOUNDE le 3 Mai 2021

Le MAIRE

ZING SERGE DIEUDONNE

COMMUNE D'EVODOULA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 11/
AONO/C-EV/CIPM/2021 DU 04 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ARTERES DU
CENTRE URBAIN D'EVODOULA (SOUS-PREFECTURE-ENTREE MAIRIE ; ENTREE EP –MOSQUEE
;ENTREE EP-ENTREE MARCHÉ ;ENTREE MARCHÉ-STADE MUNICIPAL ;CARREFOUR MISSION
CATHOLIQUE –HOPITAL EVODOULA ;STADE MUNICIPAL –SORTIE POBO VERS LYCEE BILINGUE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 38 498 01 641134 2250 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021, **le Maire de la COMMUNE D'EVODOULA, Autorité Contractante**, lance, **un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la REHABILITATION DES ARTERES DU CENTRE URBAIN D'EVODOULA (SOUS-PREFECTURE-ENTREE MAIRIE ; ENTREE EP –MOSQUEE ;ENTREE EP-ENTREE MARCHÉ ;ENTREE MARCHÉ-STADE MUNICIPAL ;CARREFOUR MISSION CATHOLIQUE –HOPITAL EVODOULA ;STADE MUNICIPAL –SORTIE POBO VERS LYCEE BILINGUE.**

2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus au cadre du détail quantitatif et estimatif, notamment les opérations suivantes :

- | | |
|-------------------------------|---------------------------------|
| 1. Installation; | 3. - chaussee; |
| 2. Nettoyage et terrassement; | 4. – assainissement, drainage |
| | 5. Intervention sur les réseaux |

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Cinquante-deux millions (52 000 000) F Cfa**

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un lot unique :

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais et spécialisées dans le domaine considéré.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINH DU de l'Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire N° **55 38 498 01 641134 2250 821**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'Evodoula. **Tél : 677 37 93 66/698 17 74 61**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la **COMMUNE D'EVODOULA**, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **soixante-dix mille (70 000 FCFA)**, payable à la Recette Municipale d'EVODOULA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir à la Mairie d'Evodoula, au plus tard le **28 MAI 2021 à 12 H**, heure locale, soit déposée contre récépissé et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 11/ AONO/C-EV/CIPM /2021 DU 04 MAI 2021

Pour les TRAVAUX DE REHABILITATION DES ARTERES DU CENTRE URBAIN D'EVODOULA (SOUS-PREFECTURE-ENTREE MAIRIE ; ENTREE EP -MOSQUEE ;ENTREE EP-ENTREE MARCHÉ ;ENTREE MARCHÉ-STADE MUNICIPAL ;CARREFOUR MISSION CATHOLIQUE -HOPITAL EVODOULA ;STADE MUNICIPAL -SORTIE POBO VERS LYCEE BILINGUE.

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Aucun dossier ne sera reçu après l'heure limite de recevabilité des offres.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution du projet objet du présent Appel d'Offres est de : **Quatre (04) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un banque de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de **Un million quarante mille (1 040 000) Fr Cfa** conformément à l'arrêté en vigueur et valable pendant 120 jours au-delà de la date limite des offres conformément au modèle en annexe

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable conformément à la disposition de l'article 92 alinéa 9 du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics. Toutefois l'absence de la caution entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières sera effectuée en un seul temps dans la salle des Actes de la **Commune d'EVODOULA** le **28 Mai 2021 à 13 Heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la COMMUNE D'EVODOULA siégeant en présence de tous les soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres les concernant.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Offre Technique incomplète ;
- e) Omission d'un même prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le sous détail ;
- f) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :
 - Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible paraphé, daté et signé
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE) paraphé sur toutes les pages, daté et signé à la dernière page.
 - Le sous-détail des prix unitaires paraphé sur toutes les pages, daté et signé à la dernière page.
- g) N'avoir pas obtenu une note supérieure ou égale à 70%

2 : Critères essentiels :

- a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise;
- b. Le Matériel de chantier à mobiliser;
- c. Références de l'Entreprise;
- d. Méthodologie;
- e. Proposition technique, planning, visite des lieux ;
- f. Approvisionnement du chantier;
- g. Planning du chantier;
- h. Présentation de l'offre;
- i. Capacité financière;
- j. Preuve d'acceptation des conditions du marché.

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la COMMUNE D'EVODOULA, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément à l'article 37 du code des marchés

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours, à compter de la date de remise de leurs offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune d'Evodoula.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro vert gratuit de la CONAC qui est le 1517»

YAOUNDE le 3 Mai 2021

Le MAIRE

ONGOLO ELOUNDOU Armand Joachim

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°003/ASMI/FEICOM/DG/2021 DU 04 MAI 2021
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT A L'ELABORATION DES
OUTILS DE LA GESTION PREVISIONNELLE DES EFFECTIFS, DES COMPETENCES ET D'UNE POLITIQUE
DE GESTION DU CAPITAL HUMAIN AU FEICOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Créé par la loi n°74/23 du 5 décembre 1974 portant organisation communale au Cameroun et rendu opérationnel en 1977, le Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), est un Etablissement Public à caractère économique et financier, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Il est placé sous la double tutelle des ministères en charge des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Finances. Le Fonds est régi par la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics et ses décrets d'application N°2019/320, N°2019/321 et N°2019/322 du 19 juin 2019.

Le FEICOM a pour mission générale de contribuer au développement harmonieux de toutes les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), sur la base de la solidarité nationale, de l'équilibre inter-régional et intercommunal, en liaison avec les administrations concernées. A ce titre, il :

- Centralise et procède à la redistribution des impôts et taxes communaux et régionaux soumis à péréquation, conformément à la réglementation en vigueur ;
- Met à la disposition des Régions, des Communes, des syndicats des communes et des communautés urbaines bénéficiaires, les quotes-parts correspondantes de la Dotation Générale de la Décentralisation arrêtée par le Gouvernement ;
- Procède au paiement de la rémunération des Présidents et membres des Bureaux des Conseils régionaux, ainsi que des Magistrats Municipaux ;
- Participe aux opérations financières visant à promouvoir le développement économique local, en liaison avec les autres administrations et structures concernées.

La vision du FEICOM est de « contribuer à faire des Collectivités Territoriales Décentralisées, un endroit où il fait bon vivre ». Ses valeurs sont : *Travail, Qualité du service et Ecoute client*

Dans le sillage de l'accélération du processus de décentralisation et dans l'optique de l'arrimer aux dispositions de la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics, le décret n°2018/635 du 31 octobre 2018 qui réorganise le Fonds, élargit ses interventions et son champ d'actions aux Régions, tout en diversifiant davantage ses sources de financement.

Le FEICOM qui est déjà certifié à la norme ISO 9001 version 2015, dans les domaines des études, de l'assistance-conseil aux élus, de la mobilisation des ressources, de la conception, du financement et du suivi des projets de développement local, est également engagé dans la mise en place d'un système de management intégré ISO 9001 et 14001

A la suite du décret N° 2018/365 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du FEICOM, l'organisme s'est doté d'un nouvel organigramme et d'une stratégie à moyen terme (2019-2024), consignée dans le Document de Stratégie du FEICOM (DSF). Ladite stratégie s'articule autour des trois (03) axes ci-après : « **Contribution à la mise en œuvre de la décentralisation et à la promotion de la gouvernance locale** », « **Financement durable des Collectivités Territoriales Décentralisées** » et « **Amélioration des performances de l'organisme** ».

Au regard de ce qui précède, le FEICOM a engagé un vaste chantier de modernisation de sa gestion, y compris celle de son Capital Humain.

La présente étude a pour objet de doter l'organisme d'outils de gestion prévisionnelle des effectifs, des compétences

adaptés à l'environnement et à ses besoins. Il s'agira de prendre en compte, les exigences imposées par la stratégie de l'organisme, le modèle de management par la performance mis en place, les nouveaux textes adoptés le 28 juillet 2020 par le conseil d'administration, ainsi que le processus de migration vers un système de management intégré. Pour ce faire, le consultant devra proposer une politique de gestion des ressources humaines englobant le recrutement, la mobilité, la gestion des effectifs et carrières.

Aussi, le FEICOM souhaite-t-il recruter un consultant en vue de l'accompagner dans l'élaboration des outils de la GPEC et d'une politique GRH.

2. Objet

Le Directeur Général du FEICOM, Maître d'Ouvrage, lance un avis de sollicitation à manifestation d'intérêt en vue de la pré-qualification d'un Cabinet pouvant accompagner le FEICOM à l'élaboration des outils de gestion prévisionnelle et d'une politique de gestion du Capital Humain au FEICOM.

3. Consistance des prestations

La présente mission est contractuelle, et a pour objectif :

- d'analyser et d'optimiser les outils existants : système d'évaluation de la performance, fiches de poste, cartographie des métiers et emplois, matrice de mobilité, référentiel des compétences, Plan d'organisation des effectifs...
- de mettre à jour l'existant et d'élaborer de nouveaux outils (Tableau de bord RH, plans de carrière et de succession, politiques de recrutement et d'intégration des nouveaux collaborateurs/trices, de développement des compétences, de gestion des effectifs, des carrières et des talents)

4. Méthodologie

A titre indicatif, cette étude pourrait se dérouler suivant les deux phases ci-après

Analyse des besoins exprimés (OS1) :

- Analyse du contexte général (environnement interne et externe) ;
- Conduite des entretiens avec les membres désignés de l'équipe projet ;
- Analyse des outils et du dispositif existant ;
- Définition de la démarche à adopter pour répondre aux besoins identifiés.

Mise à jour de l'existant, élaboration de nouveaux outils GPEC et de la politique RH (OS2) :

- Mise à jour des outils GPEC existants suivant la nécessité ;
- Définition et élaboration de nouveaux outils GPEC à mettre en place ;
- Elaboration de la politique RH de l'organisme prenant en compte les exigences du contexte précédemment identifiées ;
- Débriefing à la Direction du Capital Humain sur le rapport préliminaire de l'étude, les principaux constats, les conclusions et les recommandations ;
- Prise en compte des observations de la Direction du Capital Humain pour la production du rapport final de l'étude.

4. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt s'adresse aux Cabinets possédant des experts pouvant apporter des solutions aux problématiques liées à la gestion des Ressources Humaines ou Capital Humain.

6.Profil Cabinet

Le Cabinet en charge de l'étude devra mettre à disposition une équipe composée de :

- 1 expert(e) justifiant d'une expérience professionnelle dans la gestion des Ressources Humaines d'au moins quinze (15) ans, dont cinq (5) années dans le domaine des études techniques et la réalisation de projets de modernisation de la Gestion des Ressources Humaines ;
- Un statisticien justifiant d'au moins cinq (5) ans d'expérience dans l'analyse et la conception d'outils de suivi statistiques ;
- D'un psychologue doté d'au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la psychologie d'entreprise. Lesquels devront répondre au profil suivant :
- Un diplôme d'études supérieures (Bac + 5) en management de Ressources Humaines ou Psychologie d'entreprise ;
- Un certificat de formation attestant d'une aptitude à la formation des adultes ;
- Six (06) années d'expérience probante dans la conception, le développement et la mise en place du dispositif de GPEEC avec une expérience dans le secteur public ;
- Au moins cinq (5) années d'expérience dans l'animation des séminaires et des ateliers de formation ;
- Une excellente capacité de communication ;
- Maîtrise de la langue française et anglaise, excellente capacité de rédaction de rapports.

5. Financement

Les prestations objet du présent Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt seront financées par le budget du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale, Exercice 2021.

6. Remises des offres

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront parvenir en cinq exemplaires en français ou en anglais, sous pli fermé, à l'adresse ci-après, au plus tard le **25 MAI 2021 à 10 heures**, avec la mention suivante :

**« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°003/ASMI/FEICOM/CIPM 2021 DU 04 MAI 2021
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT A L'ELABORATION DES
OUTILS DE LA GESTION PREVISIONNELLE DES EFFECTIFS, DES COMPETENCES ET D'UNE POLITIQUE DE
GESTION DU CAPITAL HUMAIN AU FEICOM**

7. Composition du dossier

- Dossiers administratif et technique

Pour le Dossier Administratif, les pièces administratives suivantes sont requises :

- Une lettre de manifestation d'intérêt timbrée ;
- Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- Une copie certifiée de la carte de contribuable ;
- Une attestation de non redevance conforme ;
- Une copie d'inscription du Cabinet au registre de commerce certifiée conforme ;
- Une copie de l'attestation de non faillite ;
- Une attestation de soumission délivrée par la CNPS ;
- Attestation et plan de localisation certifiés.

** NB : Toutes les pièces fiscales devront être datées de moins de trois mois.*

Pour le Dossier Technique, les documents ci-dessous doivent être produits :

a) Chaque Consultant fournira :

- Un dossier de références techniques présentant les références d'au moins cinq (05) activités similaires réalisées au cours des cinq dernières années, présentant : le projet, le commanditaire, le coût des prestations, les procès-verbaux de réceptions ou de recette.
- une note présentant sa méthodologie, son calendrier et les moyens logistiques à disposition (moyens matériels, etc.)
- Un curriculum vitae signé et daté ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme ;
- Une attestation de présentation de l'original du diplôme ;
- Les curriculums vitae des consultants et leurs références dans leurs domaines de compétence respectifs ; ces références seront constituées par une description détaillée des interventions similaires déjà réalisées, ainsi que les noms des clients qui en ont bénéficié ;
- Les curriculums vitae de tout autre spécialiste que le prestataire souhaite faire intervenir.

Critères d'évaluation du Dossier technique

Critères d'évaluation	Répartition	Points	
		Nombre	Sous total
PRESENTATION GENERALE	Format	1,5 pts	05 pts
	Respect de l'ordre des pièces	1,5 pts	
	Intercalaires	2 pts	
COMPREHENSION DE LA MISSION	*Bonne compréhension	5 pts	05 pts
	*Compréhension Moyenne	2,5 pts	
	*Faible compréhension	1 pt	

METHODOLOGIE ET PLANNING D'EXECUTION DES PRESTATIONS	Méthodologie d'intervention : *Bonne (15 pts) *Moyenne (08 pts) * Faible (05 pts)	15 pts	23 pts
	Planning d'exécution conforme à la méthodologie : *Bonne (08 pts) *Moyenne (5 pts) *Faible (02 Pts)	8 pts	
EXPERIENCE DU CABINET	Ancienneté du Cabinet de plus de 10 ans dans les prestations similaires	10 pts	31 pts
	Références similaires dans les prestations en gestion du Capital Humain, 3 références (7 points par marché d'au moins de 10 000 0000 fcfa)	21 pts	
EXPERIENCE DU PERSONNEL DE LA MISSION	a/ <u>Chef de mission</u> : -Diplôme certifié en management des Ressources Humaines + CV signé et daté ; Certificat de formation attestation d'une aptitude à la formation des adultes	3 pts 5 pts	24 pts
	b/ <u>Personnel clé</u> (02) : Diplômes certifiés plus CV signé et daté	4 pts	
	-Au moins cinq ans (05) d'expérience dans les prestations similaires	10 pts	

Logistique	<u>Ordinateurs :</u>		6 pts
	*02 ordinateurs portables	2 pts	
	*pièces justificatives d'achat	1 pt	
	<u>Imprimante :</u>		
	*01 imprimante	1 pt	
	*pièce justificative d'achat	1 pt	
TOTAL			100 pts

Durée de la mission

La période de la mission est de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de la prestation hors délai de validation.

Des ordres de service seront notifiés par l'Ingénieur du Marché à la fin de chaque période.

8. Critères d'évaluation

1 critères éliminatoires :

- a) Dossier administratif resté incomplet 48 heures après l'ouverture des plis ;
- b) Note technique inférieure à 70% ;
- c) Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

2 Critères essentiels :

- a) Présentation générale de l'offre ;
- b) Compréhension de la mission ;
- c) Références de l'équipe pour des missions similaires ;
- d) Qualifications et compétences du Cabinet ;
- e) Méthodologie d'exécution des prestations ;
- f) Moyens logistiques.

9. Renseignements Complémentaires

DIRECTION GENERALE DU FEICOM

Service des Marchés et Approvisionnements, Porte 11, Poste 217, sis à l'ancien siège du FEICOM
 Quartier Mimboman BP 718 Yaoundé, FEICOM Rue 4.561, Mimboman Yde 4^{ème}
 Cameroun

Tel (237) 222 23 51 64- Fax (237) 222 23 17 59

YAOUNDE le 4 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE DJOHONG

COMMUNIQUE N° 001/G/ C-DJO/2021 DU 31/03 /2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION MUNICIPALE N° 014/DM/DM/CDJO/2021 DU 25/03/2021 OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CIPM/C-DJ/2021 DU 08/02/ 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLE DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUALOTI; EP GROUPE I DJOHONGL0T2: EM NABEMOL0T3: EP DAMISSA

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DJOHONG, porte à la connaissance du public que :

Par Décision N°011/2021/DM/C-DJO/2021 DU 25/03/2021 L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offre susmentionné pour le montant et le délai suivant :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) attribué	Délai d'exécution
MAIRE COMMUNE DJOHONG	EP DJOHONG GROUPE I	ETS VINA EXPRESS BP Ngaoundéré	18 000 000 (Dix-huit millions francs)	18 000 000 (Dix-huit millions francs)	QUATRE (04) mois
MAIRE COMMUNE DJOHONG	EP DAMISSA	ETS EMMERGENCY BP Ngaoundéré	17 999 980 (DIX SEPT MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT francs)	17 999 980 (DIX SEPT MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT francs)	QUATRE (04) mois
MAIRE COMMUNE DJOHONG	EM NABEMO	ETSVINA EXPRESS NGAOUNDERE	17 999 980 (DIX SEPT MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT francs)	17 999 980 (DIX SEPT MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT francs)	QUATRE (04) mois

Lesdites entreprises sont invitées à se présenter à la Commune de Djohong, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

DJOHONG le 31 Mars 2021

Le MAIRE

ISSAMA OUMAROU

COMMUNE DE YAOUNDE II

COMMUNIQUE N°003/CA/M/CAY2/SG/SMP/2021 DU 04 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAY2/CIPM/SMP/2021 DU 30 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II communique :

L'entreprise CAMTRACO SARL, N° R.C: 2008/B/626, N° Contr.: M03800024221B, B.P.: 4527 Yaoundé, Tél.: 699 59 72 36 / 675 64 75 39 est déclarée attributaire de la Lettre Commande relative à la Demande de Cotation N°001.

- Montant TTC en FCFA : *Quinze millions six cent soixante-deux mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf (15 662 599) ;*
- Délai d'exécution : **Quarante-cinq (45) Jours.**

YAOUNDE le 4 Mai 2021

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECISION N°009/D/FEICOM/DG DU 04 MAI 2021 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL RÉSEAU ET
TÉLÉPHONIQUE INFORMATIQUE AU FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE** Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics

Vu la Demande de Cotation N°007/DC/FEICOM/CIPM/2021 du 24 mars 2021, pour l'acquisition du matériel réseau et téléphonique informatique au FEICOM

DECIDE:

Article 1er : La Société ETS MEGNESTA, BP : 30520 Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 698 649 243 est déclarée adjudicataire

de la Demande de Cotation **N°007/DC/FEICOM/CIPM/2021 du 24 mars 2021** relative à l'acquisition du matériel réseau et téléphonique informatique au FEICOM, pour un montant de **vingt et un millions deux cent quatorze mille cinq cent soixante-quinze (21 214 575) francs CFA TTC** et pour un délai de livraison de **vingt et un (21) jours**, à compter de la date de notification de la Lettre Commande.

Article 2 : Le Responsable de ladite Société est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la Lettre-commande y afférente.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 4 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

GROUPE D'INITIATIVE COMMUNE ZOBÉA DES JEUNES DE BONEWONDA POUR LES ACTIVITÉS AGROPASTORALES ET PISCICOLES DU LITTORAL

PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE N° 002/DCO/GIC ZOBÉA/ CIPM/2021 DU 10/03/2021 POUR FOURNITURE ET LIVRAISON DU MATERIEL D, ELEVAGE DE POULETS DE CHAIR AU GIC ZOBÉA NOM DU PROJET PROJET POUR FOURNITURE ET LIVRAISON DU MATERIEL DELEVAGE DE POULETS DE CHAIR AU GIC ZOBÉA PAYS : CAMEROUN NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE L'ANNONCE : N°002/DCO/GIC ZOBÉA/ CIPM/2021 DU 10/03/2021 DESCRIPTION DU MARCHÉ : FOURNITURE ET LIVRAISON DU MATERIEL DELEVAGE DE POULETS DE CHAIR AU GIC ZOBÉA PÉRIODE D'EXÉCUTION : QUARANTE-CINQ JOURS (45) JOURS

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)
ATTRIBUTAIRE RETENU :

NOM	CEM ENTERPRISE SARL
Adresse	BP : 12729 Douala
Montant de l'offre lu publiquement	6779000 FCFA (TTC)
Montant de l'offre corrigée	6779000 FCFA (TTC)
Décision de la CIPM	Offre conforme au CIPM et évaluée la moins-disante

PRESTATAIRES NON RETENUS :

ETS MMG B.P : Douala Tél : 699044838/ 656068001 Raison du rejet : Pas de références dans le domaine et montant élevé.	RING SARL SOLARING B.P: Bafoussam; Tél : 656632069 Raison du rejet : Offre Financière élevée et pas de référence dans le domaine
--	---

DOUALA le 14 Avril 2021

Le PRÉSIDENT

NJOH EBONGO Jean Richard

COMMUNE DE FOUMBAN

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE ROUTE COMMUNALE NJI NTANEMEH-ENTREE
MENDOZA-MOSQUEE NKOUDOBAIN DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN FINANCEMENT: BIP MINTP**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 36 -463 01 641740 2250 861

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans l'exécution du Budget d'investissement Public (BIP), le maire de la commune de Fouban, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère des Travaux Publics (MINTP), un Appel d'offre National Ouvert pour **LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE ROUTE COMMUNALE NJI NTANEMEH-ENTREE MENDOZA-MOSQUEE NKOUDOBAIN DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets de l'appel d'offres portent sur la réhabilitation de la route communale de Nji Ntanemeh Entree Mendoza-Mosquee Nkoundoubain dans la Commune de Fouban et comprennent :

- installation du chantier ;
- le terrassement chaussée ;
- le terrassement chaussée ;
- Assainissement drainage.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de **27 COO 000 (Vingt sept millions) FCFA**.

4. Allotissement

Les travaux sont en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appels d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounaise ayant des compétences dans le domaine.

6. Financement

Les travaux, objets du présent appel d'offre sont financés par le Budget l'Investissement Publics exercice 2021 sur la ligne d'imputation Budgétaire N° 55 36 -463 01 641740 2250 861

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être consulté aux heures ouvrables AU SERVICE de la Commune de Fouban.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offre peut être obtenu et consulté au service technique de la commune de Fouban, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **54 000(cinquante quatre mille) francs CFA**, payable dans un poste comptable du trésor public(recette des finances, perception et trésoreries) de son choix.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au service technique de la commune de Fouban, tél:697 97 18 25 au plus tard le 14 mai 2021 à 12heures, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

007/AONO/C.FBAN/CIPM/2021 du 15 Avril 2021

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE ROUTE COMMUNALE NJI NTANEMEH-ENTREE
MENDOZA-MOSQUEE NKOUDUBAIN DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN
A n'ouvrir QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

NB:un soumissionnaire peut modifier, remplacer ou retirer son offre après l'avoir déposée, à condition que la notification écrite la modification ou le retrait, soit reçue par l'autorité contractante avant l'achèvement du délai prescrit pour le dépôt des offres. ladite notification doit être signée par un représentant habilité en application de l'article 20.2 du RGAO.La modification ou l'offre de remplacement correspondant doit être jointe à la notification écrite. Les enveloppes doivent porter clairement selon le cas, la mention:>et > ou<< MODIFICATION>>

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **540 000(cinq cent quarante mille) francs CFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date de signature des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises(en cours de validité) devront être impérativement produites conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres.

Elles doivent dater de moins de trois mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

TOUTE OFFRE non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offre sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le ministre des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **14 Mai 2021 à 13 heures** par la commission interne de passation des marchés publics de Fouban siégeant dans la salle de conférences de la commune de Fouban.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRE:

ne pas produire une déclaration sur l'honneur;

n'avoir pas satisfaire au moins 70% DES CRITERES DE L'ANALYSE DES OFFRES;

omission dans l'offre financière d'un prix quantifié;

absence d'une pièce administrative et non transmise dans les 48h qui suivent;

avoir un marché encore en cours d'exécution du fait de l'entreprise

etc voir pièce jointe

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évalué la moins disante sur la base de montant hors taxe TVA et jugée conforme au dossier d'appel d'offre.

16. Durée Validité des Offres

LES SOUMISSIONNAIRES RESTENT ENGAGÉS PAR LEURS OFFRES PENDANT UNE DURÉE DE QUATRE VINGT DIX (90) JOURS à PARTIR DE LA DATE FIXÉE POUR LA REMISE DES OFFRES;

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au services techniques de la commune de Foumban , tél :697971825 dès publication du présent avis.

FOUMBAN le 23 Avril 2021

Le MAIRE

NDAM NJOYA Tamaïno

PORT AUTONOME DE DOUALA

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 092/AOIO/CIPM-AS/PAD/2021 DU 28/04/2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES ÉQUIPEMENTS DE SONDAGE HYDROGRAPHIQUE AU PORT AUTONOME DE DOUALA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
2412000

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du PAD, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements de sondage hydrographique au Port Autonome de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser consistent en :

- la fourniture des équipements hydrographiques ;
- l'installation des équipements dans la vedette Hydro du PAD, dans le local de la Direction du Dragage et de Logistique Maritime et au sommet de l'immeuble IGH ;
- la mise en service des équipements ;
- la formation du personnel à l'utilisation des équipements.

Les détails sont indiqués dans le Cahier des Spécifications Techniques (ST), pièce 4.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel du projet est de **quatre cents soixante-dix-sept millions (477 000 000) TTC FCFA**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais et aux entreprises étrangères intégratrices des solutions pour les investigations subaquatiques en milieu portuaire.

Les entreprises peuvent soumissionner seules ou se constituer en groupement

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du PAD, Exercices 2021 et suivants, Code Tâche : 1104032, Code nature : 2412000.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat / Service de la Préparation des Marchés du PAD situé dans l'enceinte de l'ex Direction Technique, BP 4020 Douala, Tél. 233.42.01.33 / 233.43.55.00 – Fax 233.42.67.97, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sis au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cent soixante-quinze mille (**175 000**) **francs CFA** dans le compte n° **33598860001-94** intitulé "**Compte Spécial CAS-ARMP**" ouvert dans toutes les Agences BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés et des Contrats de Partenariat du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sis au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD, au plus tard le **14-06-2021 à 12 heures** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 092/AOIO/PAD/CIPM-AS/2021 DU 28-04-2021 POUR LA
FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS DE SONDEGE
HYDROGRAPHIQUE AU PORT AUTONOME DE DOUALA
« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de six (06) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances et figurant sur la liste constituant la pièce 09 du DAO, d'un montant de neuf million cinq cents quarante mille (**9 540 000**) **FCFA**. Cette caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. De façon spécifique, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera automatiquement le rejet de l'offre

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des offres administratives, financières et techniques, aura lieu le **14-06-2021 à 13 heures** à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres

13. Critères d'évaluation**Critères Eliminatoires :**

Les critères éliminatoires sont :

- Absence de la caution de soumission ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48h ;
- Fausses déclarations, pièces falsifiées ou non authentiques ;
- Absence de partenariat avec une société intégratrice des solutions pour les investigations subaquatiques en milieu portuaire ;
- Absence ou omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires et le devis quantitatif et estimatif ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédent dans l'exécution des marchés publics (mauvaise exécution, exécution partielle ou abandon) ;
- Absence du fichier numérique des offres dans l'offre financière ;
- Avoir satisfait moins de 19 (OUI) sur 24 dans les critères essentiels.

Critères Essentiels

L'évaluation des offres s'effectuera de manière binaire et selon le cadre de notation suivant :

- Présentation générale des offres ;
- Respect des caractéristiques techniques de la fourniture ;
- Qualifications et expérience du personnel clé ;
- Planning des tâches à réaliser en conformité avec les prestations envisagées dans le CST ;
- Références ;
- Attestation de capacité financière.

Seules les offres des soumissionnaires ayant satisfait 19 (OUI) sur 24 dans les critères essentiels seront admises à l'évaluation financière.

14. Attribution

Le marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre aura été techniquement qualifiée et évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires concernant le présent dossier d'appel d'offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction du Dragage et de la Logistique Maritime du PAD. B.P 4020 Douala, Tél : +(237)233 42 01 33, Fax :+ (237)233 42 67 97.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour tout acte de corruption, bien vouloir saisir la cellule anti-corruption mise en place suivant la décision N° 1300-17-DG/PAD du 27 Juillet 2017. Contacts : TEL : (+237) 233.42.01.33 FAX : (+237) 233.42.67.97

DOUALA le 28 Avril 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNE DE DJOHONG

COMMUNIQUE N° 004/C/ C-DJO/2021 DU 31 /03 /2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION MUNICIPALE N° 002/DM/CDJO/2021 DU 25/03/2021 OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CIPM/MBERE/C-DJ/2021 DU 08/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE YARMBANG DE LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DJOHONG, porte à la connaissance du public que :

Par Décision N° 011/2021/DM/C-DJO/2021 DU 25/03/2021, L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offre susmentionné pour le montant et le délai suivant :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA) attribué	Délai d'exécution
MAIRE COMMUNE DJOHONG	YARMBANG	ETS VINA EXPRESS BP 16 TIGNERE	29 999 980 (Vingtneuf millions neuf cent quatre-vingtdix-neuf mille neuf cent quatre-vingt francs) frs cfa	QUATRE (04) mois

Lesdites entreprises sont invitées à se présenter à la Commune de Djohong, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

DJOHONG le 31 Mars 2021

Le MAIRE

ISSAMA OUMAROU

COMMUNE DE KIIKI

**DECISION MUNICIPALE N°04/D.A/J.04/COKI/SG/2021. PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE DU
MARCHEDES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE INTER R0103
(BAFIA-MESSANSANG)-BIABETOM-YAKAN-REBANG ET LA BOUCLE CARREFOUR ALADJI
MEKAN-MOUKEN-BIABETOM DANS LA COMMUNE DE KIIKI, LE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU,
REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KIIKI

Vu La Constitution ;

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu



La Loi 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

La Loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

La Loi N° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Le Décret N°77/91 du 23 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de communes et établissements communaux, modifié et complété par le décret N° 90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Le Décret N° 92/127 du 26 juin 1992 portant création de la commune de KIIKI ;

Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018 ;

Le Décret 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Le Décret N° 2017/074 du 13 mars 2017 portant nomination de préfets ;

Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

L'Arrêté N° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

L'Arrêté N° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des Marchés auprès des communes et communautés urbains ;

L'Arrêté N°000134/A/MINDDEVEL Du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin municipal 09 février 2020 dans la Commune de KIIKI, Département du Mbam et Inoubou ;

La circulaire N° 033/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

La circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020, portant instruction relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

La Décision N° 00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;

Le Procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation du Marché de la Commune de KIIKI **28 AVRIL 2021**.

Considérant ***l'avis d'Appel d'Offre National Ouvert N°009/AONO/CIPM/COKI/2021 du 20 mars 2021 (en procédure d'urgence) des travaux d'entretien de la route inter R0103 (BAFIA-MESSANSANG)-BIABETOM-YAKAN-REBANG ET LA BOUCLE CARREFOUR ALADJI MEKAN-MOUKEN-BIABETOM DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.***

DECIDE

Article 1er : l'**ETS BM AND PARTNERS CONSULTING, BP: 2282 YAOUNDE, TEL: 678 726 544/696 043 436**, est déclaré adjudicataire de la Lettre du marché relative à l'offre susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- **Nature du marché :** ENTRETIEN DE LA ROUTE INTER R0103 (BAFIA-MESSANSANG)-BIABETOM-YAKAN-REBANG ET LA BOUCLE CARREFOUR ALADJI MEKAN-MOUKEN-BIABETOM DANS LA COMMUNE DE KIIKI, REGION DU CENTRE.
- **Montant de la Lettre Commande :** QUARANTE NEUF MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT QUATORZE MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT HUIT (49 994 388)FRANCS CFA (TTC) POUR T1(2021) ET QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT SEIZE MILLE HUIT CENT TROIS (99 996 803) FRANCS CFA (TTC) POUR T2(2022).
- **Délai d'exécution :** 03 mois/tranche.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée et communiquée partout où besoin. /-

KIIKI le 29 Avril 2021

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°009/C/FEICOM/DG DU 04 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA
DEMANDE DE COTATION POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL RESEAU ET TELEPHONIQUE
INFORMATIQUE AU FEICOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE
(FEICOM),**

Communique :

Par décision N°009/D/FEICOM/DG du 04 MAI 2021

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation sus citée.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
ETS MEGNESTA	VINGT ET UN MILLIONS DEUX CENT QUATORZE MILLE CINQ CENT SOIXANTE-QUINZE (21 214 575) FRANCS CFA TTC	VINGT ET UN (21) jours

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 4 Mai 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

GROUPE D'INITIATIVE COMMUNE ZOBÉA DES JEUNES DE BONEWONDA POUR LES ACTIVITÉS AGROPASTORALES ET PISCICOLES DU LITTORAL

PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°001/DCO/GIC ZOBÉA/CIPM/2021 DU 11/03/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BATIMENTS DONT UN DE 300 (30X10) M2 ET UN SECOND DE 400 (40X10) M2, UN MAGASIN – BUREAU DE 30 M2, DEUX SUPPORT A CUBITAINER EQUIPES DE CUBITAINERS DE 1000 LITRES ET IMPLANTATION D'UNE PLAQUE D'IDENTIFICATION DU PROJET. PAYS : CAMEROUN

NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE L'ANNONCE : N°001/DCO/GIC ZOBÉA/CIPM/ 2021 DU 11/03/2021

DESCRIPTION DU MARCHÉ : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BÂTIMENTS DE 300 M2 ET UN SECOND DE 400 M2, UN MAGASIN-BUREAU DE 30 M2, DEUX SUPPORTS À CUBITAINER ÉQUIPÉS DE CUBITAINERS DE 1000 LITRES ET IMPLANTATION D'UNE PLAQUE D'IDENTIFICATION DU PROJET..

PÉRIODE D'EXÉCUTION : QUATRE VINGT DIX (90) JOURS

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)
ATTRIBUTAIRE RETENU :

NOM	ETS CGAP
Adresse	BP : 8563 – TEL : 699853964/ 677750589
Montant de l'offre lu publiquement	29 387728 FCFA (TTC)
Montant de l'offre corrigée	29 387728 FCFA (TTC)
Décision de la CIPM	Offre conforme au CIPM et évaluée la moins-disante

PRESTATAIRES NON RETENUS :

ETS MMG B.P : Douala Tél : 699044838/ 656068001 Raison du rejet : Offre Financière élevée	ETS APD B.P: 1832 Douala ; Tél : 677584573 Raison du rejet : Offre Financière élevée
--	---

DOUALA le 14 Avril 2021

Le PRÉSIDENT

NJOH EBONGO Jean Richard

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°009/C/FEICOM/DG DU 04 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA
DEMANDE DE COTATION POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL RESEAU ET TELEPHONIQUE
INFORMATIQUE AU FEICOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE
(FEICOM),**

Communique :

Par décision N°009/D/FEICOM/DG du 04 MAI 2021

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation sus citée.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
ETS MEGNESTA	VINGT ET UN MILLIONS DEUX CENT QUATORZE MILLE CINQ CENT SOIXANTE-QUINZE (21 214 575) FRANCS CFA TTC	VINGT ET UN (21) jours

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 4 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE DJOHONG

COMMUNIQUE N° 005/C/C-DJO/2021 DU /04 /2021 PORTANT PUBLICATION DES DECISIONS MUNICIPALES N° 008/009/010/DM/CDJO/2021 DU 25/03/2021 OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CIPM/MBERE/C-DJ/2021 DU 08/02/ 2021 POUR LES TRAVAUX DE TRANSFORMATION D'UN FORAGE PMH EN UN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE A DJOHONG QUARTIER KAIGAMA, CSI DJOHONG ET CSI DE GANDINANG DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DJOHONG, porte à la connaissance du public :

Par Décision N° 008/009/010/DM/C-DJO/2021 DU 25/03/2021, L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offre susmentionné pour le montant et le délai suivant :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA) attribué	Délai d'exécution
MAIRE COMMUNE DJOHONG	DJOHONG	ETS EGETRA BP 27S NGAOUNDERE	10 000 000 (DIX millions francs) frs cfa	QUATRE (04) mois
MAIRE COMMUNE DJOHONG	DJOHONG	ETS EGETRA BP 27S NGAOUNDERE	10 000 000 (DIX millions francs) frs cfa	QUATRE (04) mois
MAIRE COMMUNE DJOHONG	DJOHONG	ETS HYDR-EAU CHALLENGE BP 326 NGAOUNDERE	9 997 920 (NEUF - millions NEUF CENT QUATRE DIX NEUF MILLE NEUF CENT VINGT francs) frs cfa	QUATRE (04) mois

Lesdites entreprises sont invitées à se présenter à la Commune de Djohong, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

DJOHONG le 31 Mars 2021

Le MAIRE

ISSAMA OUMAROU

PORT AUTONOME DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 089/AONO/CIPM-AS/PAD/2021 DU 28/04/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BUREAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le nettoyage des locaux et bureaux du Port Autonome de Douala.

2. Allotissement

Répartition des lots

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont réparties en cinq (05) lots ainsi qu'il suit :

- Lot n°1 : Immeuble Siège et les bureaux PAD qui sont à l'IGH : facturation et les 6ème, 7ème, 8ème, 9ème, 10ème, 12ème, 14ème et 15ème étages de l'IGH + CLUB HOUSE ; les toilettes, les ascenseurs, les salles de réunions, les parkings et sous-sols 1 & 2, l'esplanade de la Direction Générale.
- Lot n°2 : Dispensaire du Port, Magasin Général, le Bâtiment des Archives, le Service Gestion des Parcs Automobiles, les Ateliers et le bâtiment des secteurs d'activités portuaires 1 et 2, sis à côté du CMS/PAD.
- Lot n°3 : La Direction des Aménagements Portuaires, la Direction du Dragage et de la Logistique Maritime, la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, la Division de l'Audit et de la Qualité, et les Terminaux (Port de Pêche, Amont et Rive Droite), la Division des Opérations Portuaires (DOP).
- Lot n°4 : La Capitainerie, le bâtiment des secteurs d'activités portuaires 3 et 4, sis à côté de la Base navale ; le point unique des contrôles parcs automobiles SOCOMAR ; la Caserne des Marins Pompiers et les Terminaux (Divers, Conteneurs, Bois et Quai BOSCAM).
- Lot n°5 : Le Port Autonome de Limbé : Bâtiments administratifs (Bureaux : Principal, Exploitation et les Espaces Verts autour desdits bureaux), les bureaux du quai Bota, les Espaces Verts dans l'enceinte du quai Bota, surface résidentielle de Down Beach, et quartiers de service supérieurs - Case de Passage du Directeur Général, Case de Passage Pilotes, Résidence de service du Port - Logement de fonction du Commandant du Port – et les espaces verts desdits logements, plus TIKO.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises installées au Cameroun spécialisées dans le domaine.

4. Financement

Les prestations seront financées par le budget du PAD, exercices 2021 et suivants.

Les coûts prévisionnels de chaque lot sont les suivants :

- Lot 1 : 130 000 000 F CFA
- Lot 2 : 50 000 000 F CFA
- Lot 3 : 50 000 000 F CFA
- Lot 4 : 55 000 000 F CFA
- Lot 5 : 35 000 000 F CFA

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat / Service de la Préparation des Marchés du PAD situé dans l'enceinte de l'ex Direction Technique, BP 4020 Douala, Tél. 233.42.01.33 / 233.43.55.00 – Fax 233.42.67.97, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sis au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) francs CFA** dans le compte n° **33598860001-94** intitulé **“Compte Spécial CAS-ARMP”** ouvert dans toutes les Agences BICEC.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés et des Contrats de Partenariat du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sis au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD, au plus tard le **21-05-2021 à 12 heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 089/AONO/CIPM-AS/PAD/2021 DU 28-04-2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE NETTOYAGE DES
LOCAUX ET DES BUREAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA.
« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu est de deux (02) ans comme suit :

- tranche ferme : du 1^{er} juin 2021 au 31 mai 2022 ;
- tranche conditionnelle : du 1^{er} juin 2022 au 31 mai 2023.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission par lot délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère des Finances dont la liste figure à la pièce 9 du DAO d'un montant égal :

- Lot 1 : 2 000 000 F CFA
- Lot 2 : 950 000 F CFA
- Lot 3 : 950 000 F CFA
- Lot 4 : 1 000 000 F CFA
- Lot 5 : 650 000 F CFA

Ces cautions doivent être valables pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. De façon spécifique, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera automatiquement le rejet de l'offre

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **21-05-2021 à 13 heures** à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

12. Critères d'évaluation

Critères Eliminatoires :

Les principaux critères éliminatoires sont :

- Absence de la caution de soumission ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48h ;
- Fausses déclarations, pièces falsifiées ou non authentiques ;
- Absence de l'attestation sur l'honneur de visite de site ;
- Non-respect du nombre d'agents requis par lot;
- Superviseur non titulaire d'un Diplôme de Qualification Professionnelle (DQP) ou équivalent en Technique de Surface ou en Hébergement ;
- Présence des informations financières dans le dossier administratif ou les offres techniques ;
- Absence ou omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires et le devis quantitatif et estimatif ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédent dans l'exécution des marchés publics (mauvaise exécution, exécution partielle ou abandon)
- Absence du fichier numérique des offres dans l'offre financière ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100.

2 Critères Essentiels

L'évaluation des offres techniques se fera selon le cadre de notation suivant :

- Présentation de l'offre 02 pts
- Références du soumissionnaire 30 pts
- Expérience du personnel 10 pts
- Moyen logistique et matériel 50 pts
- Organisation du travail et plan de déploiement des agents 08 pts

TOTAL 100 pts

Les critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Seule l'offre ayant obtenu un score supérieur ou égal à 80 points sera qualifié pour l'analyse financière.

13. Attribution

Le ou les marchés seront attribués au soumissionnaire qui aura produit l'offre la moins-disante.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour tous les lots mais ne peuvent être attributaires de plus de deux (02) lots.

A ce titre, les soumissionnaires devront indiquer l'ordre de préférence des lots.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires concernant le présent dossier d'appel d'offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du PAD. B.P 4020 Douala, Tél : +(237)233 42 01 33, Fax : +(237)233 42 67 97.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour tout acte de corruption, bien vouloir saisir la cellule anti-corruption mise en place suivant la décision N° 1300-17-DG/PAD du 27 Juillet 2017. Contacts : TEL : (+237) 233.42.01.33 FAX : (+237) 233.42.67.97

DOUALA le 28 Avril 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNE DE KIIKI

**DECISION MUNICIPALE N°09/D.A/J.04/COKI/SG/2021. PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE
COMMANDEPOUR LES TRAVAUXDE REHABILITATION DE DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE A
L'ECOLE PUBLIQUE DE MOUKO I, COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION
DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KIIKI

Vu La Constitution ;

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

La Loi 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

La Loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

La Loi N° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Le Décret N°77/91 du 23 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de communes et établissements communaux, modifié et complété par le décret N° 90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Le Décret N° 92/127 du 26 juin 1992 portant création de la commune de KIIKI ;

Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018 ;

Le Décret 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Le Décret N° 2017/074 du 13 mars 2017 portant nomination de préfets ;

Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

L'Arrêté N° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

L'Arrêté N° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des Marchés auprès des communes et communautés urbains ;

L'Arrêté N°000134/A/MINDDEVEL Du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issu du scrutin municipal 09 février 2020 dans la Commune de KIIKI, Département du Mbam et Inoubou ;

La circulaire N° 033/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

La circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020, portant instruction relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

La Décision N° 00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;

Le Procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation du Marché de la Commune de KIIKI **28 AVRIL 2021**.

Considérant ***l'avis d'Appel d'Offre National Ouvert N°005/AONO/CIPM/COKI/2021 du 20 mars 2021 (en procédure d'urgence) pour les travaux de réhabilitation de quatre (04) salles de classe à L'Ecole Publique de MOUKO I, COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.***

DECIDE

Article 1er : l'**ETS GENEVIEVE & MOUNG, BP: 141 BAFIA, TEL: 677 215 427**, est déclaré adjudicataire de la Lettre commanderelative à l'offre susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- **Nature du marché :** REHABILITATION DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MOUKO I, COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE
- **Montant de la Lettre Commande :** SEIZE MILLIONS NEUF CENT TRENTE TROIS MILLE CINQ CENT (16 933 500)FCFA TTC.
- **Délai d'exécution :** 03 mois.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée et communiquée partout où besoin. /-

KIIKI le 29 Avril 2021

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE DE MBANGA

ADDITIF RECTIFICATIF N°001/AR/CMBA/CIGSMP/2021 RELATIF A L' AVIS DE CONSULTATION N°003/AC/MINEDUB/C/MBA/CIGSM/CIPM/2021 DU 12/04/2021 POUR LA LIVRAISON DES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DA LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies et une copie numérique sur clé USB (du projet de la Lettre-Commande) marqués mie {s, devra parvenir à la Mairie de Mbanga au Service Technique de la mairie de Mbanga, au plus tard le 05/05/2021 à 11 HEURES (heure limite) et devra porter la mention : AVIS DE CONSULTATION N°003/AC/MINEDUB/C/MBA/CIGSM/CIPM/2021 du 12/04/2021 POUR LA LIVRAISON DES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, DEPARTEMENT DU MOUNGO A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutot Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies et une copie numérique sur clé USB (du projet de la Lettre-Commande) marqués mie {s, devra parvenir à la Mairie de Mbanga au Service Technique de la mairie de Mbanga, au plus tard le 12/05/2021 à 11 HEURES (heure limite) et devra porter la mention : AVIS DE CONSULTATION N°003/AC/MINEDUB/C/MBA/CIGSM/CIPM/2021 du 12/04/2021 POUR LA LIVRAISON DES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, DEPARTEMENT DU MOUNGO A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis aura lieu le 05/05/2021 à 12 HEURES et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics p acee a pê la Commune de Mbanga dans la salle des actes. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une bonne connaissance de son offre.
	Lire plutot L'ouverture des plis aura lieu le 12/05/2021 à 12 HEURES et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics p acee a pê la Commune de Mbanga dans la salle des actes. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une bonne connaissance de son offre.

MBANGA le 30 Avril 2021

Le MAIRE

ENDALLE EPSE EJAKE MBONDO HENRIETTE

COMMUNE DE MBANGA

ADDITIF RECTIFICATIF N°001/AR/CMBA/CIGSMP/2021 RELATIF A L' AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 002/AC/MINDDEVEL/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 DU 12/04/2021

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies et une copie numérique sur clé USB (du projet de la Lettre-Commande) marqués mie {s, devra parvenir à la Mairie de Mbanga au Service Technique de la mairie de Mbanga, au plus tard le 05/05/2021 à 11 HEURES (heure limite) et devra porter la mention : AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 002/AC/MINDDEVEL/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 DU 12/04/2021 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU COMPLEXE ABRITANT LES ÉCOLES PUBLIQUES GROUPE 1, GROUPE 2 ET GROUPE 5 DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutot Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies et une copie numérique sur clé USB (du projet de la Lettre-Commande) marqués mie {s, devra parvenir à la Mairie de Mbanga au Service Technique de la mairie de Mbanga, au plus tard le 12/05/2021 à 11 HEURES (heure limite) et devra porter la mention : AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 002/AC/MINDDEVEL/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 DU 12/04/2021 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU COMPLEXE ABRITANT LES ÉCOLES PUBLIQUES GROUPE 1, GROUPE 2 ET GROUPE 5 DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis aura lieu le 05/05/2021 à 12 HEURES et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune de Mbanga dans la salle des actes. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une bonne connaissance de son offre.
	Lire plutot L'ouverture des plis aura lieu le 12/05/2021 à 12 HEURES et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune de Mbanga dans la salle des actes. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une bonne connaissance de son offre.

MBANGA le 30 Avril 2021

Le MAIRE

ENDALLE EPSE EJAKE MBONDO HENRIETTE

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

COMMUNIQUE N°016/C/HGD/DG/SMP/2021 DU 04 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°014/AONO/HGD/CIPM/2021 DU 29 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DE DÉSINFECTANTS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :

Par décision N°016/D/HGD/DG/SMP/2021 du 04 Mai 2021, l'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	Gima-Bambot Healthcare Ltd, B.P : 10189 Douala	21 790 000	Cinq (05) mois

Ladite entreprise est invitée à bien vouloir prendre attache avec l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), afin de procéder sous quinzaine à la souscription du projet de marché relatif à cette commande, en vue de sa contractualisation.

Aussi, les soumissionnaires MEDIBEST Sarl et POLYPHARMA Sarl qui ont participé à cette consultation et n'ont pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

Enfin, le présent communiqué tient lieu de main de levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus cités ci-dessus.

DOUALA le 4 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE DE MA`AN

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/DAONO/PU/L12/CDPM/2021 DU 22AVRIL 2021POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE MA'AN

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
55 65 685 03 330010 6189 331

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet de la Vallée du Ntem, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation et d'équipement en mobilier de bureau du Centre Médical d'Arrondissement (CMA) de Ma'an.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les travaux préparatoires, la maçonnerie et l'élévation, le revêtement sol et murs, la menuiserie bois et [métallique. la](#) plomberie et sanitaire, l'électricité, la climatisation, la charpente et couverture, la foration, le réservoir d'eau, la propreté du bâtiment abandonné et l'équipement en mobilier de bureau pour un montant total toutes taxes comprises de cent cinquante millions (150 000 000) francs CFA.

3. Cout Prévisionnel

un montant total toutes taxes comprises de cent cinquante millions (150 000 000) francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de Bâtiment et Travaux Publics de droit Camerounais ayant une bonne expérience dans les travaux de génie civil et équipement en mobilier de bureau, justifiant des capacités techniques et financières requises pour la bonne réalisation du marché et soumises au régime du réel.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier du Préfet de la Vallée du Ntem dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de l'Appel d'Offres de cent cinquante mille (150 000) francs CFA versée au Trésor Public (Recette des Finances d'Ambam). Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

6. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Commencer les travaux.

7. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de trois millions (3 000 000) francs CFA établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, après constitution du cautionnement définitif.

N.B. : Ce cautionnement peut être remplacé par un chèque certifié, un chèque bancaire ou une hypothèque légale.

8. Recevabilité des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé au Secrétariat Particulier du Préfet de la Vallée du Ntem. **au plus tard le 13/05/2021 à 14 heures** précises, heure locale et devra porter la mention

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
001/DAONO/PU/L12/CDPM/2021 DU 22/04/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET
D'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE MA'AN**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute offre non au régime du réel, non produite en sept exemplaires et non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, **aura lieu le 13/05/2021 à 15 heures** précises, heure locale à la Salle de Réunions de la Préfecture d'Ambam, par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

10. Critères d'évaluation**a) Critères éliminatoires**

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres (disposition de [Article 92(9) du décret NQ 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics) ;

Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;

Manoeuvres frauduleuses ;

Entreprise non assujettie au régime du réel ;

Absence de la caution de soumission ;

Dossier technique incomplet ;

Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;

Offre financière incomplète ;

Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;

b) Critères essentiels

Présentation générale de l'offre ;

Références de l'entreprise ;

Moyens matériels ;

Personnel d'encadrement de l'entreprise ;

Propositions techniques ;

Méthodologie d'exécution de chaque tâche ;

Planning d'exécution des travaux ;

Visite des lieux et rapport de visite.

Seules Les soumissions qui auront obtenu au moins 70% de « oui » à l'offre technique seront admises à l'analyse financière.

11. Attribution

Le Marché est attribué au soumissionnaire dont l'offre a été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et donc l'offre aura été évaluée la moins disante.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la **Préfecture d'Ambam** ou au **Service de Santé de District d'Ambam**.

EFOULAN le 22 Avril 2021

Le PRÉFET

BOUBA HAMAN

PORT AUTONOME DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 090/AONO/CIPM-AS/PAD/2021 DU 28/04/2021 RELATIF A LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE 165 KVA POUR L'IMMEUBLE SIÈGE DE LA SUBDIVISION PORTUAIRE DE LIMBÉ.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala (PAD) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture, l'installation et la mise en service de un (01) groupe électrogène de 165 KVA pour l'immeuble siège de la subdivision portuaire de Limbé.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter portent sur la fourniture, l'installation et la mise en service d'un groupe électrogène à la subdivision portuaire de Limbé.

Les détails sont indiqués dans le Cahier des Spécifications Techniques, pièce 4.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine de la fourniture et la maintenance des groupes électrogènes.A

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'offres sont financées par le budget du PAD Exercice 2021, ligne budgétaire n° 3203025. Le montant prévisionnel est de **cinquante-cinq millions (55.000.000) FCFA Toutes Taxes comprises.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales / Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat / Service de la Préparation des Marchés du PAD situé dans l'enceinte de l'ex Direction Technique, BP 4020 Douala, Tél. 233.42.01.33 / 233.43.55.00 – Fax 233.42.67.97, dès publication du présent avis

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés et des Contrats de Partenariats du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sis au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante-dix mille (70.000) francs CFA** au compte **CAS-ARMP n° 33598860 001 - 94** ouvert dans les agences BICEC du CAMEROUN

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés et des Contrats de Partenariats du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sise au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD, au plus tard le **03-06-2021 à 12 heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 090/AONO/CIPM-AS/PAD/2021 DU 28-04-2021 RELATIF À LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE 165 KVA POUR L'IMMEUBLE SIÈGE DE LA SUBDIVISION PORTUAIRE DE LIMBÉ

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

«Les soumissionnaires remettront en plus du pli fermé visé ci-dessus, le fichier numérique de leur offre (dossier administratif, offres techniques et financières)

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou organisme financier autorisés à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et dont le modèle figure à la pièce 9 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de **1.100.000 (un million cent mille Francs)** CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres

11. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le 03-06-2021 à 13 heures à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres

13. Critères d'évaluation**Principaux critères éliminatoires**

- Absence de la caution de soumission ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après le délai de 48 heures ;
- Fausses déclarations, pièces falsifiées ou non authentiques ;
- Présence des informations financières dans le dossier administratif et l'offre technique ;
- Absence du rapport de visite avec photos ;
- Absence du contrat de partenariat ou de l'agrément du fabricant pour la représentation et la vente ;
- Absence ou omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires et le devis quantitatif et estimatif ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédent dans l'exécution des marchés publics (mauvaise exécution, exécution partielle ou abandon)
- Non-respect d'un seul point des spécifications techniques du groupe électrogène ;
- Note technique inférieure à 11 « OUI » sur 14

Les principaux critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (OUI) ou (NON) et se fera sur la base des critères suivants

- 1) Présentation générale de l'offre ;
- 2) Références du soumissionnaire ;
- 3) Qualification du personnel clé ;
- 4) Capacité financière ;
- 5) Garantie offerte ;
- 6) Planning prévisionnel et délai d'exécution.

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu le score technique supérieure à 11 « OUI » sur 14 aux critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

14. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre financière sera la moins disante

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

16. Renseignements Complémentaires

Toute demande de renseignements complémentaires, concernant le présent dossier d'Appel d'Offres, peut être obtenue auprès de la Direction des Affaires Générales du PAD, BP 4020 Douala, Tel: (237) 233 40 54 45; Fax (237) 233-42-01-33, E-mail : pad@pad.cm.

Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir saisir la cellule anti-corruption mise en place suivant la décision N° 1300-17-DG/PAD du 27 Juillet 2017. Contacts : TEL : (+237) 233.42.01.33 FAX : (+237) 233.42.67.97

DOUALA le 28 Avril 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

DECISION N°016/D/HGD/DG/SMP/2021 DU 04 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°014/AONO/HGD/CIPM/2021 DU 29 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DE DÉSINFECTANTS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,

Vu La Constitution.

Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

Vu La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun.

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Vu La loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021.

Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Vu La décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne d Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision N°186/DIR-GEN/HGD/10/2019.

Vu La circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, et au suivi et contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités Publiques, pour l'exercice 2021.

Vu L'appel d'offres national ouvert N°014/AONO/HGD/CIPM/2021 du 29 Mars 2021.

Vu La lettre de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala datée du 30 Avril 2021 portant proposition d'attribution.

DECIDE :

Article 1^{er}.- L'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	Gima-Bambot Healthcare Ltd, B.P : 10189 Douala	21 790 000	Cinq (05) mois

Article 2.-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 4 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

PORT AUTONOME DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 091/AONO/CIPM-AS/PAD/2021 DU 28/04/2021 RELATIF À LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE TROIS GROUPES ÉLECTROGENES DE 165 KVA AU PORT AUTONOME DE DOUALA.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala (PAD) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture, l'installation et la mise en service de trois (03) groupes électrogènes de 165 KVA au Port Autonome de Douala (PAD).

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter portent sur la fourniture, l'installation et la mise en service de trois groupes électrogènes au PAD.

Les détails sont indiqués dans le Cahier des Spécifications Techniques, pièce 4

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine de la fourniture et la maintenance des groupes électrogènes

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'offres sont financées par le budget du PAD Exercice 2021, ligne budgétaire n° 3203007. Le montant prévisionnel est de **cent cinquante (150.000.000) FCFA Toutes Taxes comprises.**

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales / Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat / Service de la Préparation des Marchés du PAD situé dans l'enceinte de l'ex Direction Technique, BP 4020 Douala, Tél. 233.42.01.33 / 233.43.55.00 – Fax 233.42.67.97, dès publication du présent avis

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés et des Contrats de Partenariat du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sis au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA** au compte **CAS-ARMP n° 33598860 001 - 94** ouvert dans les agences BICEC du CAMEROUN

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés et des Contrats de Partenariat du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sise au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD, au plus tard le **03-06-2021 à 12 heures** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 091/AONO/CIPM-AS/PAD/2021 DU 28-04-2021 RELATIF À LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE
EN SERVICE DE TROIS GROUPES ÉLECTROGENES DE 165 KVA AU PORT AUTONOME DE DOUALA ORT
AUTONOME DE DOUALA**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

**«Les soumissionnaires remettront en plus du pli fermé visé ci-dessus, le fichier numérique de leur offre
(dossier administratif, offres techniques et financières).**

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou organisme financier autorisés à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et dont le modèle figure à la pièce 9 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de **3.000.000 (trois million Francs)** CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres

10. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **03-06-2021 à 13 heures** à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres

12. Critères d'évaluation**Principaux critères éliminatoires**

- Absence de la caution de soumission ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après le délai de 48 heures ;
- Fausses déclarations, pièces falsifiées ou non authentiques ;
- Présence des informations financières dans le dossier administratif et l'offre technique ;
- Absence du rapport de visite avec photos ;
- Absence du contrat de partenariat ou de l'agrément du fabricant pour la représentation et la vente ;
- Absence ou omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires et le devis quantitatif et estimatif ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédent dans l'exécution des marchés publics (mauvaise exécution, exécution partielle ou abandon)
- Non-respect d'un seul point des spécifications techniques des groupes électrogènes ;
- Note technique inférieure à 12 « OUI » sur 15.

Les principaux critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (OUI) ou (NON) et se fera sur la base des critères suivants

- 1) Présentation générale de l'offre ;
- 2) Références du soumissionnaire ;
- 3) Qualification du personnel clé ;
- 4) Capacité financière ;
- 5) Garantie offerte ;
- 6) Planning prévisionnel et délai d'exécution.

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu le score technique supérieure à 12 « OUI » sur 15 aux critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

13. Attribution

Le Marché sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre financière sera la moins disante

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Toute demande de renseignements complémentaires, concernant le présent dossier d'Appel d'Offres, peut être obtenue auprès de la Direction des Affaires Générales du PAD, BP 4020 Douala, Tel: (237) 233 40 54 45; Fax (237) 233-42-01-33, E-mail : pad@pad.cm.

Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir saisir la cellule anti-corruption mise en place suivant la décision N° 1300-17-DG/PAD du 27 Juillet 2017. Contacts : TEL : (+237) 233.42.01.33 FAX : (+237) 233.42.67.97

DOUALA le 28 Avril 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/INS/CIPM/2021 DU 07 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU A L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) - EXERCICE 2021 ADDITIF

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Pièce n°2- Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO) Article 6 : Qualification du Soumissionnaire Insérer l'article 6(3) «Les soumissionnaires doivent également présenter des propositions suffisamment détaillées pour d qu'elles sont conformes aux spécifications techniques et aux délais de livraison visés dans le RPAO.» Article 19 : Caution de soumission Insérer l'article 19(6) « 19.6. La caution de soumission peut être saisie :

a. Si le Soumissionnaire :

1. i. Retire son offre pendant le délai de validité qu'il aura spécifié dans son offre ; ou ;
2. ii. N'accepte pas la correction des erreurs en appli- cation de l'article 32 du RGAO ; ou

b. Si le Soumissionnaire retenu

1. i. Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 38 du RGAO, ou
2. ii. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 39 du RGAO.
3. iii. Refuse de recevoir notification du marché ou de l'ordre de service de démarrage des prestations.»

Article 27 : Caractère confidentiel de la procédure

Insérer l'article 27 (1) « Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, à la vérification de la qualification des soumissionnaires et à la proposition d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique, sous peine de disqualification de l'offre du soumissionnaire et de la suspension des auteurs de toutes activités dans le domaine des Marchés Publics. »

Insérer l'article 39 : Publication des résultats d'attribution du marché et recours

39.1. Toute décision d'attribution d'un marché public par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué est insérée dans le journal des marchés publics édité par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics, dans toute autre publication habilitée.

39.2 L'Autorité Contractante communique à tout soumissionnaire ou administration concernée, sur requête à lui adressée, le délai maximal de cinq (5) jours après la publication des résultats d'attribution, le rapport de l'observateur indépendant ainsi que les motifs de la décision.

procès-verbal de la séance d'attribution du marché y relatif auquel est annexé le rapport d'analyse des offres.

39.3. l'Autorité Contractante est tenu de communiquer les motifs de rejet des offres des soumissionnaires concernés font la demande.

39.4. Après la publication du résultat de l'attribution, les offres non retirées dans un délai maximal de quinze (15) jours détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des publics.

39.5. En cas de recours, il doit être adressé au Ministre chargé des Marchés publics, avec copies à l'organisme chargé de la r des Marchés Publics, à l'Autorité Contractante et au Président de ladite Commission.

Il doit intervenir dans un délai maximum de cinq (05) jours ouvrables après la publication des résultats.

Insérer l'article 40 : Signature du marché

40.1. Après publication des résultats, le projet de marché souscrit par l'attributaire est soumis à la Commission de Passa Marchés compétente, pour examen et avis, le cas échéant, au visa préalable du Ministre en Charge des Marchés Publics.

40.2. l'Autorité Contractante dispose d'un délai de sept (07) jours pour la signature du marché à compter de la date de réco projet de marché examiné par la commission des marchés compétente et souscrit par l'attributaire et le cas échéant après le Ministre en Charge des Marchés Publics.

40.3. Le marché doit être notifié à son titulaire dans les cinq (5) jours qui suivent la date de sa signature.

Insérer l'article 41 : Cautionnement définitif

41.1. Dans les vingt (20) jours suivant la notification du marché par l'Autorité Contractante, le cocontractant fournira a d'Ouvrage un Cautionnement définitif, sous la forme stipulée dans le RPAO, conformément au modèle fourni dans le Dossier d'Offres.

la suite dans le fichier d'origine

YAOUNDE le 3 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TEDOU Joseph

COMMUNE DE KIIKI

**DECISION MUNICIPALE N°10/D.A/J.04/COKI/SG/2021. PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE
COMMANDEPOUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DU VILLAGE KPWO,
COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KIIKI

Vu La Constitution ;

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

La Loi 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

La Loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

La Loi N° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Le Décret N°77/91 du 23 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de communes et établissements communaux, modifié et complété par le décret N° 90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Le Décret N° 92/127 du 26 juin 1992 portant création de la commune de KIIKI ;

Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018 ;

Le Décret 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Le Décret N° 2017/074 du 13 mars 2017 portant nomination de préfets ;

Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

L'Arrêté N° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

L'Arrêté N° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des Marchés auprès des communes et communautés urbains ;

L'Arrêté N°000134/A/MINDDEVEL Du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issu du scrutin municipal 09 février 2020 dans la Commune de KIIKI, Département du Mbam et Inoubou ;

La circulaire N° 033/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

La circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020, portant instruction relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

La Décision N° 00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;

Le Procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation du Marché de la Commune de KIIKI **28 AVRIL 2021**.

Considérant ***l'avis d'Appel d'Offre National Ouvert N°006/AONO/CIPM/COKI/2021 du 20 mars 2021 (en procédure d'urgence) pour les travaux d'extension du réseau électrique du village KPWO, COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.***

DECIDE

Article 1er : **CADIC SARL, BP: 20216 YAOUNDE, TEL: 699 971 094**, est déclaré adjudicataire de la Lettre commanderelative à l'offre susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- **Nature du marché :** EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DU VILLAGE KPWO, COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
- **Montant de la Lettre Commande :** DIX SEPT MILLIONS TROIS CENT MILLE (17 300 000)FCFA TTC.
- **Délai d'exécution :** 03 mois.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée et communiquée partout où besoin. /-

KIIKI le 29 Avril 2021

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE DE MBANGA

ADDITIF RECTIFICATIF N°001/AR/CMBA/CIGSMP/2021 RELATIF A L' AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINDDEVEL/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 DU 12/04/2021 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE. POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS COMMERCIAUX DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL FINANCEMENT BIP 2021/MINDDEVEL

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles a?ur chaque lot, devra parvenir au Service Technique de la Mairie de Mbanga au plus tard le **04/05/2021 à 11 heures** précises, et devra porter la mention:

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/MINDDEVEL/C/MBA/CIGSMP/C?PM/2021 du 04/05/2021 Lancé en Procédure d'Urgence

Pour les travaux construction des Bâtiments Commerciaux dans la Commune de Mbanga, Département du Moungo, Région du Littoral : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 20 BOUTIQUES EN R+1 AU MARCHÉ "A" DE MBANGA (LOT 1) ou Pour les travaux construction des Bâtiments Commerciaux dans la Commune de Mbanga, Département du Moungo, Région du Littoral : CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ KOMBE (LOT 2) ou alors Pour les travaux construction des Bâtiments Commerciaux dans la Commune de Mbanga, Département du Moungo, Région du Littoral : CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ "B" (LOT 3)

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles a?ur chaque lot, devra parvenir au Service Technique de la Mairie de Mbanga au plus tard le **11/05/2021 à 11 heures** précises, et devra porter la mention:

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/MINDDEVEL/C/MBA/CIGSMP/C?PM/2021 du 04/05/2021 Lancé en Procédure d'Urgence

Pour les travaux construction des Bâtiments Commerciaux dans la Commune de Mbanga, Département du Moungo, Région du Littoral : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 20 BOUTIQUES EN R+1 AU MARCHÉ "A" DE MBANGA (LOT 1) ou Pour les travaux construction des Bâtiments Commerciaux dans la Commune de Mbanga, Département du Moungo, Région du Littoral : CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ KOMBE (LOT 2) ou alors Pour les travaux construction des Bâtiments Commerciaux dans la Commune de Mbanga, Département du Moungo, Région du Littoral : CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ "B" (LOT 3)

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en *un* temps.

L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le **11/05/2021 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MBANGA, dans la salle des actes sise à la Mairie MBANGA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en *un* temps.

L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le **11/05/2021** à **12** heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MBANGA, dans la salle des actes sise à la Mairie MBANGA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée.

MBANGA le 30 Avril 2021

Le MAIRE

ENDALLE EPSE EJAKE MBONDO HENRIETTE

COMMUNE DE DOUALA VI

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CADVI /CIPM/2021
DU 22 AVRIL 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE
CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOTI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VI,
DÉPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
: 55 15 197 01 641417 2222 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2021, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala VI, Maître d'ouvrage et autorité contractante, lance pour le compte du MINEDUB un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de Ngoti – Commune d'Arrondissement de Douala VI – Département du Wouri – Région du Littoral

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- a) Les travaux préparatoires ;
- b) Terrassement ;
- c) Fondation ;
- d) Plancher à corps creux (en hourdis) ;
- e) Maçonnerie et élévation ;
- f) Charpente et couverture ;
- g) Menuiserie métallique ;
- h) Electricité ;
- i) Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Montant : 22 000 000 (vingt deux millions de francs CFA.) TTC

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (budget d'investissement public) du Ministère de l'Education de Base, exercice 2021 sur **l'imputation :55 15 197 01 641417 2222 426/ (220-140)**

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala VI (**Secrétariat de la commune**) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Douala VI (**Secrétariat général de la commune**) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **30.000 (trente mille francs CFA)**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Douala VI au titre des frais de dossier.

8. Remises des offres

Les Offres rédigées en Français ou en Anglais, en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme telles, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du Service des marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala VI, au plus tard le **17 mai 2021 à 12 heures** précises et devront portées la mention suivante :

L'avis D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**N°005 /AONO/CAD VI/CIPM/ 2021 du 22 AVRIL 2021****Pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de Ngoti,
Commune d'Arrondissement de Douala VI – Département du Wouri – Région du Littoral.****" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "****Les soumissionnaires, en plus des offres physiques, devront remettre les offres numériques soit dans une
clé USB.****9. Delai de Livraison**

La durée maximale d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou un organisme ou institution financière agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **44 0 000** (quatre cent quarante mille francs CFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres(RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et Dossier d' Appel d' Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme ou institution financière agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre après 48 Heures de régularisation.

N.B : Les **chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés**

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **17 mai 2021 à 13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala VI, dans la Salle des actes de la Mairie.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres sont ouvertes et évaluées en une étape.

12. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

- a) Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
- b) Absence d'une pièce non-conforme et non régularisée dans les 48 heures après la date de l'ouverture ou de dépouillement des plis ;
- c) Absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission
- d) Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifiée ou d'un sous-détail de prix
- f) Note technique inférieure à 70%
- g) Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois dernières années
- h) Offre financière incomplète (absence d'une pièce).

14. Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

L'évaluation des offres techniques portera sur l'essentiel résumé ci-après et détaillé dans le dossier d'appel d'offres notamment le RPAO.

- 14.1. Présentation générale de l'offre ;
- 14.2. Référence technique de l'entreprise ;
- 14.3. Qualification et expérience du personnel d'encadrement ;
- 14.4 Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- 14.5. Méthodologie d'exécution ;
- 14.6. Visite du site signé sur l'honneur ;
- 14.7. Capacité financière ;
- 14.8. Délai d'exécution ;

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs Sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour

L'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
 - ii) les références de l'entreprise ;
 - iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
 - iv) Délai d'exécution ;
 - v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- Le non-respect de **70%** des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

13. Attribution

A l'issue de l'examen des Offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés de la **Commune d'Arrondissement de Douala VI**, la Lettre-Commande des travaux sera conclue entre l'Adjudicataire et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la **Commune d'Arrondissement de Douala VI**.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala VI (secrétariat de la commune).

DOUALA le 4 Mai 2021

Le MAIRE

EDIMO Ernest

GROUPE D'INITIATIVE COMMUNE ZOBÉA DES JEUNES DE BONEWONDA POUR LES ACTIVITÉS AGROPASTORALES ET PISCICOLES DU LITTORAL

PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE N° 003/DCO/GIC ZOBÉA/CIPM/2021 DU 10/03/2021 POUR FOURNITURE ET INSTALLATION DUN SYSTÈME D'ÉNERGIE SOLAIRE AVEC PANNEAU, ET DUN SYSTÈME DE PRODUCTION DE BIOGAZ ET DE BIOFERTILISANT AU GIC ZOBÉA. NOM DU PROJET : PROJET POUR FOURNITURE ET INSTALLATION DUN SYSTÈME D'ÉNERGIE SOLAIRE AVEC PANNEAU, ET DUN SYSTÈME DE PRODUCTION DE BIOGAZ ET DE BIOFERTILISANT AU GIC ZOBÉA. PAYS : CAMEROUN NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE L'ANNONCE : N°003/DCO/GIC ZOBÉA/CIPM/2021 DU 10/03/2021 DESCRIPTION DU MARCHÉ : FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME D'ÉNERGIE SOLAIRE AVEC PANNEAU, ET D'UN SYSTÈME DE PRODUCTION DE BIOGAZ ET DE BIOFERTILISANT AU GIC ZOBÉA. PÉRIODE D'EXÉCUTION : QUARANTE-CINQ (45) JOURS

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

ATTRIBUTAIRE RETENU :

-

NOM

RING SARL SOLARING

Adresse

BP : Bafoussam, Tel : 656632069

Montant de l'offre lu publiquement

11531892 FCFA (TTC)

Montant de l'offre corrigée

11531892 FCFA (TTC)

Décision de la CIPM

Connaissance approfondies dans le domaine et Offre moins-disante

-

PRESTATAIRES NON RETENUS :

-

ETS APD B.P : Douala Tél 699044838/ 656068001 <u>Raison du rejet</u> : Pas de référence dans le domaine et offre élevée.	ETS CGAP B.P: 8563 Douala ; Tél : 699853964/ 677750589 <u>Raison du rejet</u> : Offre Financière élevée et pas de référence dans le domaine
--	--

COMMUNE DE MBALMAYO

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 01/DC/C.MBYO/CIPM/2021 DU 03/05/2021 FOURNITURE EN MATERIEL MEDICAL DANS LES CENTRES DE SANTE INTEGRES : LOT 1 : CSI DE NGAT BENE LOT 2 : CSI DE NGALLAN DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

1. Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

2. Financement

BIP MINSANTE EXERCICE 2021

3. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté et obtenu à la Commune de Mbalmayo (Secrétariat général) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 25 000 (vingt-cinq mille francs CFA à la Recette Municipale la Commune de Mbalmayo.

4. Remises des offres

1. Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Mbalmayo, Autorité Contractante, au Secrétariat Général de la Commune de Mbalmayo.

2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS
N° 01/DC/C.MBYO/CIPM/2021 DU 03/05/2021**

Fourniture en matériel médical dans les centres de santé intégrés :

Lot 1 : CSI de NGAT BENE ;

Lot 2 : CSI de NGALLAN.

Dans la Commune de Mbalmayo, dans le Département du Nyong et So'o, Région du Centre

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

1. Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 28/05/2021 à 11 heures
--	----------------------------------

5. Délai de Livraison

30 jours

6. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de passation des marchés de la Commune de

Mbalmayo, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 28/05/2021 à 12 heures
Lieu d'ouverture des plis	Commune de Mbalmayo

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

YAOUNDE le 3 Mai 2021

Le MAIRE

ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné

COMMUNE DE YAOUNDE I

AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CAY1ER/CIPM/2021 DU 30/04/2021 POUR LES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IER, EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune D'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} lance un avis de consultation pour les fournitures pédagogiques et scolaires (paquet minimum) à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}. Les prestations à exécuter sont définies et décrites au point 7 du présent avis.

2. Consistance des prestations

Référence mercuriale à remplir par le soumissionnaire	Désignation	Description	Unité	Qté
OUTILS PEDAGOGIQUES				
	Cahiers de préparation	Cahiers de 400 pages (A4)	cahier	1092
	Stylo à bille bleu	Stylo à bille bleu (cristal original)	Paquet de 50	110
	Stylo à bille rouge	Stylo à bille rouge (cristal original)	Paquet de 50	55
	Craie blanche	Boite de 100 bâtons robercolor	boite	1700
	Craie couleur	Boite de 100 bâtons robercolor	boite	1020
	Registre d'appel journalier francophone	Registre mensuel et relevé de notes mensuelles de 140 noms	registre	294
	Registre d'appel anglophone	Attendance register of 140 names	registre	46
	Rames de papier	Carton de 5 rames de papier A4	Carton de 5 rames	46
	Chemises cartonnées 170g	Paquet de 100 chemises 124X32cm	paquet	92
	Agrafeuse	Métal 26/4	pièce	46
	Agrafes	26/4 paquet de 10 boites	paquet	46
	Effaceurs	Manche en bois	pièce	340

	Règle graduée de 30 cm	Règle plastique transparent 30 cm	règle	546
	Ficelle pour saut	ficelle	ficelle	46
	Masse pour lancer de poids	Masse en acier de 2 kg	pièce	46
	Ballon de football	Ballon de football(cadet)	ballon	46
	chronomètre	chronomètre	pièce	46
	Colle à papier	Colle transparente liquide 1 litre	Flacon 1 litre	46
	Corrector liquide stylo igle	Paquet de 12 stylos de ml	paquet	92
	Trombones attache lettre	Nickeles de 32 mm paquet de 1000	paquet	46
	Enveloppes A4 kaki	Paquet de 250 enveloppes	paquet	5
	Crayons ordinaire	Crayon HB	crayon	1092
	Tailles crayon	Taille métallique 2 trous	Taille crayon	546
	Ardoisine	Boite de 1 kg nationale	boite	170
	drapeau	Drapeau tricolore	pièce	46
PHARMACIE				
	Bétadine 10%	Bétadine 10% dermique de 125 ml jaune	boite	92
	Compresse stérile 40 X 40 LAURA	Boite de 10	boite	230
	Coton hydrophile 500 g	Coton hydro 500 g	boite	92
	Sparadrap perforé	5 m X 18 cm	rouleau	92
	Eau oxygénée	Flacon de 1 litre	flacon	46
	chlore	Chlore en poudre granulés	kg	46
HYGIENE ET SALUBRITE				
	Savon en morceaux	Savon en morceaux AZUR 700 g	morceau	460
	Crésyl GES ou VITA	Bouteille de 1 litre	Bouteille de 1 L	46
	Papier hygiénique SITA	Ballot de 48 rouleaux	ballot	46
	Seau maçon	Seau de 10 litres	Seau de 10 L	184
	brouette	Brouette métallique	pièce	46
	râteaux	Râteaux métalliques	pièce	46
	serpillère	serpillère	pièce	340

	machette	Machette métallique	pièce	46
	Pelle bêche	Pelle bêche	pièce	46

3. Cout Prévisionnel

pour un montant TTC de **26 184 000 (Vingt-six millions cent quatre-vingt-quatre mille) FCFA.**

4. Participation et origine

La présente demande de cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine du commerce générale.

5. Financement

Les prestations, Objet de la présente consultation, seront financées par le budget de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Exercice 2021 (Crédits transférés à la Commune par le MINEDUB)

6. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Bureau des marchés publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, sis à Etoudi au nouveau centre administratif, BP 4472 Yaoundé, Tel : 696 207132

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être obtenu au Bureau Des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, sis à Etoudi au Nouveau Centre Administratif, BP 4472 Yaoundé, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de paiement à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) F CFA**.

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (6) copies marquées comme tels et comprenant le bordereau Descriptif et Quantitatif chiffré, devront parvenir au Bureau des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, sis à ETOUDI au nouveau centre administratif, BP 4472 Yaoundé au plus tard **le 04/06/2021 à 13 heures**, et devront porter la mention :

**DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CAY1^{er}/CIPM/2021 DU 30/04/2021
POUR LES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM)
A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er}**

« En procédure d'urgence ».

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute offre déposée au-delà de cette date et heure sera purement et simplement rejetée.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de **30 (trente) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère des Finances et dont le montant est fixé à **523 680 (Cinq cent vingt trois mille six cent quatre vingt) FCFA**.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à son offre, sous peine de rejet, toutes les pièces administratives requises, lesquelles devront être produites en originaux ou en copies certifiées conforme datant de moins de trois (3) mois à compter de la date d'ouverture des plis. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 04/06/2021 à 14 heures** dans la salle des délibérations de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier de la soumission dont ils ont la charge. Les offres devront, sous peine de rejet, être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

13. Critères d'évaluation**1. Critères éliminatoires :**

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après expiration du délai de 48 (quarante-huit) heures après l'ouverture des plis
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- d) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- e) Non respect des spécifications techniques
- f) Non satisfaction de 75% soit 4/5 des critères essentiels

2. Critères essentiels :

- a) La lettre de soumission timbrée (un timbre communal et fiscal) datée et signée ;
- b) Mauvaise présentation de la soumission (dossier non relié et/ou pièces non séparées par des intercalaires).
- c) Respect du délai d'exécution
- d) Absence de la capacité financière de 20 000 000 FCFA
- e) Absence des références du soumissionnaire

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante, remplissant les capacités techniques et administratives requises.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de **60 jours** à compter de la date d'ouverture des offres. La caution de soumission sera libérée au lendemain de la publication des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, et dès réception de la fourniture pour le soumissionnaire adjudicataire.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Bureau des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 1^{er} à Etoudi sis au nouveau centre administratif.

1. ADDITIF A LA DEMANDE DE CONSULTATION

Le Maire, Maître d'ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure à la présente demande de cotation. Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC).

YAOUNDE le 3 Mai 2021

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE FOUMBAN

POUR L'ACQUISITION DES MATERIELS DE LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN

FINANCEMENT

CAS COVID 19 (FOND SPECIAL DE SOLIDARITE NATIONALE POUR LA LUTTE CONTRE LE COVID ET SES REPERCUSSIONS ECONOMIQUES)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le maire de la commune de Foumban, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Ministère de Décentralisation et du Développement Local(MINDDEVEL) une consultation de **L'ACQUISITION DES MATERIELS DE LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN**

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de **(11 666 666) Onze millions six cent soixante six mille six cent soixante six francs CFA.**

3. Allotissement

LOT UNIQUE.

4. Participation et origine

La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais exerçant dans ce domaine d'activités.

5. Financement

La prestation objet de la présente consultation sont financée par le Fonds spécial de solidarité National, exercice 2021.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de la demande de cotation peut être consulté à la mairie de Foumban, au service technique. tél:697971825

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de la demande de cotation peut être consulté à la mairie de Foumban, au service technique contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **vingt trois mille trois cent trente trois(23 333) Francs CFA** non remboursable, payable à la recette municipale de Foumban.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept(07) exemplaires dont un(01) original et six(06) copies marquées comme telles, devra parvenir au service technique de la mairie de Foumban contre récépissé au plus tard le **14/05/2021 à 10 heures précises**, heure locale sous pli fermé. Au delà de cette heure, aucune offre ni aucune modification en retrait ne sera acceptée. Toute offre devra porter la mention:

AVIS DE CONSULTATION

N°003/AC/RG-OU/C.FBAN/CIPM/2021 DU 15/04/2021 POUR L'ACQUISITION DES MATERIELS DE LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN

<< A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement >>

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de trente (30) jours pour compter de la date de notification de l'ordre de service

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ces pièces administrative, une caution de soumission d'un montant de **deux cent trente trois mille cent trente trois(233 333) FCFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le ministère des finances et valable pendant trente(30) jours au delà de la date originale de validité des offres.

la LISTE DES BANQUES agréée figure dans l'annexe du dossier de consultation

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément au règlement de consultation. Elles devront obligatoirement être datées de moins trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **14/05/2021 à 11 heures**, heures locale, par la commission interne de passation des marchés de la commune de Foumban, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

12. Critères d'évaluation

LES CRITERES ELIMINATOIRES ET ESSENTIELS SONT CONSULTES DAN LA PIECE JOINTE.

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre des prix la moins disante HTVA

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au heures ouvrable à la mairie de Foumban au service technique, tél:697 97 18 25.

FOUMBAN le 23 Avril 2021

Le MAIRE

NDAM NJOYA Tamaino

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°002/ASMI/FEICOM/DG/2021 DU 04 MAI 2021
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DU TRAITEMENT DES ARCHIVES
COLLECTEES DANS LES ENTREPOTS DU FEICOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale en abrégé « FEICOM », Etablissement Public à caractère économique et financier depuis le décret 2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du FEICOM, est l'instrument de promotion du développement économique local de l'Etat. Depuis 1974, date de sa création par la loi n°74/23 du 05 décembre 1974 et rendu opérationnel par le décret présidentiel n° 77/85 du 22 mars 19, ses missions n'ont cessé de s'accroître au bénéfice des Collectivités Territoriales Décentralisées.

Ainsi, après plus de quarante années d'intenses activités, le FEICOM a cumulé une quantité importante de documents institutionnels (archives), dont la volumétrie moyenne a été évaluée au-delà de 12.00 mètres linéaires (douze mille dossiers) selon l'audit mené par la structure en charge des archives en 2016.

A ce jour, la maîtrise de cette importante masse documentaire, est en marche depuis 2019, avec le traitement des archives des ex- Cabinets de la Direction Administrative, de l'ex-Direction Générale, de l'Administration Provisoire et de la Direction Générale, ainsi que celles reversées par certaines Structures (ex DEPL, DMRFPC/SDCS et DRH).

Par ailleurs, il a également été constaté que les archives de la Direction Générale, conservées dans les entrepôts de l'ancien site (500 mètres linéaires) et à l'Agence Régionale du Centre (ARCE) depuis la création de l'organisme (1974 – 2017), évaluées à 400 mètres linéaires, ont été abandonnées et certaines sont inexploitable en raison de leur état de dégradation avancé.

Consciente de ce problème, la Haute Hiérarchie s'est résolue avec détermination à reconstituer et sécuriser cette mémoire de l'Institution, par le biais du **recrutement d'un Consultant Individuel**.

Cette continuation des actions de sécurisation des archives se justifie par :

- Les exigences de la **Loi 2000/010 du 19 décembre 2000 régissant les archives au Cameroun et son décret d'application N°2001/958/PM du 1er novembre 2001**. En effet, ces instruments juridiques prescrivent aux administrations publiques et para publiques de créer en leur sein, des structures en charge des archives et de s'assurer de leur bonne gestion.
- Le manque d'espace aux Archives Nationales qui contraint cette Institution à ne plus recevoir des versements d'archives. Cette situation oblige les administrations productrices d'archives, à prendre leurs responsabilités sur la gestion de leur patrimoine archivistique ;
- Le souci de performance du FEICOM qui reconnaît en ses archives, des instruments de preuve et de justification ;
- L'implémentation des outils de gestion documentaire du FEICOM ;
- La constitution et la sauvegarde de la mémoire de l'Institution.

2. Objet

Le Directeur Général du FEICOM, Maître d'Ouvrage, lance un avis de sollicitation à manifestation d'intérêt en vue de la préqualification d'un Consultant Archiviste pouvant assurer le traitement des archives du FEICOM.

3. Consistance des prestations



La présente mission est contractuelle, et a pour objectif de procéder au traitement de toutes les archives collectées à la Direction Générale soit (900 mètres linéaires ou 9000 dossiers) en vue de faciliter leur consultation par toute personne intéressée et ayant reçu l'autorisation de l'organisme pour le faire. L'activité s'articulera sur :

- Le traitement des archives des anciens entrepôts de la Direction Générale du FEICOM;
- Le traitement des archives de la Direction Générale en provenance de l'Agence du Centre ;
- La mise à jour du répertoire des archives ;
- La codification physique et rangement des archives.

1. 4. Méthodologie

-

La prestation se fera en cinq (05) étapes présentées ci-dessous :

Etape 1 : Tri, classement, description et codification physique.

- Tri : C'est une opération qui consiste à l'élagage d'un dossier en soustrayant de celui des documents non probants, sans aucune valeur historique ou de recherche en l'occurrence : brouillons, documents non signés, projets, documents illisibles, détériorés ou irrécupérables et ceux dont les délais de conservation sont échus et qui seront mis au pilon suivant procédure.
- Classement : Après les opérations de tri ou élimination, les documents sont systématisés ou cassés par typologie et projets.
- Description : C'est l'opération qui consiste à donner les principales caractéristiques d'un dossier, à savoir : l'objet, la provenance, le signataire, les dates extrêmes et les références
- Codification physique : c'est l'opération qui consiste à attribuer à chaque dossier un numéro unique qui permet de le retrouver le plus rapidement possible dans un fonds documentaire. L'actuelle codification est physique, celle dite numérique se fera avec la mise sur pied de la GED.

Etape 2 : Conditionnement

C'est l'opération de mise en boîte des archives ou documents après les opérations visées supra. Ainsi, les dossiers sont classés selon un ordre rigoureux (série du dossier, numéro d'ordre, dossier, sous-dossier, indication géographique.... et archivage proprement dite).

Etape 3 : Alimentation de la base de données des archives du FEICOM

C'est l'opération qui consiste à la saisie des données archivées dans le logiciel EXCELL pour un accès rapide aux dossiers.

Etape 4 : Rangement dans la salle des archives

C'est l'opération qui consiste à ranger les dossiers dans la salle des archives selon les orientations inscrites dans le cadre du classement du FEICOM.

Etape 5 : Rapport final

Il doit comporter les rapports mensuels d'exécution des travaux et les rapports d'étape suivant les clauses contractuelles.

Il convient de souligner que pour le suivi de l'exécution de cette mission, il est attendu du Consultant, la rédaction d'un Rapport hebdomadaire.

4. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt s'adresse aux Consultants, expert en archivistique.

Profil du soumissionnaire

- Personne physique (Consultant individuel) ;
- Diplôme de spécialité archivistique ;
- Bac plus cinq ans dans les sciences de l'information et de la Communication ;
- Expérience de plus de 15 ans dans le domaine des archives.
- Libre de tout engagement ;
- Justifier des réalisations archivistiques (un contrat dans les quatre (04) dernières années d'un montant supérieur à dix (10) millions ;
- Justifier de deux (02) Contrats au cours des trois (03) derniers années.

5. Financement

Les prestations objet du présent Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt seront financés par le budget du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale, Exercice 2021 et suivants.

6. Remises des offres

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront parvenir en cinq exemplaires en français ou en anglais, sous pli fermé, à l'adresse ci-après, au plus tard le **25 MAI 2021 à 10 heures**, avec la mention suivante :

**« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°002/ASMI/FEICOM/CIPM 2021 DU 04 MAI 2021
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DU TRAITEMENT DES ARCHIVES
COLLECTEES DANS LES ENTREPOTS DU FEICOM**

7. Composition du dossier

Pour le Dossier Administratif, les pièces administratives suivantes sont requises :

- Une lettre de manifestation d'intérêt timbrée ;
- Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- Une copie certifiée de la carte de contribuable ;
- Attestation et plan de localisation certifiés.

** NB : Toutes les pièces fiscales devront être datées de moins de trois mois.*

Pour le Dossier Technique, les documents ci-dessous doivent être produits :

a) Chaque Consultant fournira :

- Un dossier de références techniques présentant les références d'au moins quatre (04) activités archivistiques réalisées au cours des cinq dernières années, présentant : le projet, le commanditaire, le coût des prestations, les procès-verbaux de réceptions ou de recette.
- Une note présentant sa méthodologie, son calendrier et les moyens logistiques à disposition (moyens matériels, etc.)
- Un curriculum vitae signé et daté ;
- Une copie certifiée conforme des diplômes ;
- Une attestation de présentation de l'original des diplômes ;

Critères d'évaluation du Dossier technique

Critères d'évaluation	Répartition	Points	
		Nombre	Sous total
PRESENTATION GENERALE	Format	1,5 pts	05 pts
	Respect de l'ordre des pièces	1,5 pts	
	Intercalaires	2 pts	
COMPREHENSION DE LA MISSION	*Bonne compréhension	15 pts	15 pts
	*Compréhension Moyenne	5 pts	
	*Faible compréhension	1 pt	
	(au moins 3 observations)		
METHODOLOGIE ET PLANNING D'EXECUTION DES PRESTATIONS	Méthodologie d'intervention :	12 pts	20 pts
	*Bonne (12 pts)		
	*Moyenne (08 pts)		
	* Faible (05 pts)		
	Planning d'exécution conforme à la méthodologie :	8 pts	
	*Bonne (08 pts)		
	*Moyenne (5 pts)		
	*Faible (02 Pts)		

EXPERIENCE DU Consultant (Références du Consultant Qualification et Compétences)	Justifier d'un contrat d'au moins égal ou supérieur à dix millions (10 000 000) francs CFA.	13 pts	25 pts
	Justifier de deux contrats au-delà de cinq millions (5 000 000) francs CFA	12 pts	
	-Justifier de deux (02) contrats au cours des trois (03) dernières années	12 pts	30pts
	-Diplômes certifiés plus CV signé et daté	3 pts	
Logistique	-Au moins quinze (15) ans d'expérience dans les prestations similaires	15 pts	05 pts
	<u>Ordinateurs :</u>		
	*02 ordinateurs portables	2 pts	
	*pièces justificatives d'achat	1 pt	
	<u>Imprimante :</u>		05 pts
	*01 imprimante	1 pt	
	*pièce justificative d'achat	1 pt	
TOTAL			100 pts

8. Critères d'évaluation

1 critères éliminatoires :

- a) Dossier administratif resté incomplet 48 heures après l'ouverture des plis ;
- b) Note technique inférieure à 70% ;
- c) Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

2 Critères essentiels :

- a) Présentation générale de l'offre ;
- b) Compréhension de la mission ;
- c) Références du Consultant pour des missions similaires ;
- d) Qualifications et compétences du Consultant ;
- e) Méthodologie d'exécution des prestations ;
- f) Moyens logistiques.

9. Renseignements Complémentaires**- Adresse de dépôt des candidatures et renseignements complémentaires :**

DIRECTION GENERALE DU FEICOM

Service des Marchés et Approvisionnements, Porte 11, Poste 217, sis à l'ancien siège du FEICOM

Quartier Mimboman BP 718 Yaoundé, FEICOM Rue 4.561, Mimboman Yde 4^{ème}

Cameroun

Tel (237) 222 23 51 64- Fax (237) 222 23 17 59

YAOUNDE le 4 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE KIIKI

**DECISION MUNICIPALE N°11/D.A/J.04/COKI/SG/2021. PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE
COMMANDEPOUR L'EQUIPEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE DE MOUKO, COMMUNE DE KIIKI,
DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KIIKI

Vu La Constitution ;

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

La Loi 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

La Loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

La Loi N° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Le Décret N°77/91 du 23 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de communes et établissements communaux, modifié et complété par le décret N° 90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Le Décret N° 92/127 du 26 juin 1992 portant création de la commune de KIIKI ;

Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018 ;

Le Décret 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Le Décret N° 2017/074 du 13 mars 2017 portant nomination de préfets ;

Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

L'Arrêté N° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

L'Arrêté N° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des Marchés auprès des communes et communautés urbains ;

L'Arrêté N°000134/A/MINDDEVEL Du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin municipal 09 février 2020 dans la Commune de KIIKI, Département du Mbam et Inoubou ;

La circulaire N° 033/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

La circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020, portant instruction relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

La Décision N° 00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;

Le Procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation du Marché de la Commune de KIIKI **28 AVRIL 2021**.

Considérant ***l'avis d'Appel d'Offre National Ouvert N°007/AONO/CIPM/COKI/2021 du 20 mars 2021*** (en procédure d'urgence) pour l'équipement de la salle polyvalente de MOUKO, COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

DECIDE

Article 1er : l'**ETS BM AND PARTNERS CONSULTING, BP: 2282 YAOUNDE, TEL: 678 726 544/696 043 436**, est déclaré adjudicataire de la Lettre commande relative à l'offre susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- **Nature du marché :** EQUIPEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE DE MOUKO, COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
- **Montant de la Lettre Commande :** CENT DIX NEUF MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT CINQ (119 999 985) **FCFA TTC.**
- **Délai d'exécution :** 02 mois.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée et communiquée partout où besoin. /-

KIIKI le 29 Avril 2021

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE DE MBANGA

ADDITIF RECTIFICATIF N°001/AR/CMBA/CIGSMP/2021 RELATIF A L' AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/MINTP CEMBA/CIGSMP/OCIPM 2021 DU 12/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR SAINT BERNARD - NDOM 2 - PONT SUR LA RIVIERE MANYADANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINTP EXERCICE 2021. FINANCEMENT BIP 2021/MINDDEVEL

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Mairie de Mbanga, BP : 49 ; Tél : 699 703 029 ; e-mail : commune_mbanga@gmail.com, au plus tard le 05/05/2021 , à 12 heures (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONOIMINTP/CIMBAICIGSMPICIPMI2021 DU 12/04/20221 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR SAINT BERNARD - NDOM 2 - PONT SUR LA RIVIERE MANYAARRONDISSEMENT DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. Financement : BIP MINTP Exercice 2021 « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Mairie de Mbanga, BP : 49 ; Tél : 699 703 029 ; e-mail : commune_mbanga@gmail.com, au plus tard le 12/05/2021 , à 12 heures (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONOIMINTP/CIMBAICIGSMPICIPMI2021 DU 12/04/20221 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR SAINT BERNARD - NDOM 2 - PONT SUR LA RIVIERE MANYAARRONDISSEMENT DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. Financement : BIP MINTP Exercice 2021 « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le 05/05/2021 , à 13 heures précises, à la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la COMMUNE DE MBANGA, sise à la Mairie de MBANGA. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le 12/05/2021 , à 13 heures précises, à la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la COMMUNE DE MBANGA, sise à la Mairie de MBANGA. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

MBANGA le 30 Avril 2021

Le MAIRE

ENDALLE EPSE EJAKE MBONDO HENRIETTE

COMMUNE DE KIIKI

DECISION MUNICIPALE N°08/D.A/J.04/COKI/SG/2021. PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDEPOUR LES TRAVAUXDE REHABILITATION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE RIBANG, COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KIIKI

Vu La Constitution ;

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu



La Loi 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

La Loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

La Loi N° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Le Décret N°77/91 du 23 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de communes et établissements communaux, modifié et complété par le décret N° 90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Le Décret N° 92/127 du 26 juin 1992 portant création de la commune de KIIKI ;

Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018 ;

Le Décret 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Le Décret N° 2017/074 du 13 mars 2017 portant nomination de préfets ;

Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

L'Arrêté N° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

L'Arrêté N° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des Marchés auprès des communes et communautés urbains ;

L'Arrêté N°000134/A/MINDDEVEL Du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin municipal 09 février 2020 dans la Commune de KIIKI, Département du Mbam et Inoubou ;

La circulaire N° 033/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

La circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020, portant instruction relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

La Décision N° 00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;

Le Procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation du Marché de la Commune de KIIKI **28 AVRIL 2021**.

Considérant ***l'avis d'Appel d'Offre National Ouvert N°004/AONO/CIPM/COKI/2021*** du 20 mars 2021 (en procédure d'urgence) pour les travaux de réhabilitation de trois (03) salles de classe à L'Ecole Publique de RIBANG, COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

DECIDE

Article 1er : l'**ETS LA PRINCESSE ET FILS, BP: 83 BAFIA, TEL: 695 374 296/671 666 845**, est déclaré adjudicataire de la Lettre commande relative à l'offre susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- **Nature du marché :** REHABILITATION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE RIBANG, COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE
- **Montant de la Lettre Commande :** TREIZE MILLIONS HUIT CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE NEUF CENT VINGT HUIT (13 899 928) FCFA TTC.
- **Délai d'exécution :** 03 mois.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée et communiquée partout où besoin. /-

KIIKI le 29 Avril 2021

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

CENTRAL AFRICAN BACKBONE

COMMUNIQUE N ° 00026 C/MPT /UCP-CAB /2021 DU 03 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N° 000000506/DP/MPT/CSPM/2020 DU 03 NOVEMBRE 2020 RELATIF A L'AUDIT EXTERNE DES COMPTES POUR LES EXERCICES CLOS AUX 31 DECEMBRE 2019,2020 ET 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Date de publication :	16 Mars 2020
Pays :	Cameroun
Agence d'exécution :	PROJET DORSALE A FIBRE OPTIQUE D'AFRIQUE CENTRALE OU CENTRAL AFRICAN BACKBONE
Nom du Projet/Etude :	AUDIT EXTERNE DES COMPTES POUR LES EXERCICES CLOS AU 31 DECEMBRE 2019, 2020,2021
Numéro de Prêt/Don :	2000130013831
Nom de la Demande de Propositions (DDP)	AUDIT EXTERNE DES COMPTES POUR LES EXERCICES CLOS AU 31 DECEMBRE 2019, 2020,2021
Méthode de sélection :	Appel d'offres « Moindre Coût »
Date de publication de l'AMI :	16 Mars 2020
Date de publication de la DDP :	03 Novembre 2020
Date d'ouverture des propositions techniques :	17 Décembre 2020
Date d'ouverture des propositions financières :	12 Février 2021
Date d'approbation par la Banque du projet de Contrat négocié :	09 Avril 2021
Nom de l'attributaire du Contrat :	COFIMA
Nationalité :	BENINOISE
Adresse :	Tél : +22921380458 BP.4001 COTONU cofirma@cofimabenin.com
Montant du Contrat :	14 460 000 FCFA
Date de démarrage du Contrat :	Dès l'entrée en vigueur du Contrat.
Durée d'exécution du Contrat :	Trois (03) ANS
Synthèse de l'objet du Contrat:	AUDIT EXTERNE DES COMPTES POUR LES EXERCICES CLOS AU 31 DECEMBRE 2019, 2020,2021
Nombre total de soumissionnaires:	Cinq (05)

Pour chaque soumissionnaire					
Nom et adresse du Consultants /Firmes	Nationalité	Note Technique/100	Prix Evalué FCFA	Notes finales	Classement final
COFIMA Tél : +22921380458 BP.4001 Cotonou. cofirma@cofimabenin.com	Béninoise	78.87	14 460 000	78.87	1 ^{er}
GROUPEMENT CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE CONSEILS (CE2C) PANAFRICAINE D'AUDIT DU BURKINA	Côte d'Ivoire/ Burkina Faso	77.28	15 000 000	77.28	2 ^{eme}
ELYON B.P 290 Saint Michel Cotonou Tél : +229 21327778	Béninoise	75.10	18 285 000	75.10	3 ^{eme}
FIDUCIAL EXPERTISE AK TEL : +22625308507 Email : fiducial@yahoo.fr	Burkina Faso	78.92	36 637 500	78.92	4 ^{eme}
GROUPEMENT FOCUS AUDIT ET EXPERTISE/ CES-RMS CI B.P : 5730 Dakar- Fann Tel : +221338273095	SENEGAL	58.13	Offre financière non ouverte inferieur a 75/100	58.13	5 ^{eme}

N.B. : Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande à l'Agence d'exécution. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché.

Le COORDONNATEUR

BISSOMBI PIERRE PAUL

YAOUNDE le 3 Mai 2021

COMMUNE DE KIIKI

DECISION MUNICIPALE N°06/D.A/J.04/COKI/SG/2021. PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDEDES TRAVAUXDE CONSTRUCTION D'UN BLOC LATRINE A TROIS (03) COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE KIIKI (EP DOGBANG, EP ABANDA, EP BOUGNI A MBANG, EP NDIEMI I, EP KPWO, EP MOUKO I, EP BILINGUE DE KIIKI, EP RIBANG, EP NSAN-BITANG, EP GBARAM).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KIIKI

Vu La Constitution ;

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu



La Loi 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

La Loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

La Loi N° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Le Décret N°77/91 du 23 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de communes et établissements communaux, modifié et complété par le décret N° 90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Le Décret N° 92/127 du 26 juin 1992 portant création de la commune de KIIKI ;

Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018 ;

Le Décret 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Le Décret N° 2017/074 du 13 mars 2017 portant nomination de préfets ;

Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

L'Arrêté N° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

L'Arrêté N° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des Marchés auprès des communes et communautés urbains ;

L'Arrêté N°000134/A/MINDDEVEL Du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issu du scrutin municipal 09 février 2020 dans la Commune de KIIKI, Département du Mbam et Inoubou ;

La circulaire N° 033/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

La circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020, portant instruction relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

La Décision N° 00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;

Le Procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation du Marché de la Commune de KIIKI **28 AVRIL 2021**.

Considérant ***l'avis d'Appel d'Offre National Ouvert N°002/AONO/CIPM/COKI/2021 du 20 mars 2021 (en procédure d'urgence) pour la construction d'un bloc latrine a trois (03) compartiments dans certaines Ecoles Publiques DE LA Commune DE KIIKI (EP DOGBANG, EP ABANDA, EP BOUGNI A MBANG, EP NDIEMI I, EP KPWO, EP MOUKO I, EP BILINGUE DE KIIKI, EP RIBANG, EP NSAN-BITANG, EP GBARAM).***

DECIDE

Article 1er : l'**ETS AMELIE & Co, BP 3405 YAOUNDE, TEL: 698 380 219**, est déclaré adjudicataire de la Lettre commanderelative à l'offre susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- **Nature du marché :** CONSTRUCTION D'UN BLOC LATRINE A TROIS (03) COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE KIIKI (EP DOGBANG, EP ABANDA, EP BOUGNI A MBANG, EP NDIEMI I, EP KPWO, EP MOUKO I, EP BILINGUE DE KIIKI, EP RIBANG, EP NSAN-BITANG, EP GBARAM).
- **Montant de la Lettre Commande :** TRENTE QUATRE MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT NEUF MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT UN (34 989 381) FCFA TTC.
- **Délai d'exécution :** 03 mois.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée et communiquée partout où besoin. /-

KIIKI le 29 Avril 2021

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE DE NTUI

**ADDITIF N°001 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2021
DU 30 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION :LOT 1 :
D'UNE MINI-ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) A BIATSOTA 2 – NDJAME – EHONDO (PHASE 1) ;LOT
2 : D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A OSSOMBE, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM REGION DU
CENTRE. FINANCEMENT : B.I.P MINADER ET MINDDEVEL, EXERCICE 2021 RESPECTIVEMENT**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot A l'Article 21 du CCAP 21.4 Visa préalable au paiement des décomptes Seule la transmission du décompte final à l'Organisme payeur en vue du paiement sera subordonnée au visa préalable de l'organisme en charge du contrôle externe de l'exécution du marché. Pour cela, une copie de l'attachement correspondant devra lui être antérieurement transmise ou remise à son représentant sur le site, le cas échéant. Par conséquent, la date d'ouverture des plis y afférent est reportée au Mercredi 05 Mai 2021.

NTUI le 3 Mai 2021

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE DE NTUI

ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2021 DU 30 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC AVEC POSE DE LAMPADAIRES SUR LES ITINERAIRES NACHTIGAL – NTUI, CENTRE ADMINISTRATIF – HÔTEL DE VILLE, VOIRIE URBAINE – RUE 7 - RUE 3.1 – RUE 8, MARCHE PERIODIQUE – RUE 6 – RUE 4 – RUE 5, DANS LA VILLE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Certaines dispositions de l'appel d'offres N°006/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2021 DU 30 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC AVEC POSE DE LAMPADAIRES SUR LES ITINERAIRES NACHTIGAL – NTUI, CENTRE ADMINISTRATIF – HÔTEL DE VILLE, VOIRIE URBAINE – RUE 7 - RUE 3.1 – RUE 8, MARCHE PERIODIQUE – RUE 6 – RUE 4 – RUE 5, DANS LA VILLE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE , sont modifiées comme suit : Dans l'Avis d'Appel d'Offres en français et dans le Dossier d'Appel d'Offres: ● Le coût prévisionnel du marché est de cent millions (100 000 000) francs CFA. ● Le 1^{er} critère éliminatoire est compléter par : le soumissionnaire dispose de 48 heures pour produire ladite pièce. ● La durée d'exécution du projet est de cent vingt (120) jours calendaires. Dans le RPAO : ● Le Cahier des Clauses Administratives paraphé et signé n'est pas une pièce constitutive de l'offre financière. Dans le CCAP : L'appréciation du cas de force majeure n'incombe pas au Maître d'Ouvrage. Le rappel des critères éliminatoires mentionnées à la suite de la grille d'évaluation sont les mêmes que ceux de l'Avis d'Appel d'Offres et du RPAO. Par conséquent, la date d'ouverture des plis y afférent est reportée au Mercredi 05 Mai 2021.

NTUI le 3 Mai 2021

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

ADDITIF RECTIFICATIF N°01 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 /AONO/ APME/DG/CIPM/2021 DU 06 AVRIL 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES FINANCEMENT : CHAPITRE 93 – DOTATION REHABILITATION (MINFI)

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... Seules les offres présentant un dossier administratif complet et conforme au DAO seront évaluées techniquement. 1- Critères éliminatoires - Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après les 48 heures ; - Non-respect d'au moins soixante-dix-sept pour cent (77%) des critères essentiels ; - Absence de la caution de soumission ou montant de la caution non conforme - Absence d'un prospectus détaillé avec photos, accompagné d'une fiche présentant les caractéristiques techniques du matériel proposé ; - Fausses déclarations ou pièces falsifiées ; - Absence d'une autorisation du fabricant ; - Absence de la déclaration d'intégrité dûment signé par le soumissionnaire ; - Absence d'un certificat d'origine du matériel proposé dûment signé du fabricant ; - Non-respect des caractéristiques majeures. 2- Critères essentiels - conformité aux spécifications techniques.....oui/non - expériences et références similaires du Concessionnaire.....oui/non - Mise à disposition de pièces de rechanges.....oui/non - service après-vente.....oui/non - délai de garantie.....oui/non - délai de livraison.....oui/non - Spécifications techniquesoui/non - Cahier des Clauses Administrative Particulières paraphé et signéoui/non - capacité financière d'un montant au moins égal à trente (30) millions de FCFA...oui/non 3- Evaluation des propositions financières : Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique. Une proposition est rejetée à ce stade si elle n'atteint pas le score technique minimum de 77% de oui.
	Lire plutôt Seules les offres présentant un dossier administratif complet et conforme au DAO seront évaluées techniquement. 1- Critères éliminatoires - Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après les 48 heures ; - Non-respect d'au moins soixante-dix-sept pour cent (77%) des critères essentiels ; - Absence de la caution de soumission ou montant de la caution non conforme - Absence d'un prospectus détaillé avec photos, accompagné d'une fiche présentant les caractéristiques techniques du matériel proposé ; - Fausses déclarations ou pièces falsifiées ; - Absence d'une autorisation du fabricant ; - Absence d'un certificat d'origine du matériel proposé dûment signé du fabricant ; - Non-respect des caractéristiques majeures. Le reste sans changement.

YAOUNDE le 3 Mai 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

BADGA JEAN MARIE LOUIS

COMMUNE DE KIIKI

DECISION MUNICIPALE N°05/D.A/J.04/COKI/SG/2021. PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDEDES TRAVAUXDE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE REPARTIS EN TROIS LOTS (LOT1: VILLAGE KPWO-NKOMONDO, LOT2 : VILLAGE NDIEMI II, LOT3: VILLAGE BITANG).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KIIKI

Vu La Constitution ;

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

La Loi 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

La Loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

La Loi N° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Le Décret N°77/91 du 23 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de communes et établissements communaux, modifié et complété par le décret N° 90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Le Décret N° 92/127 du 26 juin 1992 portant création de la commune de KIIKI ;

Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018 ;

Le Décret 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Le Décret N° 2017/074 du 13 mars 2017 portant nomination de préfets ;

Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

L'Arrêté N° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

L'Arrêté N° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des Marchés auprès des communes et communautés urbains ;

L'Arrêté N°000134/A/MINDDEVEL Du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issu du scrutin municipal 09 février 2020 dans la Commune de KIIKI, Département du Mbam et Inoubou ;

La circulaire N° 033/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

La circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020, portant instruction relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

La Décision N° 00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;

Le Procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation du Marché de la Commune de KIIKI **28 AVRIL 2021**.

Considérant ***l'avis d'Appel d'Offre National Ouvert N°001/AONO/CIPM/COKI/2021 du 20 mars 2021*** (en procédure d'urgence) pour la construction de trois (03) forages positifs équipés d'une pompe à motricité humaine dans certaines localités de la COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE REPARTIS EN TROIS LOTS (LOT1: VILLAGE KPWO-NKOMONDO, LOT2 : VILLAGE NDIEMI II CARREFOUR OMENG, LOT3: VILLAGE BITANG).

DECIDE

Article 1er : l'**ETS MARTEAU SERVICES Sarl**, BP 33 192 YAOUNDE, TEL: 699 990 855, est déclaré adjudicataire des Lettres commandes (N°03/LC/AONO/CIPM/COKI/2021, N°04/LC/AONO/CIPM/COKI/2021, N°05/LC/AONO/CIPM/COKI/2021) relative à l'offre susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- **Nature du marché** : CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KIIKI.
- **Montant de la Lettre Commande** : HUIT MILLIONS (8 000 000) FCFA TTC/Lot.
- **Délai d'exécution** : 03 mois/lot.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée et communiquée partout où besoin. /-

KIIKI le 29 Avril 2021

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE DE MENGONG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/PU/C.MNG/SG/CIPM/2021 DU 26/04/2021 POUR LES TRAVAU DE CONSTRUCTI T N D'UNE
SALLE D'HOSPITALISATION A CÉNTR_E MEDICAL 'ARRONDISSEMENT DE MENGONG, D SIS LA
COMMUNE PE MENGONG,DÉPARTEMEN DE LA MVILA, RÉ LION DU SUD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
55 40 531 07 641824 222 1 611

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur les travaux de construction d'une salle d'hospitalisation au Centre Mengong, Département de la salle d'hospitalisation au Centre Médical d'Arrondissement de Mengong.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter dans tâches suivantes :

- TRAVAUX PREPARATOIRES – ETUDES

- TERRASSEMENTS

- GROS ŒUVRE

- MACONNERIIE LEVATION

- CHARPENTE — COUVERTURE

- MENUISERIE BOIS-METALLIQUE

- PEINTURE

- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel du projet est de 20 000 000 (Vingt millions) de francs cfa

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisaton des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les prestations objet du préselit Appel d'Offres sont financéespar le BIP du MINSANTE exercice 2021, sur la ligne d'imputation numéro 55 40 531 07 64824 2221 611

6. Consultation du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'offres peut être consulté au de Mengong dès publication du prénti Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures Mengong dès publication du présent avis, sur présentation de l'original de la **quittance de (50 000) francs CFA** versement d'une somme non remboursable de cinquante Mille à la recette municipale de la Commune de Mengong.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir, à la Commune de Mengong, BP 48 Mengong, **au plus tard le 17/05/2021 à 13 heures**, heure locale et devra porte la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/ AONO/PU/C.MNG/ SG / CIPM/ 2021 DU 26/04/2021
CONSTRUCTION D'UNE SALLE D'HOSPITALISATION AU CENTRE D'ARRONDISSEMENT DE MENGONG ,
DANS LA COMMUNE DE MENGONG DEPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD. »**

« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DEPOUILLEMENT

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de Trois (03) moi périodes de pluie et toutes les intempéries et sujétions diverses notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Ce délai prend en compte les et court à compter de la date de un calendrier d'exécution entrant Il revient au soumissionnaire de proposer dans son offre dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement (soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'A financier agréé par le ministre en charge des finances et dont le (400 000) francs CFA.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et heure limite de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et technique seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives ci-dessous produites en originaux pour :

- l'attestation d'immatriculation ;
- L'attestation de non redevance fiscale ;
- L'acte de cautionnement provisoire ;
- L'attestation de soumission CNPS indiquant le numéro et l'objet de l'appel
- L'attestation de domiciliation bancaire datant de moins de trois (03)mois
- La capacité financière d'au moins dix millions (10 000 000) CFA
- La quittance de versement au trésor public des frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres ;
- L'attestation de non exclusion des marchés publics ;

Et en copie certifiée conforme par l' autorité compétente pour :

- Le registre de commerce en cours de validité.

Toutes les pièces requises doivent être datées de moins de trois mois ou établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres et conformes aux modèles.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle Mengong **le 17/05/2021 à 14 heures**. La Commission Intern Commune de Mengong procédera à l'ouverture des offres en pré leurs représentants dument mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier .

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

- 1ère étape : vérification des offres administratives de chaque soumissionnaire ;
- 2- étape : évaluation des offres techniques des entreprises dont les offres administratives sont conformes ;
- 3- étape : vérification des offre financières des entreprises dont les offres administratives et techniques ont été reconnues conformes aux spécifications d DAO.

Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative no 3 régularisée 48 heures après l'ouverture des offres ;

- Absence de la caution de soumission ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- absence d'une capacité financière d'au moins dix millions (10 000 000) de FCFA
- Offres financière et technique incomplètes ;
- Dossier ayant obtenu à l'issue de l'analyse technique moins de 70% des critères essentiels ;
- absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ou le BQ
- absence de la déclaration sur l'honneur de non aband l'exécution des marchés antérieurs ;
- absence de preuve d'acceptation des conditions du marché
- Non-respect des modèles de pièces du dossier d'appel d'offres

Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise dans les travaux similaires ;
- Qualification et expérience du Personnel de chantier
- Moyens logistiques et matériel
- Méthodologie d'exécution et planning des travaux ;
- Capacité financière de l'entreprise

14. Attribution

Le marché sera attribué au (soumissionnaire dont 'offre, reconnue conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, est évaluée la moins-lisante

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent lus par leur offre pen compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des services de la Commune de Mengong.

MENGONG le 26 Avril 2021

Le MAIRE

EBAH NGONO JEANNE EPSE ESSIANE

COMMUNE DE DJOHONG

COMMUNIQUE N° 003/C/C-DJO/2020 DU 31/03 72021 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION MUNICIPALE N° 001/DM/CDJO/2020 DU 25/03/2021 OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CIPM/DJ/C-DJ/2020 DU 08/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE AU CSI D'OURO-ADE DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DJOHONG, porte à la connaissance du public que :

Par Décision N° 011/2021/DM/C-DJO/2021 DU 25/03/2021 L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offre susmentionné pour le montant et le délai suivant :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) attribué	Délai d'exécution
MAIRE COMMUNE DJOHONG	DJOHONG	ETS EGETRA BP : 275 NGAOUNDERE	15 000 000 (quinze millions francs) frs cfa	15 000 000 (quinze millions francs) frs cfa	QUATRE (04) mois

Lesdites entreprises sont invitées à se présenter à la Commune de Djohong, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

DJOHONG le 31 Mars 2021

Le MAIRE

ISSAMA OUMAROU

COMMUNE DE KIIKI

**DECISION MUNICIPALE N°07/D.A/J.04/COKI/SG/2021. PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE
COMMANDEPOUR LES TRAVAUXDE CONSTRUCTION POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU
CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION
DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KIIKI

Vu La Constitution ;

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

La Loi 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

La Loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

La Loi N° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Le Décret N°77/91 du 23 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de communes et établissements communaux, modifié et complété par le décret N° 90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Le Décret N° 92/127 du 26 juin 1992 portant création de la commune de KIIKI ;

Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018 ;

Le Décret 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Le Décret N° 2017/074 du 13 mars 2017 portant nomination de préfets ;

Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

L'Arrêté N° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

L'Arrêté N° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des Marchés auprès des communes et communautés urbains ;

L'Arrêté N°000134/A/MINDDEVEL Du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin municipal 09 février 2020 dans la Commune de KIIKI, Département du Mbam et Inoubou ;

La circulaire N° 033/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

La circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020, portant instruction relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

La Décision N° 00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;

Le Procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation du Marché de la Commune de KIIKI **28 AVRIL 2021**.

Considérant ***l'avis d'Appel d'Offre National Ouvert N°003/AONO/CIPM/COKI/2021 du 20 mars 2021 (en procédure d'urgence) pour les travaux de construction du CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.***

DECIDE

Article 1er : l'**ETS INTER HOUSE, BP: 5823 YAOUNDE, TEL: 696 002 578**, est déclaré adjudicataire de la Lettre commandere relative à l'offre susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- **Nature du marché :** TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
- **Montant de la Lettre Commande :** VINGT NEUF MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT QUINZE MILLE NEUF CENT QUARANTE NEUFFCFA TTC.
- **Délai d'exécution :** 03 mois.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée et communiquée partout où besoin. /-

KIIKI le 29 Avril 2021

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE DE KIIKI

COMMUNIQUE N°08/C/J.04/COKI/SG/2021 DU 29 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CIPM/COKI/2021 DU 20 MARS 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE RIBANG, COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINDDEVEL, EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune De KIIKI, Autorité Contractante ;

Par décision N°08/D.A/J.04/COKI/SG/2021 du **29 AVRIL 2021 l'ETS LA PRINCESSE ET FILS, BP: 83 BAFIA, TEL: 695 374 296/671 666 845a** été retenu comme adjudicataire de la lettre commande relative à l'appel d'offres suscité pour un montant **FCFA TTC de TREIZE MILLIONS HUIT CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE NEUF CENT VINGT HUIT (13 899 928)**, pour un délai d'exécution de **Trois (03) mois**.

Ledit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au service de la passation des marchés de la commune de KIIKI pour l'établissement de son projet de marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaines dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

KIIKI le 29 Avril 2021

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE DE YAOUNDE II

DECISION MUNICIPALE N°002/DM/CAY2/SG/SMP/2021 DU 04 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2021 DU 11 MARS 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU GENERAL PUBLIC BILINGUAL SCHOOL OF MADAGASCAR DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ II.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II, MAITRE D'OUVRAGE,**

Vu la Constitution ;

Vu La loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000289/A/MINDEVEL du 06/03/2020 Constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu l'Arrêté N°204/A-MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutements des consultants individuels ;

Vu l'Arrêté municipal N°004/AM/SG/CAY2/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;

Vu la Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions Relatives à l'Exécution des Loïs de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Avis d'appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2021 du 11 Mars 2021 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation du General Public Bilingual School of Madagascar dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II ;

Vu le Procès-verbal de restitution N°011 du rapport d'analyse de la sous-commission d'analyse des offres en date du 26 Avril 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de

Yaoundé II ;

Vu le budget de l'exercice 2021 de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;

Vu les nécessités de la Mairie de Yaoundé II.

DECIDE

Article1: L'entreprise *ETABLISSEMENTS SAMER*, N° R.C: RC/YAE/A/967, N° Contr.: P107312693830J, B.P.: Yaoundé, Tél.: 699 86 60 14 est déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2021 du 11 Mars 2021 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation du General Public Bilingual School of Madagascar dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II selon les modalités ci-après:

- Montant TTC en FCFA : Onze millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille cinquante-quatre (11 989 054) ;
- Délai d'exécution : Trois (03) Mois.

YAOUNDE le 4 Mai 2021

Le MAIRE

Article 2 : Le Responsable de l'entreprise *ETABLISSEMENTS SAMER* ou son Représentant est invité à se présenter à la Mairie de Yaoundé II sis au quartier Tsinga, Service des Marchés Publics, porte 203, pour les modalités de souscription du marché y relatif.

AYISSI ELOUNDOLU YANNICK MARTIAL

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera./-

COMMUNE DE YAOUNDE II

DECISION MUNICIPALE N°003/DM/CAY2/SG/SMP/2021 DU 04 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAY2/CIPM/SMP/2021 DU 30 MARS 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ II.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II, MAITRE D'OUVRAGE,

Vu la Constitution ;

Vu La loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000289/A/MINDEVEL du 06/03/2020 Constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu l'Arrêté N°204/A-MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutements des consultants individuels ;

Vu l'Arrêté municipal N°004/AM/SG/CAY2/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;

Vu la Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions Relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes d'Arrondissement ;

Vu La Demande de Cotation N°001/DC/CAY2/CIPM/SMP/2021 du 30 Mars 2021 en procédure d'urgence pour la Fourniture du Paquet Minimum aux Ecoles Primaires Publiques de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II ;

Vu le Procès-verbal N°011 du 28 Avril 2021 relatif au dépouillement et à l'analyse des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II ;

Vu le budget de l'exercice 2021 de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;

Vu les nécessités de la Mairie de Yaoundé II.

DECIDE

Article1 : L'entreprise CAMTRACO SARL, N° R.C: 2008/B/626, N° Contr.: M03800024221B, B.P.: 4527 Yaoundé, Tél.: 699 59 72 36 / 675 64 75 39 est déclarée attributaire de la Lettre Commande relative à la Demande de Cotation N°001/DC/CAY2/CIPM/SMP/2021 du 30 Mars 2021 en procédure d'urgence pour la Fourniture du Paquet Minimum aux Ecoles Primaires Publiques de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II selon les modalités ci-après:

- Montant TTC en FCFA : Quinze millions six cent soixante-deux mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf (15 662 599) ;
- Délai d'exécution : Quarante-cinq (45) Jours.

YAOUNDE le 4 Mai 2021

Article 2 : Le Responsable de l'entreprise CAMTRACO SARL ou son Représentant est invité à se présenter à la MAIRIE de Yaoundé II sis au quartier Tsinga, Service des Marchés Publics, porte 203, pour les modalités de souscription de la Lettre Commande y relative.

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera./-

COMMUNE DE YAOUNDE I

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001BIS /AONO/CAY1ER /CIPM/2021 DU10/03/2021POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCONCENTRE MAER A ETOUDI SUR UNE LONGUEUR TOTAL 2000M DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1EREN PROCEDURE D'URGENCE MINTP- (CREDITS TRANSFERES) EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance, en procédure d'urgence, un appel d'offres pour l'exécution des travaux de réhabilitation du tronçoncentre Maer à Etoudi sur une longueur totale de 2000m dans la Commune d' Arrondissement de Yaoundé 1^{er} en procedure d'urgence

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- L'installation de chantier ;
- Les travaux préparatoires
- Les travaux préliminaires ;
- Les terrassements généraux ;
- Les travaux de voirie;
- L'assainissement des eaux pluviales ;
- Le déplacement des réseaux des concessionnaires, le cas échéant.

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement par la technique de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des travaux est évalué à la somme de **27 000 000 (vingt-sept millions) FCFA**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans les travaux du génie civil et ayant leur domicile ou siège social au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Budget de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, (Crédit transféré BIP MINTP), Exercice 2021.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}Service Financier et des Marchés Publics (Bureau des Marchés Publics)sis à Etoudi - Nouveau CentreAdministratif, pendant les jours ouvrables du lundi à vendredi de 7h30 à 15h30.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres établi en langue française peut être obtenu dès publication du présent avis à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}.L'acquisition dudit dossier d'appel d'offres se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, de **50 000 (cinquante mille francs) F CFA**, payable à la caisse de la Recette Municipale de ladite Commune pendant les jours ouvrables du lundi à vendredi de 7h30 à 15h30.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07)** exemplaires dont **un (01) original** et **six (06) copies** marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé sous plis fermés, dans les Services du Maître d'Ouvrage à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, (**Service financier et des Marchés Publics**) sis à **Etoudi - Nouveau Centre Administratif**, (696207132) au plus tard le **02/06/2021 à 13 heures**. Elle devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001BIS /AONO/CAY1^{er}/CIPM/2021 DU 10/04/2021
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON CENTRE MAER A ETOUDI SUR UNE LONGUEUR
TOTAL 2000M DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er} EN PROCEDURE D'URGENCE
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai prévu pour l'exécution intégrale de ces travaux est fixé à **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de service de démarrer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire (caution de soumission) délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est **fixé à 540 000 (cinq cent quarantemille) F CFA**. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois. La caution de soumission sera libérée au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres. La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **02/06/2021** à partir de **14 heures, heure locale**, à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, **sis à Etoudi - Nouveau Centre Administratif**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de ladite Commune. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

1. Critères Eliminatoires :

- a) Absence de la Caution de soumission
- b) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées dans un délai de 48h;
- c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- d) Offre technique incomplète pour absence :
 - d1) de l'Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
 - d2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
 - d3) de la preuve d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour le Conducteur des travaux ;
 - d4) de l'attestation de solvabilité d'un montant minimum de 15 millions FCFA ;
- d) Non justification de la possession en propriété ou en location du matériel minimum suivant :
 - 01 niveleuse;
 - 01 pelle chargeuse;
 - 01 compacteur à bile;
 - 01 camion-citerne à eau
- e) Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié
- f) Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- g) N'avoir pas satisfait à au moins 75% soit 15/20 points des critères essentiels.

2. Critères essentiels :

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- A Références..... 03 points
- B - Personnel d'encadrement10 points
- C – Matériel.06 points.
- D- Capacité financière01 point

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères requis, aura été évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service financier et des Marchés Publics et du Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, **sis à Etoudi - nouveau Centre administratif (tel :696207132)**. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

Additif à l'appel d'Offres :

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 3 Mai 2021

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

COMMUNIQUE N°016/C/HGD/DG/SMP/2021 DU 04 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°014/AONO/HGD/CIPM/2021 DU 29 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DE DÉSINFECTANTS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :

Par décision N°016/D/HGD/DG/SMP/2021 du 04 Mai 2021, l'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	Gima-Bambot Healthcare Ltd, B.P : 10189 Douala	21 790 000	Cinq (05) mois

Ladite entreprise est invitée à bien vouloir prendre attache avec l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), afin de procéder sous quinzaine à la souscription du projet de marché relatif à cette commande, en vue de sa contractualisation.

Aussi, les soumissionnaires MEDIBEST Sarl et POLYPHARMA Sarl qui ont participé à cette consultation et n'ont pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

Enfin, le présent communiqué tient lieu de main de levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus cités ci-dessus.

DOUALA le 4 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE DE KIIKI

COMMUNIQUE N°07/C/J.04/COKI/SG/2021 DU 29 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CIPM/COKI/2021 DU 20 MARS 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINEPIA, EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune De KIIKI, Autorité Contractante ;

Par décision N°07/D.A/J.04/COKI/SG/2021 du **29 AVRIL 2021** l'**ETS INTER-HOUSEBP: 5823 YAOUNDE, TEL: 696 002 578a** été retenu comme adjudicataire de la lettre commande relative à l'appel d'offres suscité pour un montant **FCFA TTC de VINGT NEUF MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT QUINZE MILLE NEUF CENT QUARANTE NEUF (29 995 949)**, pour un délai d'exécution de **Trois (03) mois**.

Ledit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au service de la passation des marchés de la commune de KIIKI pour l'établissement de son projet de marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaines dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

KIIKI le 29 Avril 2021

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE DE KIIKI

COMMUNIQUE N°05/C/J.04/COKI/SG/2021 DU 29 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CIPM/COKI/2021 DU 20 MARS 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE REPARTIS EN TROIS LOTS (LOT1: VILLAGE KPWO-NKOMONDO, LOT2 : VILLAGE NDIEMI II, LOT3: VILLAGE BITANG). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINDDEVEL, EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune De KIIKI, Autorité Contractante ;

Par décision N°05/D.A/J.04/COKI/SG/2021 du **29 AVRIL 2021** l'**ETS MARTEAU SERVICES Sarl, BP 33 192 YAOUNDE, TEL: 699 990 855** a été retenu comme adjudicataire des lettres commandes (N° **03/LC/AONO/CIPM/COKI/2021, N°04/LC/AONO/CIPM/COKI/2021, N°05/LC/AONO/CIPM/COKI/2021**), relatives à l'appel d'offres suscité pour un montant **FCFA TTC de HUIT MILLIONS (8 000 000)**, pour un délai d'exécution de **Trois (03) mois/Lot**.

Ledit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au service de la passation des marchés de la commune de KIIKI pour l'établissement de son projet de marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaines dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

KIIKI le 29 Avril 2021

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

**ADDITIF RECTIFICATIF N°01 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°
003/AONR/MINPMEESA/APME/CIPM/2021 DU 06 AVRIL 2021 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE
POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE ET ASSISTANCE EN VUE DE LA COUVERTURE DU
PERSONNEL DEDIE AU PROGRAMME TRANSFAGRI DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET
MOYENNES ENTREPRISES (APME) EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : FONDS C2D DU
PROGRAMME TRANSFAGRI, CONVENTION D'AFFECTATION N°CCM 1443 01 K, ENTRE L'AGENCE
FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT ET LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

- Critères éliminatoires :

- 1) score technique inférieur à 80 points sur 100 ;
- 2) absence de l'agrément CIMA dans les branches 2 et 18 du Code CIMA ;
- 3) absence d'une pièce administrative au bout de 48 heures ;
- 4) fausse déclaration, falsification ou substitution des documents ;
- 5) défaut de présentation des états C1, C4, C10b et C11 dûment certifiés pour chacun des exercices 2017, 2018 et 2019 ;
- 6) présence d'information financière dans l'offre technique ;
- 7) absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- 8) absence des TDR et CCAP photocopiés, paraphés à chaque page, signés, datés et cachetés à la dernière page, portant la mention « lu et approuvé » : tampon et qualité du signataire ;
- 9) absence de la déclaration d'intégrité paraphée à chaque page, signée à la dernière page.

- Critères d'évaluation : Evaluation des propositions techniques

Critères et système de points utilisés lors de l'évaluation de l'offre technique (100 points)

Désignation	Notes
I. Présentation générale de l'offre	5 pts
II. Références générales du soumissionnaire	13 pts
III. Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des années 2018, 2019 et 2020	10 pts
IV. Description détaillée des garanties offertes	30 pts
V. Modalités de mise en jeu de la garantie (Règlement du sinistre)	16 pts
VI. Couverture des engagements règlementés : moyenne (2018, 2019, 2020)	5 pts
VII. Couverture de la marge de solvabilité : moyenne (2018, 2019, 2020)	5 pts
VIII. Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq (05) dernières années	5 pts
IX. Traités de réassurance	11 pts
TOTAL GENERAL	100

Le seuil de qualification des offres techniques est fixé à 80 points sur 100.

1 Critères d'évaluation**Lire plutôt**

- 1) score technique inférieur à 80 points sur 100 ;
- 2) absence de l'agrément CIMA dans les branches 2 et 18 du Code CIMA ;
- 3) absence d'une pièce administrative au bout de 48 heures ;
- 4) fausse déclaration, falsification ou substitution des documents ;
- 5) Absence de la caution de soumission ou montant de la caution non conforme
- 6) défaut de présentation des états C1, C4, C10b et C11 dûment certifiés pour chacun des exercices 2018, 2019 et 2020 ;
- 7) présence d'information financière dans l'offre technique ;
- 8) absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- 9) absence des TDR et CCAP photocopiés, paraphés à chaque page, signés, datés et cachetés à la dernière page, portant la mention « lu et approuvé » : tampon et qualité du signataire ;
- 10) absence de la déclaration d'intégrité paraphée à chaque page, signée à la dernière page.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 3 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BADGA JEAN MARIE LOUIS

COMMUNE DE KIIKI

COMMUNIQUE N°04/C/J.04/COKI/SG/2021 DU 29 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CIPM/COKI/2021 DU 20 MARS 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE INTER R0103 (BAFIA-MESSANSANG)-BIABETOM-YAKAN-REBANG ET LA BOUCLE CARREFOUR ALADJI MEKAN-MOUKEN-BIABETOM DANS LA COMMUNE DE KIIKI, LE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET-MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICE 2021 ET 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune De KIIKI, Autorité Contractante ;

Par décision N°04/D.A/J.04/COKI/SG/2021 du **29 AVRIL 2021** l'**ETS BM AND PARTNERS CONSULTING, BP: 2282 YAOUNDE**, TEL: **678 726 544/696 043 436** a été retenu comme adjudicataire de lettre commande relative à l'appel d'offres suscité pour un montant **FCFA TTC de QUARANTE NEUF MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT QUATORZE MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT HUIT (49 994 388) POUR T1(2021) ET QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT SEIZE MILLE HUIT CENT TROIS (99 996 803) POUR T2(2022)**, pour un délai d'exécution de **Trois (03) mois/Tranche**.

Ledit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au service de la passation des marchés de la commune de KIIKI pour l'établissement de son projet de marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaines dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

KIIKI le 29 Avril 2021

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE DE YAOUNDE II

**COMMUNIQUE N°002/CA/M/CAY2/SG/SMP/2021 DU 04 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ
RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU GENERAL PUBLIC BILINGUAL
SCHOOL OF MADAGASCAR DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II communique :

L'entreprise *ETABLISSEMENTS SAMER*, N° R.C: RC/YAE/A/967, N° Contr.: P107312693830J, B.P.: Yaoundé, Tél.: 699 86 60 14 est déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres *National Ouvert* N°002/CA/M/CAY2/SG/SMP/2021

- *Montant TTC en FCFA : Onze millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille cinquante-quatre (11 989 054) ;*
- *Délai d'exécution : Trois (03) Mois.*

YAOUNDE le 4 Mai 2021

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

COMMUNE DE KIIKI

COMMUNIQUE N°09/C/J.04/COKI/SG/2021 DU 29 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CIPM/COKI/2021 DU 20 MARS 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MOUKO I, COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINEDUB, EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune De KIIKI, Autorité Contractante ;

Par décision N°09/D.A/J.04/COKI/SG/2021 du **29 AVRIL 2021 l'ETS GENEVIEVE & MOUNG,BP: 141 BAFIA, TEL: 677 215 427a** été retenu comme adjudicataire de la lettre commande relative à l'appel d'offres suscité pour un montant **FCFA TTC de SEIZE MILLIONS NEUF CENT TRENTE TROIS MILLE CINQ CENT (16 933 500)**, pour un délai d'exécution de **Trois (03) mois**.

Ledit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au service de la passation des marchés de la commune de KIIKI pour l'établissement de son projet de marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaines dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

KIIKI le 29 Avril 2021

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE DE NTUI

ADDITIF N°001 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-NT/SG/CIPM/2021 DU 30 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE SIX (06) PONTS SEMI-DEFINITIFS SUR LES TRONCONS NGUETTE – BIVOUNA ET BETAMBA – BIATSOTA

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot

Certaines dispositions de l'appel d'offres **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-NT/SG/CIPM/2021 DU 30 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE SIX (06) PONTS SEMI-DEFINITIFS SUR LES TRONCONS NGUETTE – BIVOUNA ET BETAMBA – BIATSOTA, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM** sont modifiées comme suit :

- Dans le DAO :

L'absence de **caution de soumission** est un critère éliminatoire.

- Dans l'Avis d'Appel d'Offres en Anglais :

15.1- Critères éliminatoires

Au lieu : Fausse déclaration, documents falsifiés ;

Lire : **Absence d'un sous-détail de prix.**

Par ailleurs, le délai d'exécution des travaux est de **soixante jours calendaires.**

A l'article 26(1) du RGAO:

Au lieu de : **26.1.** Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, et à la vérification de la qualification des soumissionnaires, et à la recommandation d'attribution du contrat ne sera donné aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du contrat n'aura pas été rendu publique ;

Lire : **26.1.** Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, et à la vérification de la qualification des soumissionnaires, et à la recommandation d'attribution du contrat ne sera donné aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du contrat n'aura pas été rendu publique, **sous peine de disqualification de l'offre du Soumissionnaire et de la suspension des auteurs de toutes activités dans le domaine des Marchés publics.**

A l'article 32(4) du RGAO:

Au lieu de : 32.4. Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation du Maître d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la sous-commission d'analyse peut à partir du sous-détail de prix fourni par le soumissionnaire pour n'importe quel

élément, ou pour tous les éléments du Détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants, l'Autorité Contractante peut rejeter ladite offre

Lire : **32.4.** Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation du Maître d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la sous-commission d'analyse peut à partir du sous-détail de prix fourni par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du Détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants, l'Autorité Contractante peut rejeter ladite offre **après l'avis technique de l'Agence de Régulation des Marchés Publics.**

Compléter le RPAO par :

	Evaluation et comparaison des offres
31.2.	Monnaie retenue pour la conversion en une seule monnaie: Le franc CFA Source du taux de change: La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) Date du taux de change: <i>NTUI le 3 Mai 2021</i>

Par conséquent, la date d'ouverture des plis y afférent est reportée au **Mercredi**

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

05 Mai 2021.

COMMUNE DE KIIKI

COMMUNIQUE N°06/C/J.04/COKI/SG/2021 DU 29 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CIPM/COKI/2021 DU 20 MARS 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC LATRINE A TROIS (03) COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE KIIKI (EP DOGBANG, EP ABANDA, EP BOUGNI A MBANG, EP NDIEMI I, EP KPWO, EP MOUKO I, EP BILINGUE DE KIIKI, EP RIBANG, EP NSAN-BITANG, EP GBARAM). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINDDEVEL, EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune De KIIKI, Autorité Contractante ;

Par décision N°06/D.A/J.04/COKI/SG/2021 du **29 AVRIL 2021** l'**ETS AMELIE & CoBP 3405 YAOUNDE**, TEL: **698 380 219 a** été retenu comme adjudicataire de la lettre commande relative à l'appel d'offres suscité pour un montant **FCFA TTC de TRENTE QUATRE MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT NEUF MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT UN (34 989 381)**, pour un délai d'exécution de **Trois (03) mois**.

Ledit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au service de la passation des marchés de la commune de KIIKI pour l'établissement de son projet de marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaines dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

KIIKI le 29 Avril 2021

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE DE KIIKI

**COMMUNIQUE N°10/C/J.04/COKI/SG/2021 DU 29 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CIPM/COKI/2021 DU 20 MARS 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DU VILLAGE KPWO, COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINDDEVEL, EXERCICE 2021.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune De KIIKI, Autorité Contractante ;

Par décision N°10/D.A/J.04/COKI/SG/2021 du **29 AVRIL 2021 l'ETS CADIC SARL, BP: 20216 YAOUNDE, TEL: 699 971 094a** été retenu comme adjudicataire de la lettre commande relative à l'appel d'offres suscité pour un montant **FCFA TTC de DIX SEPT MILLIONS TROIS CENT MILLE (17 300 000)**, pour un délai d'exécution de **Trois (03) mois**.

Ledit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au service de la passation des marchés de la commune de KIIKI pour l'établissement de son projet de marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaines dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

KIIKI le 29 Avril 2021

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE DE KIIKI

COMMUNIQUE N°11/C/J.04/COKI/SG/2021 DU 29 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CIPM/COKI/2021 DU 20 MARS 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EQUIPEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE DE MOUKO, COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINTOURL, EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune De KIIKI, Autorité Contractante ;

Par décision N°11/D.A/J.04/COKI/SG/2021 du **29 AVRIL 2021** l'**ETS BM AND PARTNERS CONSULTING, BP: 2282 YAOUNDE, TEL: 678 726 544/696 043 436a** été retenu comme adjudicataire de la lettre commande relative à l'appel d'offres suscité pour un montant **FCFA TTC de CENT DIX NEUF MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT CINQ (119 999 985)**, pour un délai d'exécution de **Deux (02) mois**.

Ledit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au service de la passation des marchés de la commune de KIIKI pour l'établissement de son projet de marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaines dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

KIIKI le 29 Avril 2021

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE DE MUNDEMBA

TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER'S NOTICE NO 01/ONIT/MAYOR MUDEMBA COUCLMCITB/SWR/2021 OF 16/03/2021 BY EMERGENCY PROCEDURE FOR THE CONSTRUCTION OF THE BRIDGE OVER IYORO STREAM RIVER WITH OPENING ROAD IYAS HOTEL TO ESCADROM GENDARMERIE. FINANCING MINTP PUBLIC INVESTMENT BUDGET ROAD FUND OF 2021

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the 2021 Budget of the Ministry of Public Works Road Fund Line, the Mayor of MUNDEMBA Council, Delegated Project Owner and Contracting Authority hereby launches an Open National Invitation to tender **FOR THE CONSTRUCTION OF THE BRIDGE OVER IYORO STREAM RIVER WITH OPENING ROAD IYAS HOTEL TO ESCADROM GENDARMERIE**

2. Nature of services

The works shall involve the following tasks inter alia:

group: Mechanized labour using the Equipment Intensive (HIEQ) method

- Backfilling
- Wearing course
- Simple reshaping
- Re-shaping of the platform
- Creation of ditches and outlets
- Construction of a bridge
- etc

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies is 120 000,000 (One hundred and twenty

4. allotment

No LOT	Division	Road Stretch
Single	NDIAN	FOR THE CONSTRUCTION OF THE BRIDGE OVER NOR ^o STREAM RIVER WITH OPENING ROAD IYAS HOTEL TO ESCADROM GENDARMERIE

5. Participation and origin

Participation to this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financing

Works which form the subject of this invitation to tender is financed by the Budget of the Ministry of public Works Road Fund line

7. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the Private Secretariat.

8. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the Mayor's Secretariat, Mundemba Council Telephone (237) **677146346** as soon as this tender is awarded, representing the cost of purchasing the tender file.

9. Submission of bids

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies should reach the private Secretariat of the Mayor of Mundemba.

TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER'S NOTICE NO 01/ONIT/MAYOR MUDEMBA COUICILMCMIT

Financing

10. Delivery deadline

The maximum duration provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender is 12 (twelve) months.

11. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the **CFA**, valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids. As per article 90 (9) of the Public Contract Code (Decree No. 2010/100/P.1).

12. Admissibility of bids

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Officials) may be submitted. They must obligatorily be not older than three (3) months preceding the date of LAUNCHING OF THE TENDERS or may be established by the Mayor of Mundemba. Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the administrative documents.

13. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers shall be held at the Mundemba Council Internal Tenders Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Evaluation criteria

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminatory criteria

- Outright elimination during the opening session of the bids
- Absence of the bid bond
- Elimination during the evaluation of bids by the adhoc committee
- Deadline for delivery higher than prescribed;
- False declaration or falsified documents;
- A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
- Incomplete financial file;
- Change of quantity or unit of the Tender file in the financial bid;
- Non respect of 3/4=75% of essential criteria;
- During the opening session of the bids if a document of the administrative bid is absent or noncompliant, the bidder will be

B. Essential criteria

- General presentation of the tender files;
- Financial capacity;
- References of the company in similar achievements;
- Quality of the personnel;
- Technical organization of the works;
- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages.

These essential criteria are subject to lower limits, the details of which are spelled out in the Special Regulations of the invitation

15. Award

This evaluation will be done in a purely binary method with a positive (yes) or negative (no) with an acceptable minimum of 4/3= The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest reasonable amount, in conformity Pursuant to justification by bidder, unconvincing abnormally low costing will not be accepted spelled out in the Special Regulation

16. Validity of bids

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Complementary information

Complementary technical information, may be obtained during working hours at the Mundemba Council Telephone N° (237)67714

COMMUNE DE FOUMBAN

**POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DANS
LA COMMUNE DE FOUMBAN**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le maire de la commune de Foumban, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Ministère de l'Education de base (MINEDUB) une consultation pour la fourniture des matériels pédagogiques et scolaires ou paquet minimum dans la commune de Foumban.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de **(31 346 000) trente un millions trois cent quarante six mille franc CFA.**

3. Allotissement

LOT UNIQUE.

4. Participation et origine

La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais exerçant dans ce domaine d'activités.

5. Financement

La prestation objet de la présente consultation sont financée par le Budget de l'Investissement Public, exercice 2021.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de la demande de cotation peut être consulté à la mairie de Foumban, au service technique. tél:697971825

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de la demande de cotation peut être consulté à la mairie de Foumban, au service technique contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **soixante deux mille cent quatre vingt douze(62692) Francs CFA** non remboursable, payable à la recette municipale de Foumban.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept(07) exemplaires dont un(01) original et six(06) copies marquées comme telles, devra parvenir au service technique de la mairie de Foumban contre récépissé au plus tard le **14/05/2021 à 11 heures précises**, heure locale sous pli fermé. Au delà de cette heure, aucune offre ni aucune modification en retrait ne sera acceptée. Toute offre devra porter la mention:

AVIS DE CONSULTATION**N°002/AC/RG-OU/C.FBAN/CIPM/2021 DU 15/04/2021****POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN****<< A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement >>****9. Délai de Livraison**

Le délai maximum de livraison prévu est de trente (30) jours pour compter de la date de notification de l'ordre de service.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ces pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **six cent vingt six mille neuf cent vingt(626920) FCFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le ministère des finances et valable pendant trente(30) jours au delà de la date originale de validité des offres.

LA LISTE DES BANQUES agréée figure dans l'annexe du dossier de consultation

sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément au règlement de consultation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **14/05/2021 à 12 heures**, heures locales, par la commission interne de passation des marchés de la commune de Foumban, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

12. Critères d'évaluation

LES CRITERES ELIMINATOIRE ET ESSENTIELS SONT CONSULTES DANS LA PIECE JOINTE.

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre des prix la moins disante HTVA

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la mairie de Foumban au service technique, tél:697 97 18 25.

FOUMBAN le 23 Avril 2021

Le MAIRE

NDAM NJOYA Tamaino

COMMUNE DE NKONDJOCK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/C-NKONDJOCK/CIPM/2021 DU 04/05/2021 POUR LA REHABILITATION DES TRONCONS DE
ROUTES COMMUNALES TL : CARREFOUR KOUEDJOU-VILLAGE (1.6 KM), T2 : CARREFOUR TAM-TAM
VILLAGE (L5 KM), T3 : CARREFOUR MATIN-MINEE(1.7 KM), DANS LA COMMUNE DE NKONDJOCK,
DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINTP EXERCICE 2021

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Nkondjock, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Nkondjock, un Appel d'Offre National Ouvert en procédure d'urgence, pour la réhabilitation des routes communales tl : carrefour kouedjou-village (1.6 km), t2 : carrefour tam-tam village (1.5 km), t3 : carrefour matin-minee(1.7 km), dans la commune de Nkondjock, Département du Nkam, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent la réhabilitation de la route communale Kodock – Didipe, dans la commune de Nkondjock.

LOT	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Unique	réhabilitation des routes communales TL : carrefour kouedjou-village (1.6 km), T2 : carrefour tam-tam village (1.5 km), T3 : carrefour matin minee(1.7 km)..	Nkondjock	Nkondjock	commune de Nkondjock

3. Allotissement

N/A

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget MINTP. de l'Exercice 2021, suivant le tableau ci-après :

Lot	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
Unique	réhabilitation des routes communales TL : carrefour kouedjou-village (1.6 km), T2 : carrefour tam-tam village (1.5 km), T3 : carrefour matin minee(1.7 km)..	50 000 000 (Cinquante millions) Francs CFA	

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques Compétents de la commune de Nkondjock.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune de Nkondjock (Secrétariat General), dès Publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement à la Recette Municipale de la commune de Nkondjock, d'une somme non remboursable de **de Soixante mille (60 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

8. Remises des offres

copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la commune de Nkondjock, au plus tard le **31/05/2021, à 12 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 004/AONO/C-NKONDJOCK/CIPM/2021 du 04/05/2021
POUR LA REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTES COMMUNALES TI : CARREFOUR
KOUEDJOU-VILLAGE (1.6 km), T2 : CARREFOUR TAM-TAM VILLAGE (L5 km), T3 : CARREFOUR
MATIN-MINEE(1.7 km), DANS LA COMMUNE DE NKONDJOCK, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION
DU'LITTORAL.
Financement : BIP MINTP Exercice 2021,
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou par une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **de 1 000 000(Un million) Francs CFA..**

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **31/05/2021, à 13 Heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de Nkondjock, dans la salle des Actes de la Mairie de Nkondjock.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de:

rapport de visite de lieux ;

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;

Garantie d'une durée de six (06) mois ;

Un Conducteur de travaux n'ayant pas la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;

h) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:

Une soumission ;Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

Le détail quantitatif et estimatif (DQE);

Le sous-détail des prix unitaires ;

i) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 des critères essentiels.

Critères Essentiels :

i) Références de l'Entreprise ;

ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

iii) Expérience du personnel d'encadrement ;

iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 23 Oui /28 soit au moins 80 % des critères essentiels énumérés ci-dessus, évalué conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de Nkondjock, Autorité Contractante, attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90 jours** à compter de la date fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvrage, à la Commune de Nkondjock, aux heures ouvrables.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

NKONDJOCK le 4 Mai 2021

Le MAIRE

LOMBAT DIBACK Serge Alexis

COMMUNE DE YAOUNDE I

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/CAY1ER /CIPM/2021 DU 29/04/2021 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE LA POSE DES LAMPADAIRES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER --- EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence pour la fourniture et installation de la pose des lampadaires dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- La fourniture des lampadaires ALKAM ou équivalent;
- La fourniture contacteur SCHNEIDER ou équivalent ;
- La fourniture disjoncteur DRN SCHNEIDER ou équivalent
- Installation et pose des lampadaires y compris manutention

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des prestations est évalué à la somme de : **60 000 000 (Soixante millions) de FCFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans les travaux de génie électrique et ayant leur domicile ou siège social au Cameroun.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Exercice 2021.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des Services du Maitre d'Ouvrage à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} service financier et des marchés publics (**bureau des Marchés Publics**) sis à Etoudi au nouveau Centre Administratif, à Yaoundé aux jours et heures ouvrables (lundi-vendredi, 7h30-15h30).

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) établi en langue française peut être obtenu auprès du Bureau des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} sis à Etoudi, au nouveau Centre Administratif à Yaoundé sur présentation d'une quittance de versement à la caisse de la Recette Municipale de ladite Commune d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **75 000 (soixante-quinze mille) FCFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé sous plis fermés, dans les Services du Maître d'Ouvrage à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} service financier et des marchés publics (**bureau des Marchés Publics**) sis à **Etoudi au nouveau Centre Administratif, à Yaoundé**, au plus tard le **03/06/2021** à 13 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/CAY1^{er} /CIPM/2021 DU 29/04/2021

POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE LA POSE DES LAMPADAIRES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er}

EN PROCEDURE D'URGENCE

«A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Délai de Livraison

Le délai de réalisation est de 03 (trois) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de : **1 200 000 (un million deux cent mille) F CFA** valable pendant 120 jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par un établissement financier ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le **03/06/2021** à **14 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, à la salle de réunions de la Mairie de Yaoundé 1^{er} sis à Etoudi, nouveau centre administratif. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation**1 Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission dans un délai de 48h
- Dossiers administratifs incomplets dans un délai de 48 heures
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
- Note technique inférieure à 75% soit 36/42 de oui par rapport aux critères essentiels.

2 Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Spécifications techniques	Oui/Non
6	Capacité financière d'un montant de 50 000 000 FCFA	Oui/Non

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du service financier et des marchés publics (Bureau des Marchés Publics) ou du Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 3 Mai 2021

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE DOUALA VI

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/CADVI /CIPM/2021
DU 22 AVRIL 2021 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANTS SUR LE
TRONCON DE ROUTE GENDARMERIE - PONT MARINE MARCHANDE : LINEAIRE = 160 M DANS LA
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VI, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 36 468 01 641417 2250 861

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

d'Arrondissement de Douala VI, Maître d'ouvrage et autorité contractante, lance pour le compte du MINTP un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux d'aménagement en pavés autobloquant sur le tronçon de route gendarmerie – pont marine marchande : linéaire = 160 m dans la Commune d'Arrondissement de Douala VI – Département du Wouri – Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- Lot 100 : Installation du chantier
- Lot 200 : Terrassement
- Lot 300 : Chaussée en pavés

3. Cout Prévisionnel

le montant prévisionnel est de 27 000 000 francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises publiques de droit camerounais et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (budget d'investissement public) du Ministère des travaux publics, exercice 2021 sur l'imputation : : **55 36 468 01 641417 2250 861/ 610-107**

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala VI (**Secretariat de la commune**) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d' Arrondissement de Douala VI (**Secretariat de la commune**) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **30.000 (trente mille francs CFA)**, contre quittance payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Douala VI au titre des frais de dossier

8. Remises des offres

copies marquées comme telles, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du Service des marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala VI, au plus tard le **17 MAI 2021 à 12 heures** et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N0 006/AONO/CADVI /CIPM/2021 DU 22 AVRIL 2021
POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANT SUR LE TRONÇON ROUTE
GENDARMERIE PONT MARINE MARCHANDE: QUARTIER PLATEAU
" A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT "
Les soumissionnaires devront remettre une copie numérique de leur offre.**

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **540 000 F CFA** (cinq cent quarante mille francs CFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres(RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et Dossier d' Appel d' Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

N.B : Les **chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés**

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **17 MAI 2021 à 13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala VI, dans la Salle des actes de la Mairie.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres sont ouvertes et évaluées en une étape.

12. Critères d'évaluation**1. Principaux critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont :

- a) Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative
- b) Absence d'une pièce non-conforme et non régularisée dans les 48 heures après la date de l'ouverture ou de dépouillement des plis
- c) Absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission
- d) Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifiée ou d'un sous-détail de prix
- f) Note technique inférieure à 70%
- g) Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois dernières années
- h) Offre financière incomplète.

13. les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

L'évaluation des offres techniques portera sur l'essentiel résumé ci-après et détaillé dans le dossier d'appel d'offres notamment le RPAO.

- 13.1. Présentation générale de l'offre
- 13.2. Référence technique de l'entreprise
- 13.3. Qualification et expérience du personnel d'encadrement
- 13.4 Disponibilité du matériel et des équipements essentiels
- 13.5. Méthodologie d'exécution
- 13.6. Visite du site signé sur l'honneur
- 13.7. Capacité financière
- 13.8. Délai d'exécution

Le non-respect de **70%** des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

13. Attribution

A l'issue de l'examen des Offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés de la **Commune d'Arrondissement de Douala VI**, le marché des travaux sera conclue entre l'Adjudicataire et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la **Commune d'Arrondissement de Douala VI**.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala VI (secrétariat de la commune)

DOUALA le 4 Mai 2021

Le MAIRE

EDIMO Ernest

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0013/AAONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2021 DU 04/05/2021. POUR LES TRAVAUX DE CONTROLE ET DE REGLAGE DE L'ALIGNEMENT DES POMPES A LA CAMWATER (AKOMNYDA, NKOAYOS, MEFOU, BONABERI, METCHIE 1 ET 2).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER EXERCICE 2021.LIGNE BUDGETAIRE N°3100100-1-01-003-62480000

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans la volonté d'atteindre les objectifs fixés par le Gouvernement Camerounais aux différents intervenants du secteur de l'hydraulique urbaine plus spécifiquement de résorber la problématique de pannes liés aux équipements électromécaniques en vue d'en apporter des actions pérennes préventives, prédictives et curatives via la mise en place d'opérations de contrôle des paramètres de fonctionnement des motopompes, Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER), Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de Contrôle et de Réglage de l'Alignement des Pompes à Akomnyda, Nkoayos, Mefou, Bonaberi, Metchié 1 et 2.

2. Consistance des prestations

Les travaux et prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent :

Installation de chantier;
Inspection du moteur ;
Inspection de la pompe ;
Inspection du mécanisme d'accouplement pompe/moteur ;
Contrôle de l'alignement de la motopompe ;
Contrôle du couple de serrage des boulons d'assemblage moteur/pompe et pompe/circuit de distribution ;
Vérification du bon fonctionnement des points de graissage de la motopompe ;
Constitution d'une base de données de l'ensemble des équipements inspectés avec les caractéristiques techniques précises de ces derniers et le leurs lieux d'exploitation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **50 000 000 F CFA TTC (cinquante millions de francs CFA Toutes Taxes Comprises).**

4. Allotissement

Ces travaux sont à réaliser à Akomnyda, Nkoayos, Mefou, Bonaberi, Metchié 1 et 2 en (01) un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine des travaux sur les équipements électrotechniques et électromécaniques.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement de la CAMWATER-Exercice 2021et sont inscrits sur la ligne d'imputation budgétaire N° **3100100-1-01-003-62480000**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Division des Affaires Juridiques et des Marchés de la Camwater BP 524 Douala Cameroun, Tél. (237) 33 42 82 54, porte A05 de l'immeuble siège de la Camwater, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres, se fera sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **50 000 F CFA (cinquante mille francs CFA)** à la BICEC au compte N° 33598800001-89 au profit de « Compte Spécial CAS-ARMP », tous les jours ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés de la Camwater BP 524 Douala-Cameroun, Tél. (237) 2 33 42 82 54, porte A05, dès publication du présent avis

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés de la CAMWATER BP 524 Douala Cameroun, A05 bâtiment annexe, au plus tard le **08/06/2021 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°_0013/AAONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2021 DU 04/05/2021.
POUR LES TRAVAUX DE CONTROLE ET DE REGLAGE DE L'ALIGNEMENT DES POMPES A LA CAMWATER
(AKOMNYDA, NKOAYOS, MEFOU, BONABERI, METCHIE 1 ET 2).
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations est de **cent vingt (120) jours maximum**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une Caution de Soumission acquittée, établie par un Etablissement financier de premier ordre installé au Cameroun et agréé par le Ministre chargé des Finances (la liste figure en pièce 12 du DAO), valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres et d'un montant de **1 000 000 F CFA** (un million de francs CFA).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une Autorité Compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois et/ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Toutefois, l'absence de la caution de soumission acquittée délivrée par un établissement financier de premier ordre installé au Cameroun et agréé par le Ministère chargé des Finances, à l'ouverture entraîne le rejet de l'offre.

A l'issue du dépouillement, toutes les offres y compris celles qui ont fait l'objet du rejet sont confiées à une sous-commission d'analyse mise en place par la Commission Interne de Passation des Marchés. Cette sous-commission comprendra au moins trois membres dont un représentant du Maître d'ouvrage.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis est publique et se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **08/06/2021 à 12 Heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Camwater, dans la salle de conférence du 3ème étage de la CAMWATER sise à l'immeuble siège à Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant le système binaire **OUI** ou **NON**.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation financière. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre.

Il s'agit notamment :

Absence d'une pièce dans le dossier administratif et/ou dans l'offre financière exigée par le Dossier d'Appel d'Offres;
Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s) ;
Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière de l'entreprise;
Non validation d'au moins 75 % des critères essentiels ;
Absence d'une attestation de solvabilité bancaire délivrée par une banque de premier ordre d'un montant de **10 000 000 F CFA** ;
La non-exécution d'un Marché antérieur.

Critères essentiels

Les critères essentiels sont :

Présentation générale de l'offre;
Références de l'entreprise;
Qualifications et expérience du personnel d'encadrement;
Matériel et outillage dédiés aux travaux;
Méthodologie technique d'exécution des travaux;
Visite des sites des travaux.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques requises et ayant présenté l'offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de la Division des Affaires Juridiques et des Marchés porte 304, de l'immeuble siège de la CAMWATER à Douala Koumassi, tel : 233 42 82 54.

DOUALA le 4 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE DE MBALMAYO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C.MBYO/CIPM /2021 DU 03/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NGAT BENE DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'OLE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBALMAYO, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MBALMAYO, UN AVIS D' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS-INDIQUÉS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 40 531 07 641142 2246 611

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La présente Consultation a pour objet l'exécution des **travaux de construction d'une mini adduction d'eau au centre de sante intégré de NGAT BENE dans la Commune de Mbalmayo, Département du Nyong et So'o, Région du Centre.**

Lot N°	Désignation du Projet	Financement	Localité	Commune	Frais d'acquisition du DAO	Frais caution soumission
Unique	Mini adduction d'eau	MINSANTE	NGAT BENE	Mbalmayo	25 000	240 000

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter par ouvrage sont détaillés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres. Ils comprennent entre autres :

- l'étude géomorphologique et géophysique ;
- les travaux de foration et équipement ;
- les essais et développement ;
- la fourniture et la pose de la pompe ;
- l'analyse d'eau.
- maçonnerie, équipement électrique
- réseau de refoulement et de distribution

3. Cout Prévisionnel

Le coût des travaux est de : **douze millions (12 000 000) FRANCS CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à toutes Sociétés, Entreprises ou Groupes d'Entreprises de droit Camerounais une expérience dans la construction des forages équipés de pompes à motricité humaine par ailleurs justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du Présent Appel d'Offres.

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Mbalmayo sur simple demande.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de MBALMAYO sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Mbalmayo d'une somme non remboursable de **25 000 (vingt-cinq mille francs CFA)** correspondant au frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept **(07)** exemplaires dont un **(01)** original et six **(06)** copies respectivement marquées comme tels devront être déposées sous pli fermé contre récépissé à la Commune de MBALMAYO (Secrétariat Général) plus tard **le 28/05/2021 à 12 heures Précises**, heure locale et elle devront porter la Mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C.MBYO/CIPM /2021 DU 03/05/2021
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NGATANGA
DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO,
DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »**

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage est de **trois (03) mois**.

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier de consultation par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances et dont le montant est de **deux quarante mille (240 000) Francs CFA**. Le cautionnement provisoire devra être valide pendant cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de remise des offres. L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination du dossier. Le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif pour le soumissionnaire déclaré attributaire après publication des résultats pour ceux n'ayant pas été retenus.

Les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

10. Recevabilité des Offres

Les offres devront respecter le mode de séparation de l'offre financière, administrative et technique. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'émetteur, conformément aux stipulations du Règlement particulier d'Appel d'Offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **28/05/2021 à 13 heures Précises**, heure locale, dans la salle des actes de la Commune de Mbalmayo par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires et de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation**A. LES CRITERES ELIMINATOIRES**

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit de :

1. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
2. Non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
3. Offre technique et / ou financière incomplète ;
4. Absence de l'attestation de visite des lieux signés par le soumissionnaire sur l'honneur ;
5. Absence de l'attestation de non abandon d'un marché au cours des trois (03) années antérieures signée sur l'honneur ;
6. Note technique inférieure à 70%.

B. CRITERES DE QUALIFICATION (ESSENTIELS)

Ce sont les critères dits essentiels ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux de l'Appel d'Offres. Ils porteront sur :

1. Présentation du dossier **oui/non (02 sous-critères)**
2. Expérience de prestations similaires **oui/non (01 sous-critère)**
3. Disponibilité Matériel de chantier et équipements essentiels (propriété justifiée ou contrat de location) **oui/non (16 sous-critères)**

04. Personnel (référence, qualification et CV) **oui/non (08 sous-critères)**

05. Méthodologie (calendrier, délais, planning des travaux) **oui/non (08 sous-critères)**

06. Capacité financière **oui/non (01 sous-critère)**

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre technique satisfaisante égale à au moins **70%** de **oui** et financière la **moins-disant** et jugée conforme au DAO, à moins que le Soumissionnaire en question ait un contentieux en cours de mauvaise exécution des travaux antérieurs.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant 90 jours (03 mois) à partir de la date fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat Général de la Commune de Mbalmayo.

YAOUNDE le 3 Mai 2021

Le

ZANG MBA OBÉLÉ Dieu

MISSION D'ETUDES POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU NORD

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/MEADEN/CIPM/2021 DU 26 AVRIL 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 22 304 13 4415152813

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LA FOURNITURE DE MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU (lot n°1)
ET DU MATERIEL INFORMATIQUE (lot n°2)
POUR LE COMPTE DE LA MEADEN
en procédure d'urgence

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation concernent la fourniture de matériel et mobilier de bureau (lot n°1) et du matériel informatique (lot n°2) dont le détail est contenu dans le tableau ci-après:

-lot n°1 : Matériel et mobilier de bureau

N°	désignation	qte
1	Bureau Directeur 1m60*80*76, support clavier coulissant équipé de caissons mobiles sur roulettes et retour informatique avec une porte	3
2	Fauteuil directeur en simili cuir a roulettes pivotantes et basculant réglage en hauteur avec accoudoirs	3
3.1	Photocopieur A4	3
3.2	Photocopieur d'une grande capacité A3-A4	1

Lot n°2 : Matériel informatique

N°	désignation	qte
1	Ordinateur portable laptop core 17, processeur 2,3 DD 1T avec sac, ram 8 Go	3
2	Imprimante A0/table traçante/scanner A0	1
3	Imprimante laser couleur A4 multifonctions+03 jeux d'encre	3

3. Cout Prévisionnel

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est d'un (01) mois par lot.

le coût prévisionnel par lot s'élève à : lot n°1: 9 180 000 FCFA et lot n°2 ; 16 420 000 FCFA soit 25 600 000 FCFA.

4. Allotissement

2 lots

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais disposant d'une expérience dans le domaine concerné.

6. Financement

Les présentes prestations sont financées par le BIP MINEPAT exercice 2021 ; imputation 55 22 304 13 441515 2813.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la MEADEN dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à la Direction Générale de la MEADEN dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de quarante mille (40 CDD) FCFA payable à la BICEC : CAS-ARMP N°3359B870001-14.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la Direction Générale de la MEADEN au plus tard le 21 mai 2021 à 10 heures précises sous enveloppe cachetée avec la mention:

**AVIS DE CONSULTATION POUR
LA DEMANDE DE COTATION N°1/DC/MEADEN/CIPM/2021 DU 26 avril 2021
RELATIVE A LA FOURNITURE DE MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU (lot n°1)
ET DU MATERIEL INFORMATIQUE (lot n°2) POUR LE COMPTE DE LA MEADEN
en procédure d'urgence
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est d'un (01) mois par lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de cent quatrevingt mille (180 000) FCFA pour le lot n°1 et trois cent vingt-cinq mille (325 000) FCFA pour le lot n°2 ; ces cautions doivent rester valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 21 mai 2021 à partir de 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la MEADEN.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation**13.1 Critères éliminatoires**

Il s'agit notamment;

- . Non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif;
- . Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- . Note technique inférieure au seuil minimal de 70% requis soit 5 oui sur les 07 possibles ;
- . Absence de la déclaration sur l'honneur pour n'ayant pas abandonné un marché au cours des trois (3) dernières années ;
- . offre financière incomplète ou non conforme ;
- . Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- . Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis.

13.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- la présentation générale de l'offre ;
- l'expérience du soumissionnaire ;
- les spécifications techniques du soumissionnaire.

L'évaluation sera faite en mode binaire (oui/non) ; seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70 % des réponses positives

seront éligibles à l'analyse financière soit 5 oui sur les 7 possibles.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière ; le marché sera attribué au soumissionnaire présentant un dossier administratif complet, qualifié sur le plan technique et présentant l'offre financière la moins disante.

Un même soumissionnaire peut être attributaire de deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de la MEADEN BP 17 Garoua, tél 222 27 14 95, sise rue Amadou Banissé, face à la Légion de Gendarmerie du Nord.

GAROUA le 26 Avril 2021

Le *DIRECTEUR*

ABDOULAYE SERNO

COMMUNE DE DEMBO

ADDITIF N°001/A/C-DEMBO/2021 PORTANT CORRECTION DES ERREURS DANS LE DAG ET REPORT DE LA DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DE OFFRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 24/04/2021 à 11 heures 30 minutes par la commission interne de passation des marchés publics auprès de la commune de Dembo dans la salle des actes de ladite commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
	Lire plutot * Date de dépôt et d'ouverture des offres Le 23/04/2021 Le 29/04/2021 Lereste sans changement. Au lieu de Lire

DEMBO le 20 Avril 2021

Le MAIRE

HAYATOU

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF 1 N° 3210/21/DG/DAG/DAMP/SMP DU 26 AVRIL 2021 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 045/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 01/04/2021 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE GROUPES ELECTROGENE A LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte : Critères éliminatoires : Il s'agit notamment : 1 De l'absence d'une pièce administrative ou de la non-conformité après le délai réglementaire accordé ; 2 De l'absence de la caution de soumission ; 3 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ; 4 De l'absence des prospectus accompagnés des fiches techniques fournis par le fabricant ; 5 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après indiquées: 6 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ; 7 De l'absence ou la non-conformité de la Garantie et du Service après-vente ; 8 Non-respect de deux (02) critères essentiels 9 De la non-conformité du modèle de soumission ; 10 De l'Obtention de moins de 80% des réponses positives à l'évaluation des critères essentiels. En substance, ces critères sont résumés comme suit : . Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ; . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées dans la pièce n° 5 du présent DAO; . Critère n° 1C : Garantie et Service après-vente ;

. Critère n° 1D : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

. Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agreement ; **la pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.**

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO.

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque et au moins égale à 305 millions FCFA pour le lot 1, 120 millions FCFA pour le lot 2, 110 millions FCFA pour le lot 3 et 87 500 000 FCFA pour le lot 4 ; comptant pour 15 %

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2019, 2018 et 2017 au moins égal à 610 millions FCFA pour le lot 1, 240 millions FCFA pour les lots 2, 220 millions FCFA pour le lot 3 et 175 millions FCFA pour le lot 4 ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu au magasin transit de la SODECOTON Garoua II.

1 Critères d'évaluation**Lire plutot****Lot 1:**

Caractéristiques Générales :

NB : l'ensemble tour de refroidissement et échangeur thermique à plaques eau/eau seront suffisamment dimensionnés pour maintenir la température du groupe entre 75-80°C sachant que la température ambiante atteint les 50°C à l'ombre.

il est demandé aux soumissionnaires de joindre en plus de la fiche technique du groupe électrogène, la fiche technique de la tour de refroidissement et de l'échange thermique à plaques eau/eau.

Lot 2:

Caractéristiques Générales:

NB : l'ensemble tour de refroidissement et échangeur thermique à plaques eau/eau seront suffisamment dimensionnés pour maintenir la température du groupe entre 75-80°C sachant que la température ambiante atteint les 50°C à l'ombre.

il est demandé aux soumissionnaires de joindre en plus de la fiche technique du groupe électrogène, la fiche technique de la tour de refroidissement et de l'échange thermique à plaques eau/eau.

Lot 4:

Caractéristiques Générales:

NB : l'ensemble tour de refroidissement et échangeur thermique à plaques eau/eau seront suffisamment dimensionnés pour maintenir la température du groupe entre 75-80°C sachant que la température ambiante atteint les 50°C à l'ombre.

il est demandé aux soumissionnaires de joindre en plus de la fiche technique du groupe électrogène, la fiche technique de la tour de refroidissement et de l'échange thermique à plaques eau/eau.

GAROUA le 26 Avril 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF 2 N° 3295/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 28 AVRIL 2021 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°037/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 15/03/2021

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Recevabilité des Offres
	Au lieu de ... Le Directeur General de la SODECOTON porte à la connaissance des soumissionnaires que la date de recevabilité et d'ouverture des soumissions relatives à l'Appel d'Offres International Ouvert N°037/21/AOIO/SDCC/C,PM du 15/03/2021 pour la fourniture de dix (10) lots de pièces électriques de rechange pour lhuilerie de Maroua initialement prévue le 15 avril 2021, est reportée au 29 avril 2021.
	Lire plutot Le Directeur Général de la SODECOTON porte à la connaissance des soumissionnaires que la date de recevabilité et d'ouverture des soumissions relatives à l'Appel d'Offres International Ouvert n° 037/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 15 MARS 2021 pour la fourniture de dix lots de pièces électriques de rechange pour l'huilerie de Maaroua, initialement prévue le 29 avril 2021, est reportée au 11 mai 2021

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... Le Directeur General de la SODECOTON porte à la connaissance des soumissionnaires que la date de recevabilité et d'ouverture des soumissions relatives à l'Appel d'Offres International Ouvert N°037/21/AOIO/SDCC/C,PM du 15/03/2021 pour la fourniture de dix (10) lots de pièces électriques de rechange pour lhuilerie de Maroua initialement prévue le 15 avril 2021, est reportée au 29 avril 2021.
	Lire plutot Le Directeur Général de la SODECOTON porte à la connaissance des soumissionnaires que la date de recevabilité et d'ouverture des soumissions relatives à l'Appel d'Offres International Ouvert n° 037/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 15 MARS 2021 pour la fourniture de dix lots de pièces électriques de rechange pour l'huilerie de Maaroua, initialement prévue le 29 avril 2021, est reportée au 11 mai 2021

GAROUA le 28 Avril 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE BONALÉA

DECISION MUNICIPALE N°75/DM/CB/2021 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°15/LC/C-BONALEA/CIPM/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE MANGAMBA BESSOUNGKANG DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL EXERCICE 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONALEA, OFFICIER DU MERITE CAMEROUNAIS Autorité Contractante

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2018/012/ du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités Publiques ;

Vu la loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret N°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Bonaléa ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'arrêté n° 000010/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral,

Vu la décision N°19/DM/CB/M/2019 du 22 avril 2019 constatant la composition des Commissions

Internes de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa ;

Considérant la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Considérant la circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;

Considérant le Budget de la Commune de Bonaléa, exercice 2020 ;

Considérant l'ordre de service N°01/OS/C-BONALEA/M/2021 du 18 janvier 2021 valant mise en demeure ; Considérant le procès-verbal du 17 février 2021 d'évaluation de la mise en demeure ;

Considérant le procès-verbal de la réunion d'évaluation des travaux du 15 mars 2021 constatant le taux d'exécution physique à 16.4% et le taux de consommation des délais à 184.4% ;

Considérant le constat de carence de l'entreprise sur le chantier.

DECIDE :

Article 1^{er} : La lettre-commande N°15/LC/C-BONALEA/CIPM/2020, passée après Appel d'Offres National Ouvert N°13bis/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 du 18 Mai 2020 avec l'entreprise **HALGED TELECOM SARL**, BP 1737 Douma, TEL. 670 45 53 30 / 679 88 18 87, pour les travaux de réhabilitation de la route communale "Mangamba-Bessoungkang, dans la commune de Bonaléa, département du Moungo, est à compter de la date de signature de la présente décision, résiliée pour retard du cocontractant à remplir ses obligations contractuelles conformément à l'article 46 du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) de ladite lettre-commande.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BONALEA le 16 Mars 2021

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

COMMUNE DE BIYOUHA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/C
BIYOUHA/CIPM/2021 DU 25 MARS 2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPES DE PMH
DANS LA LOCALITE DE NSONGA BROUSSE (NLEND NKOT), COMMUNE DE BIYOUHA DEPARTEMENT
DU NYNG ET KELLE. REGION DU CENTRE FINANCEMENT : DOTATION GÉNÉRALE DÉCENTRALISATION
EN INVESTISSEMENT (DGD) EXERCICE : 2021**

FINANCEMENT
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION (DGD)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du budget Commune de l'exercice 2021, le Maire de la Commune de BIYOUHA lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la construction d'un forage équipés de PMH dans la localité de Nsonga Brousse (Nlend Nkot) de ladite Municipalité.

Les prestations à exécuter regroupées en un lot unique comme indiquées ci-dessous, sont détaillées dans l'article 1.1 du Règlement Particulier de l'Appel d'offres.

N° du lot	Localités bénéficiaires
Unique	la localité de Nsonga brousse

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Etudes d'implantation ;
- Installation de chantier ;
- Construction des forages ;
- Développement et pompage d'essai ;
- Aménagement de surface ;
- Fourniture et pose de la pompe ;
- Mise en service de l'ouvrage.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais spécialisées dans les travaux de foration.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par la DOTATION GENERALE DECENTRALISATION EN INVESTISSEMENT (DGD) de l'exercice 2021, et le cout prévisionnel est de **9 000 000 FCFA TTC (neuf millions de francs CFA)**

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de BIYOUHA, tél. : **656 13 71 00** dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de BIYOUHA, tél. : **656 13 71 00** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **25 000 F (vingt cinq mille francs) CFA** payable auprès de la **Recette Municipale de BIYOUHA**.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune de BIYOUHA, au plus tard **le 25 Mai 2021 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°006/AONO/C BIYOUHA/CIPM/2021 DU 25 MARS 2021

POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPES DE PMH

DANS LA LOCALITE DE NSONGA BROUSSE (NLEND NKOT), COMMUNE DE BIYOUHA DEPARTEMENT DU NYNG ET KELLE.

REGION DU CENTRE

"À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT "

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour la construction dudit projet est de **trois (03) mois**.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **180 000 F (cent quatre-vingt mille francs) CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou du chèque certifié, ainsi que le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **25 Mai 2021 à 13 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de BIYOUHA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

12. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

Absence de la caution de soumission,

Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;

Non-conformité de l'Offre administrative sous 48 heures ;

Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 75% des critères essentiels ;

Offre financière incomplète ;

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié

Critères essentiels

A- Présentation de l'offre 03 éléments

B - Références 06 éléments

C - Personnel d'encadrement 10 éléments

D - Organisation-Planning-Méthodologie 06 éléments

E - Matériel 02 éléments

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Commune de Biyouha** aux heures ouvrables.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 1517

YAOUNDE le 25 Avril 2021

Le MAIRE

NGUE NGUE PAUL HENRI

COMMUNE DE YAOUNDE I

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/CAY1ER/CIPM/2021 DU 20/04/2021 POUR LA CONSTRUCTION DES FORAGES A SYSTÈME DE POMPAGE SOLAIRE EQUIPE D'UN CHÂTEAU EN SUPERSTRUCTURE METALLIQUE AVEC RESERVOIR DE 5M3 AU QUARTIER EMANA –BUEA(LOT 1) AU QUARTIER MANGUIER-MBALLA 4 (LOT2) AU QUARTIER EMANA-SUPER GARAGE (LOT3) EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
N°II-220-150

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction des forages a système de pompage solaire équipé d'un château en superstructure métallique avec réservoir de 5m3 au quartier emana (buea) _ au quartier manguiier _au quartier emana –super garaje en procedure d'urgence dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet de cet Appel d'Offres sont répartis en trois lots, et sont structurés comme suit :

- Travaux préparatoires
- Réalisation du forage
- Equipement et développement
- Superstructure métallique
- Réservoir en plastique
- Réseau de distribution
- Fourniture et installation de la pompe et des panneaux solaires

3. Allotissement

Le projet est constitué en 3 lots dont le coût prévisionnel total par lots de l'opération à l'issue des études préalables est de cinquante cinq millions trente six mille deux cent soixante (55 036 260) francs CFA détaillé comme suit et une entreprise peut soumissionner pour les 3 lots

- Lot1 :18 345 420 FCFA
- Lot 2 : 18 345 420 FCFA
- Lot 3 : 18 345 420 FCFA

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans les travaux d'adduction d'eau en milieux rural et urbain et ayant leur domicile ou siège social au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, de l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n°II-220-150

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} au service financier et des marchés publics (**Bureau des Marchés Publics, B.P. 4472, Téléphone : 696207132** dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au service financier et des marchés publics (Bureau des Marchés Publics) de la Mairie de Yaoundé 1er, sis Etoudi au Nouveau Centre Administratif, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **60 000 FCFA (soixante mille francs CFA)** payable auprès de la Recette Municipale de ladite Commune. La quittance devra porter le numéro de référence dudit appel d'offres. Les soumissionnaires devront obligatoirement se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Tel, email, fax etc.) en cas d'additif.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er au Service financier et des Marchés Publics, sis au Nouveau Centre Administratif d'Etoudi au plus tard le **27/05/2021 à 13 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°08/AONO/CAY1^{ER}/CIPM/2021 DU 20/04/2021 POUR LA CONSTRUCTION DES FORAGES A SYSTÈME DE POMPAGE SOLAIRE EQUIPE D'UN CHÂTEAU EN SUPERSTRUCTURE METALLIQUE AVEC RESERVOIR DE 5M3 AU QUARTIER EMANA –BUEA(lot 1) AU QUARTIER MANGUIER-MBALLA 4 (lot2) AU QUARTIER EMANA-SUPER GARAGE (lot3) EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER}

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage est de **trois(03) mois**, incluant toutes les contraintes à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient aux soumissionnaires de proposer dans leurs offres des calendriers d'exécution adéquats.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministère des finances, dont le montant par lots et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres est de :

- Lot 1 : 366 908 FCFA
- Lot 2 : 366 908 FCFA
- Lot 3 : 366 908 FCFA

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère des Finances. Le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **27/05/2021 à 14 heures** dans la salle de réunions de la Mairie de Yaoundé 1^{er} sis au Nouveau Centre Administratif d'Etoudi, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation**1. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont :

1. Absence de la caution de soumission lors de l'ouverture des plis.
2. Dossier administratif incomplet ou non conforme, 48 heures après l'ouverture des offres ;
3. Absence des attestations de capacité financière d'un montant minimum :

1. Fausse déclaration ou pièce falsifiée
2. Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié
3. Note technique inférieure à 75%.

- Lot1 : 366 908 FCFA

- Lot 2 : 366 908FCFA

- Lot 3 : 366 908FCFA

2. Critères essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :

1. Présentation générale de l'offre oui/non ;
2. Qualification et expérience du personnel technique oui/non ;
3. Moyens matériels oui/non ;
4. Propositions techniques et méthodologiques oui/non ;
5. Les références du soumissionnaire oui/non ;
6. Délai d'exécution oui/non.

Le non-respect de 75% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service Technique ou de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}.

N.B. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 20 Avril 2021

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE YAOUNDE I

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/CAY1ER /CIPM/2021 DU 20/04/2021 RELATIF A LA FOURNITURE DE DEUX (02) PICK-UP POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET CAY 1ER, EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
II-222-100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} lance, pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} (CAY 1^{er}), un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour la fourniture de deux (02) véhicules pick up 4X4 double cabine.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de Cinquante-six millions (56 000 000) FCFA

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à tous les établissements exerçant dans le commerce général au Cameroun.

4. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, exercice 2021 ; imputation : II-222-100.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès Service financier et des Marchés Publics (bureau des marchés publics), de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, sis à Etoudi au nouveau centre administratif, BP 4472 Yaoundé, Tel : 696207132 dès publication du présent Avis contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **soixante-dix mille (70 000) F CFA**.

6. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au bureau des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, sis à ETOUDI au nouveau centre administratif, BP 4472 , au plus tard le **26/05/2021** à 13 heures, heure locale sous pli fermé et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°09/AONO/CAY1^{ER} /CIPM/2021 DU 20/04/2021

RELATIF A LA FOURNITURE DE DEUX (02) PICK-UP POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 1^{ER} EN PROCEDURE D'URGENCE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

7. Delai de Livraison

.1/ Délais maximum de livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de trente (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de livrer les véhicules.

2 / Lieu de livraison

Les véhicules seront livrés à la Mairie de Yaoundé 1^{er}, sis à Etoudi, nouveau Centre Administratif.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, d'un montant de **1 120 000** (un million cent vingt mille) FCFA.

Cette caution devra être valable trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres et être établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, dont la liste figure en pièce N°11 du présent DAO.

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission. Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **26/05/2021** à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

11. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires :

1. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures ;
2. Absence de la caution de soumission ou montant de la caution non conforme ;
3. Note technique inférieure à 80 % de OUI ;
4. Absence de la notice technique fournit par le fabricant ;

2 Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) et sur la base des principaux critères essentiels ci-après :

1. Présentation générale de l'offre ;
2. Références du Fournisseur ;
3. Service après-vente (description du SAV intégrant les ateliers de réparation, personnel, technique de niveau d'ingénieur et de technicien supérieur dans le domaine, liste du stock de pièces de rechange signée de l'entreprise);
4. Délai de livraison ;
5. Capacité financière de 50 000 000 FCFA ;
6. Spécifications techniques

La grille d'évaluation détaillée est jointe en annexe. Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 80 % de OUI à l'issue de l'analyse technique seront admises à l'analyse financière.

12. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et conforme aux critères éliminatoires et essentiels.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service financier et des Marchés Publics (bureau des marchés publics), de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, sis à Etoudi au nouveau centre administratif, BP 4472 Yaoundé, Tel : 696207132 dès publication du présent Avis.

YAOUNDE le 20 Avril 2021

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE DIBAMBA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C.DBA/CIPM/2021 DU 21/04/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU ELECTRIQUE DU VILLAGE POUT NJOUMA DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public, le maire de la commune de dibamba, autorité contractante, lance en procédure d'urgence un appel d'offres national ouvert pour pour les travaux de rehabilitation du reseau electrique de Pout Njouma dans la commune de Dibamba.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

- Les travaux preparatoires ;
- Reseau basse tension ;
- Les prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **huit millions (8 000 000) FCFA ;**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

5. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, exercice 2021.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de DIBAMBA à l'hôtel de ville à Logbadjeck Tel 699682856/696484161

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Commune de DIBAMBA, tél : dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de **15 000 FCFA (quinze mille francs)**, payable à la Recette Municipale de la Commune de DIBAMBA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de DIBAMBA, au plus tard le **14/05/2021 à 11 heures**, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°007/AONO/C.DBA/CIPM/2021 DU 21/04/2021
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU ELECTRIQUE DU VILLAGE POUT NJOUMA DANS
LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. EN
PROCEDURE D'URGENCE
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (03) mois**.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant **cent soixante mille (160 000) FCFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **14/05/2021 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de DIBAMBA, sis au marché central d'Edéa ancienne mairie rurale

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

12. Critères d'évaluation**Principaux critères éliminatoires :**

- Absence ou non conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48h à l'ouverture des plis ;
- Dossier non produit en sept (07) exemplaires
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires d'un prix quantifié ;
- La non conformité du modèle de soumission ;
- La Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux sous-critères essentiels ;
- L'Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon et de non défaillance dans l'exécution des marchés passés au cours des trois dernières années ;
- L'absence de la caution de soumission ;
- Appartenance à la liste des entreprises défaillantes

Principaux critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) Références de l'entreprise
- b) Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- c) Matériel de chantier à mobiliser ;
- d) Méthodologie et organisation ;
- e) Capacité financière ;
- f) Présentation de l'offre.

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins **70% de oui** seront admises à l'analyse financière soit 19 oui /27

13. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été techniquement qualifiée et évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de DIBAMBA, tél : _____ dès publication du présent avis.

NB : Pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

DIBAMBA le 21 Avril 2021

Le MAIRE

NJECACAL Manfred

COMMUNE DE BARE BAKEM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/CIPM/COMMUNE BARE/2021 DU 19/04/2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA
ROUTE CARREFOUR MANDIBO- VILLAGE NDOUENKE DANS LA COMMUNE DE BARE, DÉPARTEMENT
DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (**Financement MINTP - Exercice 2021**), le Maire de la Commune de Baré Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert Pour les travaux d'entretien de la route CARREFOUR MANDIBO- VILLAGE NDOUENKE dans la commune de BARE, Département Du Moungo, Région Du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- Installation de chantier
- Amenée et repli du matériel
- Débroussaillage Abattage d'arbres
- Remblai provenant d'emprunt en latérite ou en pouzzolane améliorée Reprofilage compactage y compris fosses et exutoires
- Curage des buses existantes
- Construction de (04) dalots de section hydraulique 1x1m longueurs 6m, épaisseur de
- parois, radier, tablier, ailes : 20 cm
- Fosses en maçonnerie de moellons
- Construction de dallettes de section 60 x50 cm
- Gardes corps mixte acier-béton
- panneaux de signalisation métallique type AB
- Balises en béton Armé préfabriqué Peinture A huile
- Restauration des barrières de pluie

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Cinquante-deux millions quatre cent quatre-vingt-cinq deux quatre de Francs CFA (**50 000 000**) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais justifiant de références avérées dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) **Financement MINTP - Exercice 2021**, Exercice 2021, sur les lignes d'imputations budgétaire n°.....

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Bare, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Bare, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA payable au Trésor Littoral 2 à Nkongsamba.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé Sous plis fermé, à la Mairie de Baré, au plus tard le **10/05/2021**, à **12 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°003/AONO/CIPM/COMMUNE BARE/2021 DU 19/04/2021

**Pour les travaux d'entretien de la route CARREFOUR MANDIBO- VILLAGE NDOUENKE dans la commune de BARE, Département Du Mounjo, Région Du Littoral.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **120 (Cent vingt) jours Calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de un million (**1 000 000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **10/05/2021 à 13 HEURES** et se fera en un temps par Commission Interne De Passation Des

Marchés Publics au Sein De La Commune De baré Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères d'évaluation :**

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de: rapport de visite de lieux ;

- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;
- Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;

i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes: Caution de soumission;

- Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
- Le sous-détail des prix unitaires ;

j) Non obtention d'au moins **23 Oui /28** soit au moins **80%** des **critères essentiels**.

Critères essentiels

1. Situation financière;
2. Expérience ;
3. Personnels;
4. Matériels.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (120) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Baré.

BARE le 19 Avril 2021

Le MAIRE

FROIDEVAUX EPSE NKOUE Lisette Marthe Thérèse

COMMUNE DE BARE BAKEM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CIPM/COMMUNE DE BARE DU 19/04/2021
POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE INTER RN5-CHUTE D'EKOM-NKAM, DANS LA
COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.(EN PROCEDURE
D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER EXERCICES 2021-2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de BARE, Autorité Contractante, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour les **travaux d'entretien de la route inter RN5 - chute d'Ekoum-Nkam, dans la Commune de Baré, Département du Moundou, Région du Littoral.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Série 000: Installation-Travaux préliminaires ;
- Série 100 : Terrassement — chaussée ;
- Série 200 : Assainissement - Ouvrages
- Série 300: Equipements - Divers

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant les capacités Administratives, techniques et financières requises.

	Phase 2 : Travaux d'entretien de la route inter RN5		Budget MINTP,
02	chute d'Ekoum-Nkam, dans la Commune de Bare, Département du Moundou, Région du Littoral.	100 000 000	Ligne fonds routier de l'Exercice 2022

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget MINTP, Ligne fonds routier de l'Exercice 2021-2022 suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
01	Phase 1 : Travaux d'entretien de la route inter RN5- chute d'Ekoum-Nkam, dans la Commune de Bare, Département du Moundou, Région du Littoral.	50 000 000	Budget MINTP, Ligne fonds routier de l'Exercice 2021

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service technique, dès publication du présent avis, sur pr
Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune ra
Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Télé

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées co

POUR LES

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres es

9. Cautionnement Provisoire

N/A

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une
A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants d
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies
Elles devront obligatoirement dater postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **10/05/2021 à 13 HEURES** et se fera en

12. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :**

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Absence ou non-conformité après 48 h après de l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif à l'exception de la caution
- c) La fausse déclaration ou pièce falsifiée.
- d) Fausse déclaration dans l'Offre du Soumissionnaire, quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à la vérification de la véracité des déclarations.
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Défaut de présentation dans l'Offre Technique du Soumissionnaire, d'une Déclaration sur l'honneur par laquelle celui-ci atteste de la véracité des déclarations.
- g) Modification ou absence d'une quantité dans le Devis ;
- h) Absence totale d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- i) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

1. référence générale de l'entreprise

II. Expérience générale de l'entreprise

- 1. Expérience dans les travaux similaires
- 2. Capacité technique
- 3. Moyens logistiques de l'entreprise
- 4. Matériels de sécurité
- 5. Autres matériels
- 6. Méthodologie d'exécution
- 7. Organisation et déroulement du projet
- 8. Capacité financière

N.B : le non-respect de 80% des oui des critères entraîne l'élimination du candidat.

Les principaux critères d'évaluation

I. Références de l'Entreprise ;

II. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

III. Expérience du personnel d'encadrement ;

IV. Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 80% des critères essentiels.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de BARE, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement et financièrement, est la plus avantageuse.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appel d'Offres) ont été mis en place. Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après.

Additif à l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Baré, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification aux clauses du marché.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit au terme de l'attribution du Marché, d'opérer en cas de nécessité, un ajustement du devis.

CENTRE NATIONAL DE RÉHABILITATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/DG/CIPM/2021 DU 26/04/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE FINITION D'UN BATIMENT R+1 DE 10 BOX DE PHYSIOTHERAPIE (PHASE IV ET DERNIERE) ET LA CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE DE 98,10 METRES LINEAIRES AU CENTRE NATIONAL DE REHABILITATION DES PERSONNES HANDICAPEES CARDINAL PAUL EMILE LEGER (CNRPH) DANS LE SOUCI D'ACCROITRE LA CAPACITÉ DE RÉCEPTION ET DE PRISE EN CHARGE DES PATIENTS DU CENTRE NATIONAL DE RÉHABILITATION DES PERSONNES HANDICAPÉES CARDINAL PAUL EMILE LEGER (CNRPH), LE DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR AILLEURS AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN APPEL D'OFFRES POUR LE PARACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE FINITION D'UN BÂTIMENT R+1 DE 10 BOX DE PHYSIOTHÉRAPIE (PHASE IV ET DERNIÈRE) ET LA CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE DE 98,10 MÈTRES LINÉAIRES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 42 557 02 330030 2223.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux de finition d'un bâtiment R+1 de 10 box de physiothérapie (phase IV) et la construction d'une passerelle linéaire de 98,10 mètres linéaires au Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER(CNRPH)

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le CCTP, au bordereau des prix et dans le devis estimatif du présent dossier d'Appel d'Offres. Elle comprend en particulier les tâches suivantes :

- Elévation étage et passerelle ;
- Vitrerie et ferronnerie ;
- Revêtements sols et murs et passerelle ;
- Peinture ;
- Electricité et climatisation ;
- appareillages et équipements.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **F CFA 145 000 000 (cent quarante-cinq millions)** Toutes taxes comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les ressources du budget d'Investissement publics (BIP) du MINAS pour le compte de l'Exercice 2021 Imputation: **54 42 557 02 330030 2223**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Administrative et Financière, Service Comptable et Financier du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER (CNRPH) Tél : 699 276 964/654 73 05 67, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Administrative et Financière, Service Comptable et Financier du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER (CNRPH) Tél : 699 276 964/654 73 05 67, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent dix mille (110.000) FCFA**, payable au compte **CAS de l'ARMP N°33598800001-89 ouvert à la BICEC**, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'appel d'offres. Lors du retrait du Dossier, les Soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées à la Direction Administrative et Financière, Service Comptable et Financier du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER (CNRPH) Tél : 699 276 964/654 73 05 67 contre récépissé, au plus tard le **24/05/2021 à 12 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/DG/CIPM/2021 DU 26/04/2021
POUR LES TRAVAUX DE FINITION D'UN BATIMENT R+1 DE 10 BOX DE PHYSIOTHERAPIE (PHASE IV ET
DERNIERE) ET LA CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE DE 98,10 METRES LINEAIRE AU CENTRE
NATIONAL DE REHABILITATION DES PERSONNES HANDICAPEES CARDINAL PAUL EMILE LEGER (CNRPH)»
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **quatre (04 mois)**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances d'un montant de **deux millions neuf cent mille (2.900.000) F CFA**.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier d'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres.

Toute Offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. Elle aura lieu le **24/05/2021 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du CNRPH (CIPM) dans la salle des Conférences dudit Centre.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée par un document écrit et ayant une parfaite connaissance de leurs Offres.

13. Critères d'évaluation

Après l'ouverture des Offres par la Commission Interne de Passation des Marchés, les plis déclarés acceptables sont confiés à une Sous-Commission d'Analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de l'Offre et d'examiner la conformité des Offres.

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier, d'examiner les Offres et voir si elles sont incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres.

Les critères éliminatoires sont :

- fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- non satisfaction d'au moins soixante-dix pour cent (**70%**) des critères essentiels ;
- Absence d'un Sous-Détail de Prix Unitaire quantifié dans l'Offre Financière ;
- Absence de la Caution de soumission ;
- Absence de référence.
- Dossier administratif incomplet et/ou non conforme.

2. Principaux critères essentiels

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (**oui/non**) des critères de qualification portant sur :

N°	Activité	Appréciation (Oui/Non)
A)	Référence du soumissionnaire (expérience générale et spécifique)	
B)	Moyens techniques et matériels	
C)	Personnel d'encadrement (copie du diplôme et CV signé)	
D)	Délais d'exécution, calendrier et planning des travaux	

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre évaluée remplit les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Le Soumissionnaire reste engagé par son offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative et Financière, Service Comptable et Financier du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER (CNRPH) Tél : 699 276 964/654 73 05 67.

YAOUNDE le 26 Avril 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MANGA ALEXANDRE

COMMUNE DE BARE BAKEM

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/BARE/CIPM/2021 DU 19/04/2021 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE RN5CHUTE D'EKOM NKAM, DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER. EXERCICE 2021-2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de BARE, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de GARE, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien de la route **INTER - RN5** chutes d'Ekoum-Nkam dans la commune de BARE, Département du Mounko, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra:

- Surveiller et contrôler l'exécution des travaux des travaux d'entretien de la route INTER-RN5 chutes d'Ekoum-Nkam, dans la commune de **BARE**.
- Proposer à la signature du Chef de Service du Marché des Ordres de Services nécessaires à la bonne exécution des travaux;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement;
- Veiller à l'établissement des plans de récolement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 7 500 000 (sept millions cinq cent milles) Francs CFA réparti comme suit : Phase 1 : 2 500 000 (Deux millions cinq cent mille) F CFA pour la phase 1 et de 5 000 000 (Cinq millions) F CFA pour la phase 2.

4. Allotissement

Les prestations sont en **un (02) phase**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Bureaux d'Etudes Technique de droit camerounais qui s'investissent préférentiellement dans la maîtrise d'oeuvre des travaux de Bâtiments et Travaux Publics, ayant l'expérience dans le domaine et justifiant d'une bonne capacité administrative, technique et financière.

6. Financement

Les prestations objets du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget MINTP, Ligne Fonds Routier, suivant le programme pluriannuelle 2021-2022

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques Compétents de la commune d'arrondissement de BARE, Maître d'Ouvrage.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune de BARE, dès Publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement au Trésor Littoral 2 à Nkongsamba, d'une somme non remboursable de **vingt-cinq (25 000) Francs CFA, représentant les frais d'achat du DAO.**

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro "de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé Sous plis fermé, à la Mairie de Baré, au plus tard le **10/05/2021, à 12 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/BARE/CIPM/2021 DU 19/04/2021 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE RN5CHUTE D'EKOM NKAM, DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Financement : BUDGET MINTP, Ligne Fonds Routier. Exercice 2021-2022

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est **5 (Cinq mois) pour la première phase exercice 2021 et de 7 (sept mois) pour la deuxième phase exercice 2022**

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission adressée à Madame le Maire de la Commune de Bare, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et d'un montant égal à **140 000 (Cent quarante mille) Francs CFA** et Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **10/05/2021 à 13 HEURES** et se fera en un temps par Commission Interne De Passation Des Marches Publics au Sein De La Commune De baré Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- L'absence de la Caution de Soumission à l'ouverture des plis ;
- L'absence de toute autre pièce administrative non complétée dans un délai de 48 heures après le dépouillement;
- La pièce administrative non conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures après le dépouillement;
- La fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU de " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 70% de oui des critères essentiels;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant le Soumissionnaire n'a pas abandonné au cours des trois non abandon d'un marché au cours des trois(03) dernières années, et l'absence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établi par le Ministre des Marchés Publics.

Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Qualification des experts affectés à l'opération sur **50 points** ;
- Expérience de l'entreprise sur **20 points** ;
- Moyens techniques et matériels sur **30 points** ;

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

Les offres financières

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :

Avec NF_i = Note financière, MMD = Montant de l'offre la moins disante, MS = montant évalué du soumissionnaire

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante : , avec NF = Note finale ; Nt = Note technique

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection **qualité - coût**, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire restera engagé par son offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date de la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvrage, à la Commune de BARE, aux heures ouvrables. Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros: verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

BARE le 19 Avril 2021

Le MAIRE

FROIDEVAUX EPSE NKOUE Lisette Marthe Thérèse

COMMUNE DE MVANGAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007 BIS/AAONO/PU/
C-MVANGAN/CIPM/2021 DU 22104/2021 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE
MVANGAN PAR LAMPADAIRES SOLAIRES**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , 0
IMPUTATION
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public pour l'Exercice **2021**, le Maire de la Commune de Mvangan, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour les travaux d'éclairage public de la ville de Mvangan par lampadaires solaires.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment les corps d'état suivants : **Mobilisation du chantier ;**

' **Assemblage et installation des candélabres** solaires ;

-

Ce- Prestations diverses ;

7-È Acquisition des équipements solaires.

Les détails desdits travaux sont contenus dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières et dans le Devis Estimatif et Quantitatif, parties intégrantes du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises des travaux est de soixante onze millions cinq cent mille (71 500 000) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent avis d'appel d'offres constituent un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à conditions égalitaires, à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur expertise avérée et justifiant des capacités techniques-et-financières pour la réalisation des travaux objet du-pré-sent Appel d'Offres.

4j Page

La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur, à condition que le mandataire du groupement soit formellement désigné et ses **attributions clairement définies**.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public **du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain. Exercice 2021, imputation budgétaire N°**

7. Consultation du Dossier

Le **Dossier d'Appel d'Offres** peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de **la Commune de Mvangan**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le **Dossier d'Appel d'Offres** peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Secrétariat **Général de la Commune de Mvangan** dès **publication du présent** avis, contre présentation **de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de cent mille (100.000) Francs CFA** représentant les frais **d'acquisition** du dossier, payables à la **Recette Municipale de Mvangan**.

9. Remises des offres

Chaque soumissionnaire devra présenter son offre en sept **(07)** exemplaires dont un **(01)** original et six **(06)** copies marqués comme tels. Chaque offre, rédigée en français **ou en anglais**, devra parvenir **au Secrétariat Général de la Commune de Mvangan**, au plus tard le **18/05/2021 à 14h** précises. **En outre**, chaque offre devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous- plis (un pour **le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier**). Les sous-plis devront être **fermés** et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et devra porter la mention suivante

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
007BIS/A0NO/PU/C-MVANGAN/CIPM/2021 DU 22/04/2021
POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE MVANGAN PAR LAMPADAIRES SOLAIRES

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois, soit 90 jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie **par** une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce **N°14 du Dossier d'Appel d'Offres**, d'un **montant d'un million quatre cent trente mille (1 430 000)francs CFA** valable pendant trente **(30)** jours au-delà de la date originale de validité des offres, soit quatre-vingt-dix **(90)** jours. Ce cautionnement provisoire sera libéré quinze **(15)** jours après **la** publication des résultats et au plus tard **trente (30) jours** après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. La caution provisoire du soumissionnaire attributaire du marché sera libérée après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux **ou en copies certifiées conformes** par le service **émetteur ou** une autorité

5IPage

administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Toutes les pièces administratives—ele-vfont—obligatoirement être datées de moins de trois—(03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des

modèles des différentes pièces du Dossier_cLAppel_crOffres entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours possible.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui s'effectuera en un (01) seul temps, aura lieu le 1810512021 à partir de 15 heures précises dans la salle des conférences de la Mairie de Mvangan par la Commission Interne **de Passation** des Marchés Publics placée auprès de ladite Commune en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant deux types de critères les critères éliminatoires et les critères essentiels. Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Les critères essentiels sont les critères clés pour juger de la capacité technicofinancière des soumissionnaires à exécuter les travaux. objet du présent appel d'offres. L'évaluation des offres suivant les critères essentiels sera faite d'après le système de notation binaire oui/non.

j

F

cr CRITERES ELIMINATOIRES

- L'absence de la caution de soumission ;
 - L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48h après l'ouverture des offres ;
 - La présence de fausses déclarations ou des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire;
 - La non-conformité de l'offre aux spécifications techniques ci-après : méthodologie d'exécution des travaux, devis descriptif, estimatif et quantitatif;
 - L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
 - L'absence du sous détail d'un prix unitaire quantifié ;
 - **Note technique inférieure à 75% des « oui »**

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept(07)exemplaires dont un (01) original et six (06) copies sera purement et simplement rejetée.

CRITERES ESSENTIELS



L'évaluation des offres techniques se fera suivant les critères essentiels ci-après définies

- La capacité financière ;
- Les références du soumissionnaire dans les travaux d'électrification solaire ;
- Les qualifications et expérience du personnel d'encadrement des travaux ;
- La disponibilité du matériel de chantier et des équipements à mobiliser ;
- La méthodologie d'exécution et planning des travaux ;
- L'acceptation des clauses du marché et la présentation de l'offre ;
- La preuve de la visite du site des travaux.

6 IPage

La qualification technique s'obtient après satisfaction des cinq (05) critères essentiels sus-listés. A défaut d'offres ayant satisfait à tous les critères essentiels, une qualification alternative de la meilleure offre devrait pouvoir s'effectuer avec rigueur objectivité et équité, pour permettre à la fin si possible, une proposition alternative d'attribution dans l'intérêt du projet.

A l'issue de l'évaluation technique, seules les offres ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 75% de « oui » seront retenues pour l'évaluation financière.

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant total de l'offre du soumissionnaire. consislera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la verification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

15. Attribution

L'adjudicataire du Marché sera le soumissionnaire remplissant toutes les conditions administratives et les capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux et dont l'offre financière a été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

1. Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à

compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune Mvangan ou bien vouloir contacter les numéros de téléphone suivants (+237) 691 527 748/ 675 384 391.

18.ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune de Mvangan, Maître **d'Ouvrage**, se réserve le droit en cas de nécessité ou de force majeure, d'apporter toute modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

MVANGANE le 22 Avril 2021

Le MAIRE

MINSILI EBA Thomas

COMMUNE DE BARE BAKEM

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CIPM/COMMUNE DE BARE/2021 DU 19/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BARE, DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - MINEDUB EXERCICE : 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Baré (Autorité Contractante), lance pour le compte de la Commune de Baré, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour les **Travaux de Construction d'un bloc de deux (02) Salles de classe à l'École Publique Bilingue de Baré, dans la Commune de Baré , Département du Moungo, Région du Littoral.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent la construction d'un bloc de deux Publique Bilingue de Baré , dans la Commune Baré , Département du Moungo.

N°	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	
1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique Bilingue de Baré Bakem	Baré	Baré- Bakem	

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros oeuvre et ceux du second oeuvre, quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rub

- TRAVAUX PREPARATOIRES - ETUDES
- TERRASSEMENT
- FONDATIONS
- MACONNERIE - ELEVATION
- CHARPENTE - COUVERTURE
- MENUISERIE METALLIQUE
- MENUISERIE BOIS
- PLOMBERIE SANITAIRE
- ELECTRICITE
- PEINTURE
- V.R.D.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, jouissant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'EXERCICE 2021 du MINEDUB), en Ressources transférée, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
----	-------------------------	--------------------------	-----------------------

1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique Bilingue de Baré Bakem	15 500 000 (Quinze millions cinq cent mille) F.CFA	
---	--	--	--

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Baré, dès Publication du présent avis, sur présentation de **de Baré**, d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune autre mention. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées au recto, contre récépissé Sous pli fermé, à la Mairie de Baré, au plus tard le **10/05/2021**, à **12 heures** (heure limite) et devra obligatoirement être accompagnée de la somme de

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AO/2021

RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BARÉ, REGION DU LITTORAL.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - M. 1

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 12 mois à compter de la date de service de commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

n/a

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par un tiers agréé par le chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **310 000 (Trois cent dix mille) francs CFA**. Conformément à l'article 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux locaux sont exonérées. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Particulier de l'Appel d'Offres. **Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.**

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu **Marchés (CIPM) auprès de la commune de BARE , sise à la Mairie de BARE, dans la salle de conférence.**

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit de déclarer l'offre non conforme ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non daté fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de :

- rapport de visite de lieux ;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;

i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :

- Caution de soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
- Le sous-détail des prix unitaires ;

j) Non obtention d'au moins **23 Oui /28** soit au moins **80%** des **critères essentiels**.

Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
- iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 80% des critères essentiels conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de Baré, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, technique et financière, sera jugée la plus avantageuse après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'œuvre, le Département des Travaux Publics du Moundou, (Ingénieur), le cas échéant.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Ap) ont été mis en place.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après :

COMMUNE DE GASHIGA

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/C-GASCHIGA/CIPM/2021 DU 10 AVRIL 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) A GASCHIGA, COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE) "A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT"

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

IMPUTATION

55 26 347 06 641516 2222 541

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2021, le Maire de la Commune de Gaschiga lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, un appel d'offres national ouvert pour les **travaux de construction d'un (01) centre multifonctionnel de promotion des jeunes (CMPJ) à Gaschiga, Commune de Gaschiga, Département de la Benoue, Région du Nord.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

La consistance des travaux se présente comme suit :

- Travaux préliminaires ;
- Fondations ;
- Béton armé en élévations ;
- Maçonnerie ;
- Enduits-chape ;
- Faux plafond ;
- Revêtements scelles ;
- Charpente et couverture ;
- Menuiserie bois
- Menuiserie aluminium et vitrée ;
- Menuiserie métallique ;
- Peinture- vitrerie ;
- Etanchéité ;
- Electricité (fourniture et pose) ;
- Fluides (fourniture et pose) ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **soixante-dix millions (70 000 000) Francs CFA toutes taxes comprises.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en **un (01) lot Unique.**

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à **toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine du bâtiment et des travaux publics et n'ayant pas abandonné un marché au cours des trois dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP.**

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du **Ministère de la Jeunesse et l'Education Civique, Exercice 2021**

Charge N°

Budget Head N° 55 26 347 06 641516 2222 541

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga** dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel : **694 19 85 98**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au **Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable **de cent mille (100 000) francs CFA**, payable à la recette de la Commune de Gaschiga.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont l'original et six **(06) copies** marquées comme telles, devra parvenir au **Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga** au plus tard le **06 Mai 2021 à 10 heures précises.**

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°10/AONO/C-GASCHIGA/CIPM/2021 DU 12 AVRIL 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) A GASCHIGA, COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **un million quatre cent mille (1 400 000) Francs CFA** établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu **le 06 Mai 2021 à 11 heures précises** dans la salle de la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de Gaschiga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^eétape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires :

Pièces administratives

Dossier incomplet (absence de l'originale de la caution de soumission à l'ouverture)

Fausse déclaration ou pièce falsifiée

Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

Offre technique

Fausse déclaration ou pièce falsifiée

Note technique inférieure au seuil minimal requis **41 oui sur 58 possibles soit (70%),**

Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

Offre financière

Offre incomplète ou non conforme

Non-conformité du modèle de soumission

Absence d'un prix unitaire quantifié

Absence d'un sous-détail des prix unitaires

Sous détail des prix incohérents.

Principaux critères essentiels :

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur **58 critères essentiels** jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
 - L'expérience du personnel de l'entreprise sur **27 critères** ;
 - La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **8 critères** ;
 - Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **11 critères** ;
 - Références de l'entreprise, et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (**23 500 000**) **vingt-trois millions cinq cent mille** Francs CFA sur **7 critères** ;
 - Consentement aux clauses à caractères administratif et technique sur **2 critères**.
- Il sera considéré les montants toutes taxes comprises, à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée **la moins disante** après correction éventuelle.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 41 sur 58 seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué. Tel. **222 273 278/222 273 289.**

Additif à l'Appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO. Cette annulation ou modification devrait être faite dans le strict respect du code des marchés publics.

Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25/ 699 37 07 48.**

GAROUA le 12 Avril 2021

Le MAIRE

ABDOURAHMANOU OUMAROU

COMMUNE DE MVANGAN

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006 BIS/AONO/C-MVGAN/CIPM/ 2021 DU 22/04/2021 POUR LES TRAVAUX DE FINITION DES CASES DE SANTE DE MINTYENE II ET ABABENDOMANN ET DANS LA COMMUNE DE MVANGAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , 0
IMPUTATION
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2021, le Maire de la Commune de Mvangan lance un Appel d'Offres National ouvert pour l'exécution des travaux de finition des cases de santé de MINTYENE II et d'ABABENDOMANN dans la Commune de Mvangan, Département de la Mvila, 4. Région du Sud en procédure d'urgence.

Ces travaux sont spécifiés ainsi qu'il suit :

Intitulé du projet	Gestionnaire	Cautionnement
Travaux de finition des cases de santé d'A-B*B-ENDOMANN et MINTYENE—	Maireteom-mune de Mvangan	240 000 (deux cent quarante mil I)-francs . CFA.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif et comprennent notamment :

4- Travaux préparatoires; Fondations ;

Maçonneries et élévations ; Charpente — Couverture ;

Menuiserie métallique, bois et vitrerie;

Plomberie sanitaire

Electricité ;

ni- Peinture ;

VRD ET RAMPE D'ACCES.

La méthodologie d'exécution des différentes tâches selon les normes constructives du BTP sur financement public est exposée dans le cahier des prescriptions techniques du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **12 000 000 (douze millions)** francs CFA et constitue l'enveloppe plafond du Maître d'Ouvrage

4. Allotissement

0

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais témoignant d'une expérience claire et d'une aptitude technique (personnel et matériel) dans les travaux de construction, en milieu rural et urbain, et n'ayant aucun antécédent lié aux pratiques de fraude, d'abandon de chantier, aux chantiers élargis sur plusieurs années budgétaires observés ces cinq dernières années sur le territoire National.

Tout antécédent recasé et vérifié relatif aux mollis ci-dessus, **entriiiiiera la** disqualification de l'offre de l'Entreprise concernée__

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par **le BIP 2021 du MINDDEVEL selon le code d'imputation ci-après**_____

7. Consultation du Dossier

Le présent dossier d'Appel- d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Mvangan (Secrétariat Général), **Tel : 691 52 77 48/ 675 38 43 91** dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le présent dossier d'Appel d'Offres s'obtientrâla -Mairie de Mvangan (Secrétariat General),, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Mvangan d'une somme non remboursable **de 20 000 (Vingt mille) francs CFA.**

NB : En cas de difficultés, saisir PARMi' et le MINMAP (Tél : 222 283 437)

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la salle des réunions de la mairie de Mvangan au plus tard le 18/05/2021 à **14 Heures** et devant porter la mention ci - après :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°006 BIS/AONO/PU/C-MVGAN/CIPM/ 2021 du 08/02/2021 pour l'exécution des travaux de__ finition des cases de santé de MINTYENE II et d'ABABENDOMANN, Commune de Mvangan, Département de la Mvila, Région du Sud en Procédure d'urgence;

FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2021

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Delai de Livraison

Le délai prescrit par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois soit 90 jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances selon la liste figurant dans la pièce 12 du DAO, soit un montant de **240 000 (deux cent quarante mille)francs CFA** valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine **de** rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date-de-signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée

-- 6

irrecevable.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces **du dossier d'appel** d'offres, enlainera le rejet de l'offre.

Le présent Avis sera publié dans le journal des marchés de l'ARMA. et par voie d'affichage à la Mairie de Mvangan et auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Mvila.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle de réunion **de la Mairie de Mvangan le 187115/2U21--à-1-5-1Fieures. ta -Commission Interne de Passation** des Marchés Publics - **p-rocèdera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou** de leurs représentants dûment mandatés **et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité des offres administratives de chaque soumissionnaire ;
- 2^{ème} étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3^{ème} étape : Vérification des offres **financières des entreprises** dont les offres ont été reconnues **techniquement qualifiées et administrativement conformes.**

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

12.1 Critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent chacun le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Abandon d'un marché public dans le territoire national ;

-_ Pièces- administratives

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'une pièce Administrative après les 48 heures prévues pour la régularisation ;
- La présence des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sous réserve des poursuites

judiciaires envisageables contre leurs auteurs (**la CIPM et le Maître d'Ouvrage se réservent**

le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère

douteux) :

- Offre technique :

- Les Fausses déclarations sur l'aptitude du soumissionnaire ;
- Offre technique incomplète ;
- **Non acceptation des conditions de la Lettre Commande par le soumissionnaire (CCAP, CCTP, CCES et plans paraphés à chaque page et signés à la dernière)**

--r--Présences des pièces falsifiées ; --

gEe non-respect de deux (02) critères essentiels.

- Offre financière :

- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;

n Offre financière incomplète ; L'absence du sous-détail **d'un prix unitaire quantifié dans le DAO.**

I 2.2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur:

1. La capacité financière ; présentation d'une attestation de capacité financière au moins égale

- aux deux-tiers (2/3) du coût prévisionnel du projet ;

2. L'expérience de l'entreprise dans les travaux-similaires sur financement public (exécution d'au moins un (01) projet similaire au cours des trois (03) dernières années) ;

7

15. Attribution

3. La qualification et l'expérience des personnels d'encadrement un conducteur des travaux, (Technicien Supérieur du Génie Civil ou du Génie Rural, trois (03) ans d'expérience minimum), un chef chantier (Technicien de Génie civil ou de Génie Rural, deux (02) ans d'expérience minimum). Le Maître de la Commande de Moyangan attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre cohérente dans l'ensemble est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières établies pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre enfin est évaluée la moins-disante. Les remises proposées par certains soumissionnaires non contenues dans le montage des offres technique et financière (coût et délais) dans le seul but d'être moins-disant sont formellement prosrites pour la présente consultation.

16. Durée Validité des Offres

5. La méthodologie d'exécution des tâches.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des dites offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Mvangan (Secrétariat General) ,

MVANGANE le 22 Avril 2021

Le MAIRE

MINSILI EBA Thomas

COMMUNE DE KENTZOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/RE/DK/C-KENTZOU/SG/CIPM/2021 DU 20/04/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE CARREFOUR GBASSIA-FLEUVE KADEY, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KENTZOU, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien de la ROUTE CARREFOUR GBASSIA-FLEUVE KADEY, Département de la Kadey, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Ces travaux sont programmés pour l'exercice 2021

La consistance des travaux concerne les rubriques suivantes :

- Débroussaillage mécanique ;
- Reprofilage simple ;
- Abattage ;
- Les divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de : Treize millions **(13 000 000) FCFA TTC** ;

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un seul lot unique :

N° Lot	Désignations	Montant TTC	Caution de soumission (2%)
unique	D'ENTRETIEN DE LA ROUTE CARREFOUR GBASSIA-FLEUVE KADEY	13 000 000	260 000 FCFA

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINTP, Exercices 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Mairie de KENTZOU, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de KENTZOU, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette municipale de KENTZOU, d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et quatre (04) copies respectivement marqués comme tel, placée sous plis cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de KENTZOU au plus tard **le 19/05/2021 à 10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/RE/DK/C-KENTZOU/SG/CIPM/2021 DU 20/04/2021
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE CARREFOUR GBASSIA-FLEUVE KADEY,
DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de Quatre **(04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant **2%** du coût prévisionnel ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de KENTZOU à KENTZOU le **19/05/2021 à 11 heures** précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la Caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaires ;

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
- 3) Offre technique incomplète ou non conforme ;
- 4) Entreprise ayant abandonné un marché au cours de trois (03) dernières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre en charge des Marchés Publics.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire d'une tâche quantifiée;

N.B : - Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

- Les pièces devront être certifiées par le service émetteur.

Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	DESIGNATION CRITERES ESSENTIELS	EVALUATION		OBSERVATIONS
I	Personnel d'encadrement	2		
II	Références techniques de l'entreprise	2		
III	Matériels et équipements essentiels	3		
IV	Méthodologie d'exécution	2		
V	Capacité financière	2		

VI	Compréhension du projet	5		
VII	Présentation des offres	4		
TOTAL		20		

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de oui supérieur ou égal à 70% de l'évaluation technique, (soit au moins 14 oui sur 20) seront examinées.

5- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

15. Attribution

Le marché à élaborer sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins-disant**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Mairie de KENTZOU.

KENTZOU le 26 Avril 2021

Le MAIRE

BARKA DONATIEN

COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

**AVIS DE CONSULTATION NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/ACNO/CAN-2/CIPM/2021 DU 26/04/2021 POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS (TRICYCLES,
BACS A ORDURES...) POUR LA LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE ET LES POLLUTIONS DANS LA VILLE
DE NKONGSAMBA 2ÈME, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DEPARTEMENT DU MOUNGO,
REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP MINEPDED ; EXERCICE 2021**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 28 363 03 641438 2279 931

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2021, le Maire de la Commune Nkongsamba 2^{ème}, Maître d'ouvrage et Autorité contractante, lance pour le compte de la Commune Nkongsamba 2^{ème}, un Avis de consultation pour **l'acquisition d'équipements (tricycles, bacs à ordures...) pour la lutte contre l'insalubrité et les pollutions dans la ville de Nkongsamba 2^{ème}, Département du Moungo, Région du Littoral.**

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation comprennent : l'essentiel du matériel médical suivant le devis.

3. Participation et origine

La participation au présent Avis de consultation est réservée aux Entreprises de droit Camerounais.

NB : Toutefois, les entreprises ayant abandonné les travaux ou en cours de réalisation de l'année précédente ne pourront pas prendre part à la consultation.

4. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par le Budget du MINEP, exercice 2021.

Désignation	Commune	Budget Provisionnel TTC	Délai
Acquisition d'équipements (tricycles, bacs à ordures...) pour la lutte contre l'insalubrité et les pollutions dans la ville de Nkongsamba 2 ^{ème} , Département du Moungo, Région du Littoral.	Nkongsamba 2 ^{ème}	10 000 000 (dix millions) francs	Deux (02) mois

5. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables au service technique de la Commune de Nkongsamba 2^{ème} pour le présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à Commune de Nkongsamba 2^{ème} service technique, dès présentation d'une quittance de versement payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA.**

7. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme suit :
Commune de Nkongsamba 2^{ème} au service technique, au plus tard le **17/05/2021** à **12 heures (Heure limite)** et devra porter la

DEMANDE DE COTATION

N°004/DC/CAN-2/CIM/2021 du 26/04/2021

**POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS (TRICYCLES, BACS A ORDURES...) POUR LA LUTTE CONTRE L'INSALUBRITÉ
DANS LA VILLE DE NKONGSAMBA 2^{ème}, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2^{ème}, DEPARTEMENT DU MOUNGO,**

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison des fournitures, objet de la présente consultation est de **soixante (60) jours**.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **deux cent millions (200 000 000) de francs CFA** délivrée par une Banque de premier ordre ou compagnies d'assurances agréée par le Ministère des Finances.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie certifiée conforme par le service émetteur ou une Autorité Administrative, conformément aux stipulations du (RPAO).

Elles devront avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis de consultation sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de caution de soumission délivrée par une Banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des autres conditions du dossier entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

NB : Les différentes parties du dossier de chaque Offre doivent être séparées par les intercalaires de couleur (Originaux et copies).

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives et financières aura lieu le **17/05/2021 à 13 Heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Nkongsamba 2^{ème} sise à Nkongsamba dans la salle des conférences de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

11. Critères d'évaluation**Principaux critères d'élimination**

- Absence du sous-détail d'un prix quantifié ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié du devis estimatif ;
- Absence d'une pièce de l'offre financière ;
- Faire partir des entreprises interdites de la commande publique ;
- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux dans l'offre technique ;
- Absence dans l'offre administrative de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché par l'entreprise durant les 12 mois de validité de l'offre.

L'Autorité Contractante attribuera la Lettres-Commande au soumissionnaire dont l'offre sera jugée conforme aux prescriptions qui présentera l'offre financière la moins disante.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Nkongsamba BP : 797-Nkongsamba.

NKONGSAMBA

COMMUNE DE BARE BAKEM

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/COMMUNE DE BARE/CIPM/2021 DU 19/04/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DE L'AEP DE PSSIM, ARRONDISSEMENT DE BARE BAKEM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de GARE BAKEM, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Mairie de GARE BAKEM, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour **LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DE L'AEP DE PSSIM, ARRONDISSEMENT DE BARE BAKEM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont contenues et détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques au Dossier d'Appel d'Offres. Elles comprennent entre autres les grands corps d'état relatif à l'am d'adduction en eau potable.

N°	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement
Unique	LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DE L'AEP DE PSSIM, ARRONDISSEMENT DE BARE BAKEM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.	PASSIM	BARE BAKEM

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux d'hydraulique rurale, composés des natures le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

Les travaux comprennent :

- ETUDES PRELIMINAIRES ET MOBILISATION ;
- REHABILITATION ET EXTENSION DU POINT DE CAPTAGE;
- REHABILITATION DU FILTRE A TROIS COMPARTIMENTS (360 x 120) m;
- TRAVAUX DE GENIE CIVIL;
- PRESTATIONS DIVERSES.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, jouissant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021 du MIN ISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL, en Délégation Automatique, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
----	-------------------------	--------------------------	-----------------------

Unique	POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DE L'AEP DE PASSIM, ARRONDISSEMENT DE BARE BAKEM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.	15 500 500 (Quinze Millions Cent Mille) F.CFA	
--------	--	---	--

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Mairie de BARE BAKEM.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de BARE BAKEM, dès Publication du présent avis. Le dossier sera remis contre paiement d'une somme non remboursable de Vingt Huit Mille (28 000) Francs FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Adresse Email.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées au recto, pliées et cachetées, contre récépissé Sous plis fermé, à la Mairie de Baré, au plus tard le **10/05/2021, à 12 heures** (heure limite) et devra obligatoirement être accompagnée d'une caution de soumission.

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AON

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DE L'AEP DE PSSIM, ARRONDISSEMENT DE PASSIM, DEPARTEMENT DE MOINDO, REGION DU LITTORAL.
Financement : BIP MINDEVEL, Exercice 2020-2021.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de 06 (six) mois à compter de la date de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par le Maître d'Ouvrage, le Directeur des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **320 000 (Trois cent vingt mille) francs CFA**. Cette caution sera versée au Trésorier de la Commune de BARE, au plus tard le 05 Novembre 2022 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux locaux. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie certifiées conformes. Particulier de l'Appel d'Offres. **Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.**

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le 10/05/2021 à 14 heures, à la Mairie de BARE, dans la salle de conférence.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

11. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :**

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception ;
- c) Non-conformité dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de :

- Rapport de visite de lieux ;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- La non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO
- Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;

i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
- Le sous-détail des prix unitaires ;

j) Non obtention d'au moins 29 Oui /38 soit au moins 76% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
- iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 29 Oui /38 soit au moins 76% des critères essentiels conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Maire de GARE BAKEM, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement conforme et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'œuvre, le Département de l'Agriculture et du Développement Rural du Moundou, (Ingénieur), le cas échéant.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appel d'Offres) ont été créés. Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après :

COMMUNE D'ENDOM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CE/MAIRE/CIPM/2021/DU 26 AVRIL 2021
RELATIF AUX TRAVAUX DE REAMENAGEMENT D'UN BATIMENT DEVANT SERVIR DE MORGUE ET
L'EXTENSION D'UNE CHAPELLE ARDENTE AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT D'ENDOM**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N°55 40 531 07 64 11 22 2221 6

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Endom, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National ouvert pour les travaux de réaménagement d'un bâtiment devant servir de morgue et de l'extension d'une chapelle ardente au Centre Médical d'Arrondissement d'Endom.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les rubriques ci-dessous :

- Travaux préparatoires
- Travaux de réaménagement
- Fondation
- Maçonnerie en élévation
- Charpente, couverture, plafond
- Menuiserie bois et métallique
- Revêtement
- Electricité
- Peinture
- VRD et Assainissement

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de **35.000.000 FCFA TTC (trente-cinq millions de francs toutes taxes comprises)**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués d'UN LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à *toutes les entreprises de droit camerounais* justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par la Commune d'Endom- Budget d'Investissement public (BIP) de l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n°55 40 531 07 64 11 22 2221 611

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02** dès publication du présent avis, contre présentation de l'originale d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **60.000 FCFA** (soixante mille francs). payable à la Recette Municipale de la Commune D'Endom

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02**, au plus tard le **02 JUIN 2021 à 12 heures 00 précises** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 004 /AONO/CE/MAIRE/CIPM/2021/DU 26 AVRIL 2021

RELATIF AUX TRAVAUX DE REAMENAGEMENT D'UN BATIMENT DEVANT SERVIR DE MORGUE ET L'EXTENSION D'UNE CHAPELLE ARDENTE AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT D'ENDOM

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour les travaux de construction objet du présent appel d'offres est de **TROIS (03) MOIS**, à partir de la notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant de **700.000 FCFA (sept cent mille francs)**.

Il est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques *et offres* financières se fera en seul *un* temps et aura lieu le **02 JUIN 2021 à 13 heures 00 précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés de dans la salle des actes de **la Commune d'Endom**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1 Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées

(la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

- Pièces non conformes ou absentes du dossier administratif

non complétées au-delà des 48 heures accordées

- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Note technique inférieur à 70% des critères essentiels de qualification

2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Expérience et références de l'entrepreneur..... (02 critères)
- Personnels..... (16 critères)
- Matériels..... (06 critères)
- Méthodologie d'exécution..... (02 critères)
- Situation financière de l'entrepreneur (02 critères)
- Preuves d'acceptations des conditions de la Lettre-commande... (02 critères)

NB le non respect de 70 % au moins des critères essentiels de qualification entraîne l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la **moins-disant** e et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie d'Endom**, Secrétariat du Maire Tél. **658 39 70 02**

YAOUNDE le 26 Avril 2021

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

COMMUNE DE SALAPOUMBE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03 /AONO/C.SAL/SG/ST/CIPM/SAL/2021 DU 12/04/2021
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE CULTUREL DE
SALAPOUMBE DANS LA COMMUNE DE SALAPOUMBE, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO,
REGION DE L'EST**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Publics de l'Exercice 2021, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SALAPOUMBE, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de SALAPOUMBE, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction du centre culturel de SALAPOUMBE dans la Commune de SALAPOUMBE, Département DE LA BOUMBA ET NGOKO, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Publics de l'Exercice 2021, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SALAPOUMBE, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de SALAPOUMBE, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction du centre culturel de SALAPOUMBE dans la Commune de SALAPOUMBE, Département DE LA BOUMBA ET NGOKO, Région de l'Est.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : **55 500 000(Cinquante-cinq millions cinq cent mille) Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics de la République du Cameroun, Exercice 2021

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de SALAPOUMBE, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipal de la Commune de SALAPOUMBE.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de SALAPOUMBE, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipal de la Commune de SALAPOUMBE.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de SALAPOUMBE (Secrétariat du Maire), au plus tard **le 03 /05/2021 à 15 heures** précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**N° 03/AONO/C.SAL/SG/ST/CIPM/SAL/2021 DU 12/04/2021****EN PROCEDURE D'URGENCE****POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE CULTUREL DE SALAPOUMBE DANS LA COMMUNE DE SALAPOUMBE, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST****« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »****10. Delai de Livraison**

Le délai prévisionnel d'exécution est de **cinq (05) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **1 110 000 (Un million cent dix mille) Francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de SALAPOUMBE le **03/05/ 2021 à 16 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de SALAPOUMBE, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

- 1. **A. Critères éliminatoires :**

- 2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
 - 2) Pièce falsifiée ;
 - 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

- 1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
 - 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

- 1. **c. Offre Financière**

- 1) Absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;
 - 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. C. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre :

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de SALAPOUMBE, aux numéros de téléphones : 691 701 441 / 679 471 908.

BERTOUA le 12 Avril 2021

Le MAIRE

MOSSADICKO Norbert

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

DECISION N° 012/D/HGD/DG/SMP/2021 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N° 018/LC/MSP/HGD/CIPM/2019 DU 15 OCTOBRE 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN (01) EQUIPEMENT D'ELECTROMYOGRAMME A L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD), SUITE À LA DÉFAILLANCE DU COCONTRACTANT (SOCIÉTÉ JHB DIFFUSION).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,

Vu La Constitution.

Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

Vu La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion de Finances Publiques au Cameroun.

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Vu La loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021.

Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Vu La circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, et au suivi et contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités Publiques, pour l'exercice 2021.

Vu L'incapacité du Cocontractant à exécuter dans les délais et règles de l'art, les travaux objet du Marché de référence et d'objet.

La mise en demeure du 22/12/2020 notifiée au Cocontractant le 30/12/2020.

Vu

Vu Le Procès-verbal du 15/02/2021 constatant la carence du cocontractant.

DECIDE :

Article 1^{er}.- la Lettre Commande N° 018/LC/MSP/HGD/CIPM/2019 du 15 octobre 2019 pour la fourniture et l'installation d'un (01) équipement d'électromyogramme à l'hôpital Général de Douala (HGD) est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, résiliée aux torts, frais et risques de l'entreprise JHB DIFFUSION.

Article 2.-La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE YAOUNDE I

ADDITIF N°04 DU 26 AVRIL 2021 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES N°04 /AONO/CAY1ER /CIPM/2021 DU 30/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DE PROXIMITÉ AU LIEU-DIT ESSEPTOA –PHASE I DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1EREN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt TELECHARGER LE FICHIER D'ORIGINE

YAOUNDE le 26 Avril 2021

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE KENTZOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/RE/DK/C-KENTZOU/SG/CIPM/2021 DU 20/04/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE NIEWA-FLEUVE KADEY, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. FINANCEMENT : FONDS ROUTIER- EXERCICE 2021

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KENTZOU, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien de la Route NIEWA-Fleuve KADEY, Département de la Kadey, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Ces travaux sont programmés pour l'exercice 2021

La consistance des travaux concerne les rubriques suivantes :

- Les terrassements et chaussée ;
- L'assainissement et le drainage ;
- Les équipements de sécurité ;
- Les divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de : soixante-dix millions **(70 000 000) FCFA TTC** ;

4. Allotissement

3- ALLOTISSEMENT

Les travaux sont constitués en un seul lot unique :

N° Lot	Désignations	Montant TTC	Caution de soumission (2%)
unique	D'ENTRETIEN DE LA ROUTE NIEWA-FLEUVE KADEY	70 000 000	1 400 000 FCFA

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le FONDS ROUTIER, Exercices 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Mairie de KENTZOU, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de KENTZOU, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette municipale de KENTZOU, d'une somme non remboursable de Cent mille (100 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous plis cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de KENTZOU au plus tard **le 19/05/2021 à 10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/RE/DK/C-KENTZOU/SG/CIPM/2021 DU 20/04/2021
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE NIEWA-FLEUVE KADEY, DEPARTEMENT
DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois pour chaque année à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant **2%** du coût prévisionnel ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de KENTZOU à KENTZOU le **19/05/2021 à 11 heures** précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la Caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaires ;

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
- 3) Offre technique incomplète ou non conforme ;
- 4) Entreprise ayant abandonné un marché au cours de trois (03) dernières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre en charge des Marchés Publics.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire d'une tâche quantifiée;

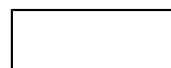
N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

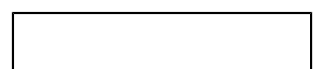
1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	DESIGNATION CRITERES ESSENTIELS	EVALUATION		OBSERVATIONS
I	Personnel d'encadrement	3		
II	Références techniques de l'entreprise	2		
III	Matériels et équipements essentiels	3		
IV	Méthodologie d'exécution	2		
V	Capacité financière	2		
VI	Compréhension du projet	5		
VII				

Présentation des offres





TOTAL	20		
--------------	-----------	--	--

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de oui supérieur ou égal à 70% de l'évaluation technique, (soit au moins 14 oui sur 20) seront examinées.

15. Attribution

Le marché à élaborer sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Mairie de KENTZOU.

KENTZOU le 20 Avril 2021

Le MAIRE

BARKA DONATIEN

COMMUNE D'ENDOM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2021/DU
26 AVRIL 2021 RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES MELAN-ATONG-ZOULOU ET
EDJOM-BIKOUM-MEYODANS LA COMMUNE D'ENDOMEN DEUX (02) LOTS FINANCEMENT : COMMUNE
D'ENDOM -BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2021**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Endom, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National ouvert pour les travaux d'entretien des routes **MELAN-ATONG-ZOULOU ET EDJOM-BIKOUM-MEYO**, dans la Commune d'Endom en deux (02) lots.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment pour les lot 1 et/ou Lot 2 les rubriques ci-dessous :

- Installations
- Emprises
- Terrassement et chaussée
- Assainissement - drainage

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global de l'opération à l'issue des études préalables est de **80.000.000 FCFA** (quatre-vingt millions francs toutes taxes comprises) pour les deux lots ; à raison des prévisions suivantes par lot :

- LOT 1- ROUTE : MELAN-ATONG-ZOULOU60.000.000 FCFA TTC

(soixante millions toutes taxes comprises)

- LOT 2 – ROUTE : EDJOM-BIKOUM-MEYO20.000.000 FCFA TTC

(vingt millions toutes taxes comprises)

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux (02) lots ci-après définis :

- LOT 1- ROUTE : MELAN-ATONG-ZOULOU
- LOT 2 – ROUTE : EDJOM-BIKOUM-MEYO

NB un candidat peut soumissionner pour tous les deux lots.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement public (BIP) de l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire détaillée comme suit :

- LOT 1- ROUTE : MELAN-ATONG-ZOULOU : 55 36 468 01 64 11 28 22 50 861
- LOT 2 – ROUTE : EDJOM-BIKOUM-MEYO : 55 36 468 01 64 11 28 22 50 861

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02** dès publication du présent avis, contre présentation de l'originale d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **80.000 FCFA** (quatre-vingt millefrancs). payable à la Recette Municipale de la Commune de D'Endom.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02**, au plus tard le **02 JUIN 2021 à 12 heures 00 précises** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 005 /AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2021/DU 26 AVRIL 2021

RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES MELAN-ATONG-ZOULOU ET EDJOM-BIKOUM-MEYO DANS LA COMMUNE D'ENDOM EN DEUX (02) LOTS

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour les travaux de construction objet du présent appel d'offres est de **TROIS (03) MOIS**, pour chaque lot à partir de la notification de l'ordre de service de démarrer les travaux du lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant ci-dessous détaillé selon le lot :

- LOT 1- ROUTE : MELAN-ATONG-ZOULOU1.200.000 FCFA

(un million deux cent mille francs)

- LOT 2 – ROUTE : EDJOM-BIKOUM-MEYO400.000 FCFA

(quatre cent mille francs)

●

Il est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques *et offres* financières se fera en un seul temps et aura lieu le 02 JUIN 2021 à **13 heures 00 précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés de dans la salle des actes de **la Commune d'Endom**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1 Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées

(la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

- Pièces non conformes ou absentes du dossier administratif

non complétées au-delà des 48 heures accordées

- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Note technique inférieur à 70% des critères essentiels de qualification

2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Expérience et références de l'entrepreneur..... (02 critères)
- Personnels..... (10 critères)
- Matériels..... (03 critères)
- Méthodologie d'exécution..... (02 critères)
- Situation financière de l'entrepreneur (02 critères)
- Preuves d'acceptations des conditions de la Lettre-commande...(02 critères)

NB le non respect de 70 % au moins des critères essentiels de qualification entraine l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée **la moins disante** et remplissant les capacités techniques et financières requises.

Un soumissionnaire peut être attributaire des deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie d'Endom**, Secrétariat du Maire Tél. **658 39 70 02**

YAOUNDE le 26 Avril 2021

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

COMMUNE DE SALAPOUMBE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C.SAL/SG/ST/CIPM/ 2021 DU 12/04/2021 EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE SALAPOUMBE DANS LE DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de SALAPOUMBE, Maitre d'Ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de certaines infrastructures scolaires dans certaines écoles publiques primaires de la Commune de SALAPOUMBE dans le département DE LA BOUMBA ET NGOKO, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

Lot 100 : Travaux préparatoires-Etudes ;

Lot 200 : Terrassements ;

Lot 300 : Fondations ;

Lot 400 : Maçonnerie-Elévation ;

Lot 500 : Charpente-Couverture ;

Lot 600 : Miniseries ;

Lot 700 : Electricité ;

Lot 800 : Peinture ;

Lot 900 : Aménagement VRD

3. Cout Prévisionnel

Les travaux sont constitués en lot ci-après définis :

N° Lot	Désignations	Montant TTC F CFA	Caution de soumission
01	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de MIKEL	18 500 000	370 000 Fcfa

02	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de TEMBE - PISTE	18 500 000	370 000 Fcfa
03	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EPP de SALAPOUMBE	18 500 000	370 000 Fcfa

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot ci-après définis :

N° Lot	Désignations	Montant TTC F CFA	Cautions de soumission
01	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de MIKEL	18 500 000	370 000 Fcfa
02	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de TEMBE - PISTE	18 500 000	370 000 Fcfa
03	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EPP de SALAPOUMBE	18 500 000	370 000 Fcfa

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2021

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de SALAPOUMBE , Service de la Planification et du Développement Local , Tél : 670 621 257/ 691 701 441, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de SALAPOUMBE, Service de la Planification et du Développement Local, Tél : 670 621 257/ 691 701 441, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de SALAPOUMBE , d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA** , représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de SALAPOUMBE , Service de la Planification et du Développement Local , Tél : 670 621 257/ 691 701 441 au plus tard **le 03/05/2021 à 13 heures** précises et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C.SAL/SG/ST/CIPM/2021 DU 12/04/ 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE SALAPOUMBE DANS LE DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du cout prévisionnel de chaque lots ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de SALAPOUMBE, le **03/05/ 2021** à **14 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de SALAPOUMBE, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge

14. Critères d'évaluation**1. A. Critères éliminatoires :****2. a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la Caution de Soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

1. b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

1. c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de **Dix millions (10 000 000)**Oui
- 2) Les références de l'Entreprise Oui
- 3) La compréhension du projet pour Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de SALAPOUMBE, Service de la Planification et du Développement Local, Tél : 670 621 257/ 691 701 441.

BERTOUA le 12 Avril 2021

Le MAIRE

MOSSADICKO Norbert

PRÉFECTURE DU WOURI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ CDPM-W /C19/DDEE-W/2021 DU 20/04/2021
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE A MANOKA,
ARRONDISSEMENT DE DOUALA VI, DÉPARTEMENT DU WOURI, RÉGION DU LITTORAL FINANCEMENT:
BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, (BIP), EXERCICE 2021**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5532 451420A 2254

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2021, le Préfet du Département du Wouri (Autorité Contractante), lance pour le compte de la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Wouri, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction d'une mini centrale solaire à MANOKA, Arrondissement de Douala VI, Département du WOURI, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires;
- La construction du champ photovoltaïque;
- La construction et équipement d'un local technique;
- La construction d'un réseau monophasé;
- Les prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution du projet à l'issue des études préalables est de **23 000 000 (vingt-trois millions) de FCFA**.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'offres sont regroupés en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes petites et moyennes entreprises de la catégorie 3, ou sociétés de droit camerounais ayant une bonne expérience en matière d'électrification rurale et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation desdits travaux.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public **(BIP)**, Exercice 2021, imputation :

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés publics du Wouri, sise au quartier Yassa, Douala, ou à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'énergie du Wouri Tél : 233 42 35 30 sise au 5^{ème} étage de l'immeuble KASSAP, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux jours et heures ouvrables à la Délégation Départementale de Marchés Publics du Wouri dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **40 000 (quarante mille) FCFA**, payable à la Recette des Finances du Wouri ou au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé à la Délégation Départementale de Marchés Publics du Wouri au plus tard le **10/05/2021 à 12h 00**, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°003/AONO/ CDPM-W /C19/DDEE-W/2021 du 20/04/2021
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE A MANOKA,
ARRONDISSEMENT DE DOUALA VI, DÉPARTEMENT DU WOURI, RÉGION DU LITTORAL
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois calendaires**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO précisant le montant de **460 000 (quatre cent soixante mille) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une assurance agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **10/05/2021 à 13h00** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Wouri dans la salle de réunion des Services de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Wouri.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par **une personne** de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères Éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. l'absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
2. la pièce administrative absente ou non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement;
3. la fausse déclaration ou pièce falsifiée;
4. l'absence d'un prix unitaire dans le BPU " l'Offre financière " ;
5. l'absence d'un sous-détail des prix;
6. l'offre financière incomplète (absence d'une pièce)
7. la note technique inférieure à 80% de oui;
8. les caractéristiques des équipements proposés par le soumissionnaire non équivalent à celles du Maître d'Ouvrage
9. l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché au cours des trois dernières années et de non figuration sur la liste des entreprises exclus de la commande public;

Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Présentation générale de l'offres..... oui/non
2. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site oui/non
3. Les références de l'entreprise, du promoteur ou du personnel d'encadrement dans les réalisations similaires oui/non
4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) oui/non
5. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels mobilisables (petits outillages de chantier et véhicule de liaison)..... oui/non
6. Méthodologie d'exécution (installation du chantier, organigramme de chantier ;

Organisation des équipes, mesures d'hygiène et environnement)..... oui/non

1. La capacité financière..... oui/non

NB : seuls les soumissionnaires ayant obtenu 80% de oui seront admis à l'analyse financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et présentant l'offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date initiale de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés publics du Wouri sise à Yassa ou à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Wouri sise à l'immeuble Kassap.

Dénonciation des cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le numéro de la CONAC.

Additif à l'Appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

DOUALA le 20 Avril 2021

Le MAIRE

MBOUTOU Benjamin

COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/CAN-2/CIPM /2021 DU 26/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'EKANGTE-VILLAGE, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINSANTE, EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 40 531 07 641438 2221 611

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème} (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les **travaux de du Centre de Santé Intégré d'Ekangté-Village, Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, Département du Moungo, Région du Littoral.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les **travaux de réhabilitation du Centre de Santé Intégré d'Ekangté-Village, Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, Département du Moungo, Région du Littoral.**

N°	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
1	Travaux de réhabilitation du Centre de Santé Intégré d'Ekangté-Village, Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, Département du Moungo, Région du Littoral.	Ekangté-Village	Nkongsamba 2 ^{ème}	Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux de réhabilitation, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

- -Travaux préparatoires ;
- Toiture et plafond ;
- Electricité ;
- Revêtement du sol ;
- Peinture ;
- Maçonnerie, raccords et terrassement ;
- Plomberie sanitaire ;
- Menuiserie bois, métallique et naco.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

NB : Toutefois, les entreprises ayant abandonné les travaux ou en cours de réalisation de l'année précédente ne pourront pas prendre part à la consultation.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021 du Ministère de la Santé Publique, en Ressources transférée, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
Unique	Travaux de du Centre de Santé Intégré d'Ekangté-Village, Arrondissement de Nkongsamba 2ème, Département du Moungo, Région du Littoral.	27 000 000 (vingt sept millions) F.CFA	55 40 531 07 641438 2221 611

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Te Contractante.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2ème, dès **Recette Municipale de Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2ème**, d'une somme non remboursable de **cinquante** Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune ra Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Tél

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués contre récépissé sous plis fermé, à la Mairie de Nkongsamba 2ème, au plus tard le **17/05/2021**, à **12 heures** (heure limite) et de

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT en pr
N°005/AONO/CAN-2/CIPM/2021 DU 26/0
RELATIF AUX TRAVAUX DE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'EKANGTE-VILLAGE, ARRONDISSEMENT DE
Financement : BIP MINSANTE ; Exercice
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUIL

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **540 000 (cinq cent quarante mille) francs**. A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie Particulier de l'Appel d'Offres.

Les différentes parties de chaque offres doivent être séparées par des intercalaires de couleurs, originales et copies tir Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura Marchés (CIPM) de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2ème, dans la salle de conférence de la ladite Commune. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de :
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de :
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP signées non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin de la page) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de :
 - rapport de visite de lieux ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
 - Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, r
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
 - Le sous-détail des prix unitaires ;
- j) Non obtention d'au moins **23 Oui /28** soit au moins **80%** des **critères essentiels**.

Critères Essentiels :

- I. et Planning Références de l'Entreprise ;
- II. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- III. Expérience du personnel d'encadrement ;
- IV. Méthodologie d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire ayant fait l'offre la plus avantageuse (prix le plus anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble des clauses du marché.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise de l'offre.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services Techniques du Délégué Départemental des Travaux Publics du Moundou, (Ingénieur), le cas échéant.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Ap) Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après.

COMMUNE DE MAKENENE

ADDITIF N° 001/A/C.MAK/CIPM/BEC/2021 DU 22 AVRIL 2021 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C.MAK/CIPM/BEC/2021 DU 23 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) HANGARS A NYOKON I ET NYOKONII DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... RGAO 4.2- En règle générale, l'Appel d'Offres National ouvert s'adresse à tous les entrepreneurs sous réserve des dispositions ci-après : b)- un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification : i- s'il est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent Appel d'Offres National Ouvert ; ou ii- s'il présente plus d'une offre dans le cadre du présent Appel d'Offres National Ouvert, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant, cependant, ceci ne fait obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.
	Lire plutot RGAO 4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après : b)- un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification : i- s'il est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent Appel d'Offres National Ouvert ; ou ii- s'il présente plus d'une offre dans le cadre du présent Appel d'Offres National Ouvert, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant, cependant, ceci ne fait obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre. iii l'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géo[1]graphie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics. LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE

MAKENENE le 22 Avril 2021

Le MAIRE

IMBENG DAVID

COMMUNE DE MAKENENE

ADDITIF N° 001/A/C.MAK/CIPM/ROUTE/2021 DU 22 AVRIL 2021 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C.MAK/CIPM/ROUTE/2021 DU 23 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONÇONS ROUTIERS VILLAGE NYOKON I - NYOKON - MATOUM (4 KM) ET QUARTIER MOCK SUD - 2EME ENTREE LYCEE BILINGUE - STADE MUNICIPAL (2,2 KM) AVEC POSE DE BUSES DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Acquisition du Dossier
	Au lieu de ... Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service de la Passation des Marchés de la Commune de MAKENENE, porte N°102, sis à l'hôtel de ville de la Commune de MAKENENE, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de MAKENENE d'une somme de CINQUANTE QUATRE MILLE (54 000) F CFA non remboursable. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.
	Lire plutot Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service de la Passation des Marchés de la Commune de MAKENENE, porte N°102, sis à l'hôtel de ville de la Commune de MAKENENE, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de MAKENENE d'une somme de CINQUANTE MILLE (50 000) F CFA non remboursable.

2	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE

MAKENENE le 22 Avril 2021

Le MAIRE

IMBENG DAVID

COMMUNE DE MAKENENE

ADDITIF N° 001/A/C.MAK/CIPM/AI/2021 DU 26 AVRIL 2021 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C.MAK/CIPM/AI/2021 DU 1ER AVRIL 2021 POUR LA CONSTRUCTION DE 03 (TROIS) FORAGES POSITIFS EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EN UN LOT UNIQUE. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL - EXERCICE : 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Acquisition du Dossier
	Au lieu de ... Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service de la Passation des Marchés de la Commune de MAKENENE, porte N°102, sis à l'hôtel de ville de la Commune de MAKENENE, sur présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale de MAKENENE, d'une somme de SOIXANTE-DIX MILLE (70 000) F CFA non remboursable. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.
	Lire plutôt Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service de la Passation des Marchés de la Commune de MAKENENE, porte N°102, sis à l'hôtel de ville de la Commune de MAKENENE, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de MAKENENE d'une somme de CINQUANTE MILLE (50 000) F CFA non remboursable.

2	Autres
	Au lieu de ... RGAO 4.2- En règle générale, l'Appel d'Offres National ouvert s'adresse à tous les entrepreneurs sous réserve des dispositions ci-après : b)- un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification : i- s'il est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent Appel d'Offres National Ouvert ; ou ii- s'il présente plus d'une offre dans le cadre du présent Appel d'Offres National Ouvert, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant, cependant, ceci ne fait obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.

2 Autres

Lire plutot

RGAO

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

b)- un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification :

i- s'il est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent Appel d'Offres National Ouvert ; ou

ii- s'il présente plus d'une offre dans le cadre du présent Appel d'Offres National Ouvert, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant, cependant, ceci ne fait obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.

iii l'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géo[1]graphie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics.

LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE

MAKENENE le 26 Avril 2021

Le MAIRE

IMBENG DAVID

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !